MAITRISER LE « REBOND DU BALLON » SUR DES TERRAINS INCONNUS.

EVALUATION DES DYNAMIQUES D'ESSAIMAGE TERRITORIAL DE L'ASSOCIATION REBONDS !

Nicolas Penin, maître de conférences en sociologie, Atelier SHERPAS, Equipe 3 URePSSS, Université d'Artois

Loïc Sallé, maître de conférences en STAPS, Atelier SHERPAS, Equipe 3 URePSSS, Université de Lille

et

Lise Charissou, ingénieure de recherche, Atelier SHERPAS, Equipe 3 URePSSS, Université d'Artois

Prendre la balle au vol : accompagner le déploiement territorial de l'association *Rebonds !* 6

PARTIE 1. MAITRISER LE « REBOND DU BALLON » SUR DES TERRAINS INCONNUS. L'ASSOCIATION, SON IDENTITE ET SON FONCTIONNEMENT 8

L'association : rappel du cadrage 8

I. Un ballon « marqué » : le reflet du contexte, des individus et du territoire d'émergence 9

A. Jouer sur plusieurs terrains : entre le sportif, le social, le médico-social et l'éducatif 9
Un ADN à l'image des membres de l'association 9
L'influence d'un co-fondateur rugbyman 9
La pluridisciplinarité comme fondement du collectif 9
Les valeurs : entre éléments de visibilité de l'association et facteur de cohésion 11
« La jouer collectif » : les temps d'accompagnement internes 12

B. Les dispositifs phares 12
Projet Insertion Rugby et Essai Au Féminin 12
Le partenariat comme gage de cohérence, d'efficacité et d'agilité 15
Des dispositifs exigeants à la croisée de différents espaces de socialisation 17

C. Les membres 20
« Chacun son poste » : des ressources humaines professionnalisées 20
Une organisation qui évolue en fonction des enjeux 20
Des logiques de recrutement au service du projet 22
Des salariés engagés, dévoués à la « cause » 23
Ancrage local, omniprésence et disponibilité 23
De la stabilité pour se développer 24

D. De l'incarnation à l'institutionnalisation de l'association 25
« S'institutionnaliser » pour devenir légitime 25
L'évaluation pour nourrir le développement 26
Un projet associatif à la fois cadre et outil 27
Témoigner de l'identité associative 28
Mettre en cohérence des choix et actions réalisées et/ou envisagées 28

E. Anticiper la maîtrise du "rebond du ballon" au-delà du territoire d'émergence de l'association 29
La question de la « socialisation professionnelle » à et pour *Rebonds*! 29
L'utilité sociale comme ciment de la socialisation professionnelle 30
Définir et formaliser le socio-sport pour continuer à se développer 32

PARTIE 2. MESURER LES EFFETS AUPRES DES BENEFICIAIRES. 35

I. Dispositif méthodologique 36

A. Comment interroger ? 36

B. Qui interroger ? 38
Critères de pertinence théorique 39
Tableau récapitulatif des interviewé.e.s 39

II. Les effets beneficiaires 40

A. Des effets de socialisation aux dispositions sous conditions 40
Des dispositions construites sur les représentations la pratique rugbystique 40
Des dispositions intégratrices 41

Des dispositions émancipatrices 44

B. De la fabrique de lien social 46
Lien social de participation élective 46
Lien social de participation organique 47
Lien social de filiation 49

C. Des effets au-delà des bénéficiaires directs 50
Impact auprès des familles 50
Influence sur les représentations de l'entourage 52

III. Des éléments de conditionnalité 54

A. Un processus au long court 54
Un contact précoce 54
Un suivi continu 54

B. Des références stables rassurantes 55
Des références incarnées 56
Des figures multiples 58

C. Un suivi global 58
L'importance d'un dispositif multi-partenarial 59
L'implication dans différentes sphères de l'existence 60

D. Une trame souple 61
De la formalisation à l'adaptation 61
Quelle(s) activité(s) support ? 63

PARTIE 3. MAITRISER LE « REBOND DU BALLON » SUR DES TERRAINS INCONNUS. LES DYNAMIQUES D'ESSAIMAGE TERRITORIAL AU FILTRE DE L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE 64

Le déploiement territorial : rappel du cadrage 64

I. Un ballon « insaisissable » : blocages et résistances Ariégeoises 68

A. Caractérisation générale du département de l'Ariège 68
Un département rural, vieillissant et en perte d'habitants 68
Un département pauvre avec une évolution de l'emploi défavorable 69
Une offre d'équipements et de services satisfaisante 69

B. L'intervention de *Rebonds !* en Ariège 72
Rappels chronologiques 72
La perception de Rebonds ! par les acteurs Ariégeois 73
Des concurrents venus « d'ailleurs » 73
L'absence de développement local 75
Une posture atypique qui dérange 75
L'Ariège : un écosystème impénétrable ? 77
Un réseau d'acteurs resserré 77
Une logique protectionniste assumée 78
Un effet collatéral structurant 79

II. « Être au-dessus ou dans la mêlée ? » : attentes et exigences Héraultaises et Gardoises 81

A. Caractérisation générale du département de l'Hérault 81
Un département tourné vers le littoral, en croissance démographique 81

Une offre d'équipements et de services très satisfaisante 82
Un territoire pauvre mais avec une évolution de l'emploi favorable 83

B. Caractérisation générale du département du Gard 86
Une population essentiellement urbaine et en forte croissance démographique 86
Une offre d'équipements et de services de proximité très satisfaisante 87
Un département pauvre, une inactivité importante, mais un marché de l'emploi stable 87

C. L'intervention de *Rebonds !* dans les territoires Héraultais et Gardois 91
Rappels chronologiques 91
L'Hérault 91
Le Gard 92
La perception de Rebonds ! par les acteurs de l'Hérault et du Gard 93
Une association « socialement utile » 93
Une capacité à intégrer les espaces d'intervention 95
Une ingénierie qui séduit 97
Des écosystèmes exigeants vis-à-vis de Rebonds ! 98
De « simple intervenant » à « opérateur fonctionnel » : les autres effets de la crise sanitaire 98
« Occuper le terrain » : participer davantage à la vie institutionnelle locale 100
Être à fois « 1ère ligne et ¾ aile » : satisfaire des partenaires pluriels 101

CONCLUSION 105

BIBLIOGRAPHIE PARTIE 1 109

BIBLIOGRAPHIE PARTIE 2 114

BIBLIOGRAPHIE PARTIE 3 115

Prendre la balle au vol : accompagner le déploiement territorial de l'association *Rebonds !*

L'association *Rebonds* ! entend participer à l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle de publics « vulnérables ». Elle développe, pour y parvenir, divers dispositifs ayant la particularité de s'appuyer sur une discipline sportive dominante : le rugby. Historiquement implantée à Toulouse, quelques indicateurs montrent que *Rebonds !* a su s'inscrire durablement dans son territoire initial : la pérennité de l'association, la multiplication des dispositifs, la mise en œuvre d'une synergie durable d'acteurs (Éducation Nationale, associations sportives, pouvoirs publics locaux, institutions du champ du social, partenaires publics ou privés et bénéficiaires), ou encore, l'augmentation de ses ressources financières. Des travaux de recherche disent également ce que *Rebonds* ! participe à produire auprès de ses publics, en étroite collaboration avec son réseau de partenaires (Basson, 2018).

Il semble donc que l'efficacité des activités déployées par *Rebonds !* ne soit plus à démontrer. C'est d'ailleurs vraisemblablement l'une des raisons pour lesquelles cette association a su répondre avec succès à l'appel à projet AMI Tremplin asso, financé par le CGET (devenu depuis l'ANCT). L'enjeu de cet accompagnement financier significatif[1] consiste, à permettre à *Rebonds !* d'essaimer en région Occitanie. Ambitieux, ce projet pose un certain nombre d'interrogations : dans quelle mesure les dispositifs construits et éprouvés par *Rebonds !* à Toulouse peuvent-ils être dupliqués ailleurs ? Comment gagner (rapidement) sur d'autres terrains, la légitimité que l'association et ses acteurs ont mis plusieurs années à construire localement (auprès des partenaires comme des bénéficiaires) ? Quels effets pourraient avoir l'arrivée de *Rebonds !* au sein de systèmes d'actions locaux déjà constitués et auprès de publics parfois déjà accompagnés ? Comment préserver la cohérence d'ensemble du projet *Rebonds !*, ses caractéristiques, ses méthodes et usages, lorsque ses cadres fondateurs et/ou ses administrateurs/trices sont à distance des actions ?

Ces questions renvoient finalement, à l'étude des conditions et des effets produits par le développement territorial de *Rebonds !*. C'est pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations plurielles que l'Atelier Sherpas (URePSSS, ULR 7369, Universités d'Artois et de Lille) a été sollicité. Notre contribution prend la forme d'une étude scientifique, complémentaire de l'expertise que l'association et ses membres ont su se construire. Nous avons étudié pour ce faire, les processus et les impacts de l'intervention auprès des publics d'une part et au sein des écosystèmes dans lesquels *Rebonds !*, opère d'autre part. Surtout, notre démarche visait à saisir les éléments de conditionnalité permettant de comprendre les dynamiques participant à la production de ces effets.

Ce rapport expose donc dans une première partie, l'analyse que nous avons faite de l'association et de son fonctionnement. Nous présentons dans la seconde partie les effets bénéficiaires produits par le suivi *Rebonds !* ainsi que les conditions d'apparitions de ces effets. La troisième partie traite plus spécifiquement de la dynamique de déploiement territorial de *Rebonds !*, en région Occitanie.

[1] D'une hauteur de 750 000 euros sur trois ans.

Partie 1. Maîtriser le « rebond du ballon » sur des terrains inconnus. L'association, son identité et son fonctionnement

L'ASSOCIATION : RAPPEL DU CADRAGE

Créée en 2004, l'association toulousaine *Rebonds !* mobilise le rugby comme un outil transversal de prévention, d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle, ainsi que d'apprentissage de la citoyenneté. Son projet associatif est orienté vers les jeunes issus des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) cumulant les situations de fragilité (échecs scolaires, précarité économique, paupérisation sociale, relégation urbaine, etc.) et éloignés de la pratique sportive fédérale. Leurs sont proposés des cycles de rugby éducatif animés par des éducateurs socio-sportifs dans les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées), dans les temps péri scolaires des quartiers prioritaires et dans des structures d'accueil de personnes en situation de handicap mental[2]. L'objectif est de permettre l'intégration de certains de ces jeunes dans des clubs de rugby partenaires et de les accompagner dans leur parcours de vie en leur proposant un dispositif d'accompagnement individualisé. Plus précisément, si lors de leurs interventions dans les établissements les éducateurs socio-sportifs repèrent des jeunes présentant un intérêt particulier pour l'activité, ils leur proposent, en concertation avec le référent pédagogique, une intégration dans un club et débutent « le *Suivi Rebonds !* ». Assuré conjointement par une coordonnatrice sociale et par l'éducateur socio-sportif, ce suivi vise à accompagner le jeune (et sa famille) dans son quotidien et à l'aider à résoudre l'ensemble des difficultés liées à la scolarité, l'accès aux droits, la santé, le logement, la formation, etc., auxquels il est confronté[3].

Dans cette perspective, l'association s'appuie simultanément sur un ancrage fort au sein des quartiers prioritaires et sur une culture du travail partenarial. En effet, l'action de ses membres repose notamment sur des collaborations étroites et en réseau avec des partenaires pluriels et nombreux, issus des secteurs publics et privés : établissements scolaires, clubs de rugby, associations de soutien scolaire, structures de prévention, structures sociales, médico-sociales et d'insertion professionnelle, etc. Cette contextualisation illustre d'ores et déjà une forme de singularité de la structuration de l'association qu'il nous faut préciser davantage. Cela constitue un impératif pour pouvoir comprendre comment s'opère le déploiement territorial de *Rebonds !* et comment s'expliquent les effets produits auprès des bénéficiaires. Faute de procéder ainsi, on ne peut prétendre répondre qu'à la question du « quoi ? » (quels sont les effets), et pas à celle du « comment ? » (quelles sont les conditions de productions de ces effets).

[2] Voir également : Diarra, S. & Sire, J. (2015). Rebonds !, le rugby, activité éducative. *Empan*, 99(3), 89-90 ; Sire, J., Bouche, S. & Diarra, S. (2010). Rebonds ! vers l'insertion. *Empan*, 79(3), 40-46.

[3] Pour une analyse complète de ces dispositifs voir : Basson, J.-C. (2016). Le rugby, l'école et la jeunesse populaire : Le travail éducatif de l'association socio-sportive Rebonds !. *Empan*, 103(3), 120-126 ; Basson, J.-C. (2018). La fabrique des « bons petits gars ». Rugby éducatif et socialisation à la citoyenneté de la jeunesse populaire toulousaine. *Lien social et Politiques*, 80, 210-236.

I. UN BALLON « MARQUE » : LE REFLET DU CONTEXTE, DES INDIVIDUS ET DU TERRITOIRE D'EMERGENCE

A. Jouer sur plusieurs terrains : entre le sportif, le social, le médico-social et l'éducatif

Un ADN à l'image des membres de l'association

L'identité de l'association *Rebonds!*, empiriquement nommée « *ADN* », est ancrée dans des processus historiques et symboliques associés aux périodes de création et de développement de l'association. Brossons ici, grossièrement, quelques portraits qui illustrent la diversité et la complémentarité des ressources ayant fait émerger l'*ADN* et l'identité de l'association.

L'influence d'un co-fondateur rugbyman

L'association est née d'une rencontre entre deux rugbymen professionnels s'interrogeant sur leur avenir et sur leur reconversion. Les co-fondateurs étaient conscients de l'apport du rugby dans leurs parcours de vie respectifs. Le premier avait une expérience d'éducateur sportif et d'animateur périscolaire, le second de directeur d'un centre de loisirs. En associant leurs idées et leurs envies, ils créent *Rebonds!* en 2004 et les concrétisent en direction des structures scolaires des quartiers prioritaires et des structures spécialisées (médico-sociales) du territoire toulousain[4]. Le poids du parcours des co-fondateurs impacte la construction de l'association, les contours du projet, ainsi que *l'ADN Rebonds !*. Outre le capital sportif symbolique, l'un des co-fondateur s'est construit un capital social important au gré des rencontres et expériences. Son parcours passe également par la formation universitaire suivie jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau 7 (Maitrise en Sciences Sociales et Management du Sport ; DEUG de Sociologie). L'occasion de compléter ses capitaux sociaux et culturels, et de développer une sensibilité certaine pour la recherche et l'innovation. Issu d'un quartier populaire, celui qui a été longtemps président de l'association présente ainsi une triple légitimité : sportive, culturelle et sociale. Le parcours sportif, professionnel et universitaire du co-fondateur lui permet de se doter d'un référentiel articulé autour de compétences combinées qui influencent le projet de l'association. L'idée défendue est que pour venir en aide à un public en situation de vulnérabilité il ne s'agit pas de l'isoler dans un espace défini, mais plutôt de l'accompagner dans une dynamique transversale touchant tous les domaines de vie, et ce, de manière pérenne. La pratique du rugby devient un instrument d'accroche dans un système triangulaire associant école, famille et APS, propice à la fabrication d'un espace socialisateur englobant.

La pluridisciplinarité comme fondement du collectif

L'association s'est rapidement dotée d'une compétence complémentaire dans le domaine de l'intervention sociale en intégrant des éducateur.rice.s spécialisé.e.s. L'une d'elles présente un parcours universitaire en sociologie et sciences de l'éducation en plus d'une expérience avec

[4] Extrait du projet associatif (2020), Historique et valeurs, L'association rebonds ! de 2004 à aujourd'hui. La vie associative.

divers publics (handicap mental, foyer protection de l'enfance jeunes filles, jeunes en situation de vulnérabilité). Tout d'abord recrutée en tant que « chargée de suivi » elle est devenue ensuite « coordinatrice sociale ». Son premier poste à la Réussite Educative (dispositif de droit commun géré par la mairie de Toulouse, avec un référent dans chaque école), s'inscrit dans le prolongement des objectifs de l'association quant à l'accompagnement des jeunes en « milieu ouvert ». Cette coordinatrice sociale, a ainsi rapidement incarné la valence et les compétences du champ du social en apportant aux dispositifs *Rebonds !* le deuxième pilier du projet socio-sportif.

C'est également du secteur de l'éducation spécialisée qu'est issu l'actuel Président de l'association. Il a dirigé des ITEP[5] durant plusieurs années (et même un « réseau d'ITEP). C'est par ce biais qu'il rencontre *Rebonds !*. Les collaborations entreprises l'ont amené à intégrer le Conseil d'Administration (CA) d'abord, puis la présidence. Le parcours de cet acteur central est aussi marqué par un fort engagement associatif (en secteur sportif, social et de santé) et politique (mandats électifs municipaux et associatifs). En plus de sa proximité culturelle avec le sport, il apporte la compétence de l'intervention sociale et le capital social associé à son parcours et aux positions qu'il a occupées.

On trouve également, vice-présidente du CA, une enseignante-chercheuse du champ des sciences et techniques des activités physiques et sportives qui suit l'association depuis de nombreuses années. En tant que sociologue spécialiste de l'action publique, et membre du Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps (creSco), du Laboratoire des Sciences Sociales et Politique (LaSSP), de l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société, son profil apporte une expertise évaluative dans différents domaines qui traversent *Rebonds !* : l'activité physique et sportive, le social, la santé et le politique. Cette présence renforce également les liens entre l'association et le monde de la recherche, autant qu'elle incarne une forme de légitimité et favorise les collaborations.

L'actuel Directeur de *Rebonds* ! apparaît comme une synthèse de ces dispositions. Rugbyman également, c'est *via* son parcours de formation universitaire avec un master « sport et action publique » en STAPS qu'il fait la connaissance de *Rebonds !* et intègre l'association en tant qu'éducateur socio-sportif. Cette entrée « par le bas » façonne sa double sensibilité et sa double compétence sociale et sportive. Celle-ci est renforcée par sa seconde expérience professionnelle au sein d'un Plan Local d'insertion par l'Emploi avant de revenir à l'association en tant que directeur. Par ses parcours universitaires, sportifs, et professionnels qui articulent les dimensions social / sport, il incarne ainsi l'« esprit *Rebonds!* » et en est un autre garant.

Cette galerie de portrait loin d'être anecdotique révèle toute la diversité et la richesse des profils et des ressources qui font vivre l'association. Cela traduit une façon de construire l'intervention socio-sportive, sur la contribution d'éducateurs sportifs ET d'éducateurs sociaux dans un premier temps, avant de faire émerger progressivement des profils d'éducateurs socio-sportifs, formés et socialisés, dans et par le projet *Rebonds!*. La conception de l'association et la sociologie de ses membres renvoient donc à une forme de rupture implicite et en acte, avec le

[5] Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique.

postulat selon lequel le sport serait éducatif par essence et les éducateurs sportifs nécessairement éducateurs sociaux.

Les valeurs : entre éléments de visibilité de l'association et facteur de cohésion

À la recherche d'un fil directeur pour l'ensemble des professionnels, partenaires et bénéficiaires de l'association, les deux co-fondateurs anciens rugbymen, ont choisi ce sport comme outil de médiation. Afin de favoriser la rencontre et l'accompagnement de jeunes présentant des difficultés sociales, scolaires et personnelles, ils s'appuient sur différentes « valeurs » fortes auxquelles est associé le monde du rugby : (1) **Intégrité** : valeur de base ayant pour origine celles d'honnêteté et de fair-play ; (2) **Passion** : le rugby est source de sensations, il établit des liens émotionnels et créé un sentiment d'appartenance à la « grande famille » du rugby ; (3) **Solidarité** : esprit d'unité, de loyauté et de camaraderie et un sens du jeu collectif transcendant les différences culturelles, géographiques, politiques et religieuses ; (4) **Discipline** : elle fait partie intégrante du jeu sur et en dehors du terrain et se traduit par le respect des règles ; (5) **Respect** : envers les coéquipiers, adversaires, arbitres et tous ceux qui sont impliqués dans cet environnement[6]. Dans les documents formalisant le projet de l'association, ces valeurs conditionnent, trois volets de sa construction et de son fonctionnement : **la valorisation des équipes et la démocratie interne, l'accompagnement et l'inclusion des bénéficiaires, l'intégrité dans la durée au regard de l'évolution des problématiques sociétales**.

Comme l'évoque J-C. Basson (2014), les actions de l'association se tournent vers les *« enfants de familles que, dans la plupart des cas, les pères ont désertées, [étant] ainsi initiés et accompagnés dans la pratique sportive par de jeunes hommes et femmes dévoués à la cause du rugby et soucieux de leur intégration sociale qui sont autant « de partenaires, de conseillers, d'instructeurs, d'initiateurs, d'entraîneurs, de passeurs* » (Lahire, 2002a, 424). Véritables « *relèves éducatives en dehors de la famille* » (Faure, 2008, 17), les éducateurs *de Rebonds !* « *entourent concrètement, spatialement et affectivement l'enfant* » (Darmon, 2006, 69) et s'apparentent à des « *autrui significatifs* ». D'ailleurs, les valeurs de **fair-play** et de **coopération** rappelées lors des temps de jeu avec les jeunes bénéficiaires constituent, pour certains partenaires, la « marque de fabrique » de l'association.

> *Je sais que d'avoir bossé avec Rebonds! c'est quelque chose qui m'a apporté en tant qu'enseignant parce que j'ai pu voir comment s'approprier des valeurs qui franchement pourraient paraître très simples et pour nous peut-être très large, et pour les jeunes euh très abstraites, mais finalement lorsqu'une séance est construite autour de cette valeur et là notamment c'est celle du fair-play qui m'a marqué, bin voilà finalement ça devient un vrai, presque attendu de fin de cycle quantifiable quoi, et ça s'il n'y avait pas eu Rebonds! dans mes temps de co-action, je l'aurais pas fait […] je comprends la finalité de ces actions signées Rebonds! pour des jeunes publics difficiles comme on a ici. Dans ce cas la valeur c'est la base de l'éducation, plus que de savoir-faire tel ou tel schéma moteur ou performance physique, ça ne l'enlève*

[6] Extrait du Projet associatif (2020), Historique et valeurs, L'association rebonds ! de 2004 à aujourd'hui. Les valeurs portées par l'association *Rebonds*!.

pas mais ça remet les choses dans le bon ordre (O, Professeur des écoles, Juillet 2021)

En effet, dès 2005, ces deux points essentiels, alors éléments de visibilité et de cohésion de l'association, sont systématiquement valorisés. Les notions de fair-play et de coopération sont aussi importantes que les scores sportifs pour le classement des équipes. Tout comme elles façonnent la structuration et l'identité de l'association. Ces valeurs participent en effet à l'élaboration de l'image de *Rebonds !* auprès de ses partenaires, qui traduit à la fois l'orientation des objectifs des dispositifs et le positionnement pluridisciplinaire de ses membres.

« La jouer collectif » : les temps d'accompagnement internes

Parce que les recrutements se font tout autant dans le secteur sportif que dans le secteur social, des groupes de travail sont régulièrement organisés pour que chaque « corps professionnel » puisse apporter des compétences et des expériences qui vont nourrir ce que l'on pourra ensuite nommer « l'ingénierie *Rebonds !* ». Par exemple, tous les mercredis matins sont dédiés aux réunions entre les éducateurs socio-sportifs et la coordinatrice sociale pour faire le point sur tous les jeunes, un par un, en situation de suivi. Ces temps réservés au partage des expériences vécues sur le terrain auprès des bénéficiaires et de leurs familles, sont également l'occasion d'une **acculturation réciproque** entre secteurs sportif et social. Par ailleurs, des groupes d'accompagnement pédagogique sont organisés tous les premiers vendredis du mois par le président de l'association afin d'identifier les éventuels problèmes rencontrés par les équipes socio-éducatives travaillant en relation directe avec les bénéficiaires et de lever les blocages rencontrés et non-maitrisés par les éducateurs socio-sportifs.

Ces temps d'accompagnement agissent comme des éléments de formalisation inhérents au processus de professionnalisation des membres *Rebonds !*. Le tout produit un fonctionnement collectif où chaque membre et chaque statut professionnel est perçu comme un maillon d'une chaîne plus globale. Aussi, ces temps sont incontournables pour l'appropriation de l'ingénierie méthodologique mise en place pour l'accompagnement du jeune lui-même mais également de sa famille. Complexe, celle-ci vise la résolution des problématiques rencontrées par les bénéficiaires en s'appuyant sur un travail multi partenarial.

B. Les dispositifs phares

Projet Insertion Rugby et Essai Au Féminin

Construits pour être des **espaces positifs de socialisation** par l'intégration en club et une mobilisation partenariale dans le suivi des jeunes bénéficiaires, ces dispositifs constituent la « signature » de *Rebonds !* et sont présentés comme des « produits d'appel » dans les stratégies d'essaimage.

	PIR (Depuis 2004)	EAF[7] (Depuis 2012)
PHASE 1	Cycles Educatifs Rugby	Cycles Educatifs Rugby
- Espace-temps	EPS milieu Scolaire, Classe entière (Co-animation Enseignant)	EPS milieu Scolaire, Classe entière (Co-animation Enseignant)
- Enjeux	Repérer les élèves en situation de vulnérabilité et proposer phase 2	Repérer les jeunes filles en situation de vulnérabilité
- Salarié	Educateur socio-sportif affecté à l'école	Educateur socio-sportif affecté à l'école
PHASE 2	Insertion Club	Insertion entraînements féminins *Rebonds*
- Espace-temps	Equipe du club partenaire, Entrainements, match, vie club	Créneaux spécifiques *Rebonds*
- Enjeux	Inclure le jeune dans un espace de socialisation positive, instaurer le « suivi » *Rebonds* avec un travail multi-partenarial qui débute avec l'équipe pédagogique Rugby	Créer une passerelle jusqu'à phase 2 PIR (pallier aux divers obstacles - culturels, de genre, etc – d'engagement direct en club) Instaurer le « suivi » *Rebonds*
- Salariés	Educateur Socio-sportif de référence pour le jeune (en général celui qui s'est occupé de son inclusion) Coordinatrice sociale	Educatrices socio-sportives EAF et de référence Coordinatrice sociale

Tableau 1. Caractéristiques opérationnelles des dispositifs, des actions menées et des salariés impliqués : cadre privilégié de *Rebonds!*

[7] L'*Essai Au Féminin* est créé 5ans après le *PIR* suite aux constats d'un recrutement essentiellement masculin. Ce dispositif « passerelle » répond aux obstacles liés aux questions de transport et de sécurité, mais également à celles, culturelles, limitant l'engagement des jeunes filles dans une pratique dite « masculine ».

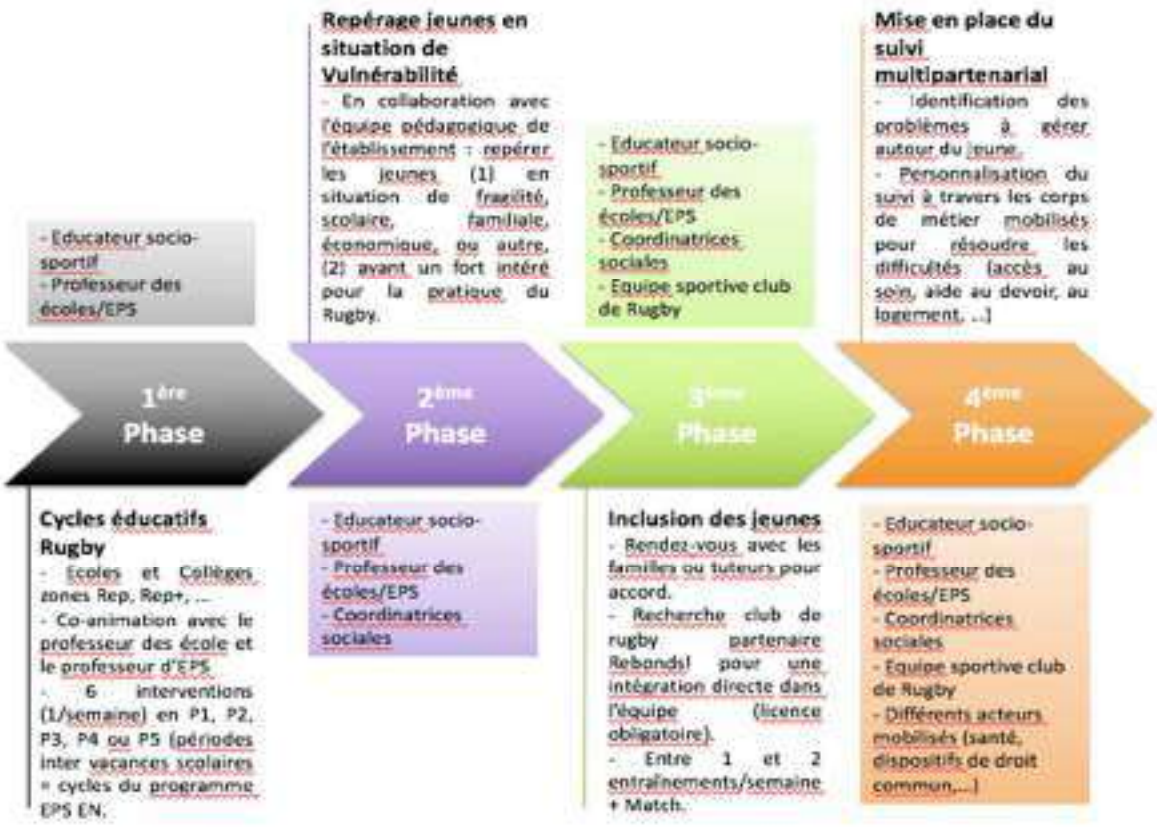

Figure 2. L'accompagnement *Rebonds!* : phases, intervenants, interventions

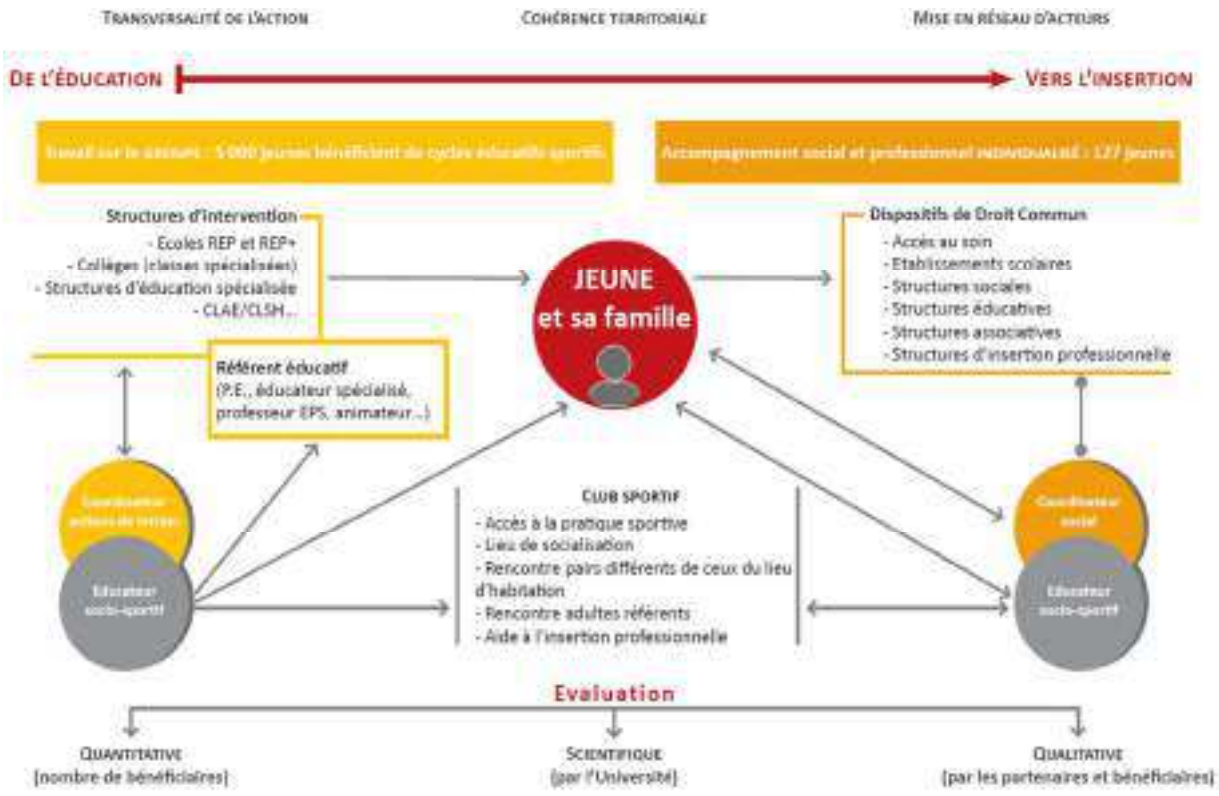

Figure 3. Le Projet Insertion Rugby (PIR)

Une ingénierie pédagogique et méthodologique émerge dans et par ces dispositifs phares représentés par le PIR et l'EAF (Diarra et Sire, 2015 ; Sire, Bouche et Diarra, 2010 ; Basson, 2018), qui regroupent des objectifs opérationnels, mais aussi promotionnels et politiques. S'il a fallu du temps pour construire ces dispositifs (de 2004 à 2014 avec l'apparition de l'EAF en 2009), ils ont été suffisamment éprouvés pour être considérés aujourd'hui comme des outils « clefs en main » utilisables sur des territoires aux caractéristiques éloignées des espaces historiques. Si cette ingénierie pédagogique et méthodologique constitue une force de l'association pour son implantation sur des territoires nouveaux, son efficacité repose néanmoins sur la compétence de ses membres à s'adapter (et adapter le dispositif) aux éventuelles caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires et aux singularités présentées par les partenaires politiques, institutionnels et associatifs locaux. Ainsi, la constitution de ces dispositifs et des membres mobilisés pour les faire vivre impliquent une forme d'agilité à la fois dans l'opérationnalisation des actions et dans le développement même de l'association.

Le partenariat comme gage de cohérence, d'efficacité et d'agilité

L'ouverture partenariale permet tout d'abord la mise en place du suivi individualisé des jeunes recrutés. « *Ce suivi, c'est la base de Rebonds* », nous confie Sanoussi Diarra, président-fondateur de l'association et concepteur du dispositif en question, « *C'est le fondement de l'ensemble de nos activités.* […] *Tous les autres projets découlent de ce principe* ». Les « cycles d'initiation et de découverte du rugby » proposés par l'association n'ont, en effet, de sens que s'ils permettent aux éducateurs de tisser des relations privilégiées avec les jeunes et voient certains d'entre eux, « *particulièrement accrochés par le rugby, vouloir continuer en club. L'objectif de l'éducateur socio-sportif, en lien avec le référent éducatif de l'établissement d'accueil, est alors de repérer les élèves qui ont le plus besoin d'un accompagnement pour intégrer un club, c'est-à-dire les élèves à la fois les plus motivés par la pratique et les plus en difficultés, que ce soit au niveau comportemental, scolaire, familial ou sanitaire* » (Sire, Bouche, Diarra, 2010, 40). « *On rencontre la famille, chez elle, on crée un lien, on connaît l'enseignant* [par le cycle d'initiation], *on connaît le club* [l'association a signé une convention avec plusieurs dizaines de clubs partenaires de l'agglomération toulousaine], […] *On vient chercher le gamin et on le ramène. L'idée est de lever tous les freins à l'accessibilité à la pratique sportive pour les gamins de quartiers. C'est l'analyse fine de ces freins qui a engendré la création de notre dispositif de suivi* ». Cet élément phare du PIR prouve rapidement la nécessité de s'être professionnalisé auprès d'un secteur social et médico-social pour répondre de manière cohérente et efficace aux besoins des jeunes et des familles suivis.

Par ailleurs, la co-construction des programmes d'intervention entre *Rebonds* ! et l'Éducation Nationale (qui est systématiquement la voie d'entrée privilégiée dans les dispositifs) induit, de fait, une convergence entre les enjeux et les objectifs éducatifs des deux parties. Cette collaboration étroite implique pour les acteurs de l'association de démontrer des compétences pour intervenir en temps scolaire, périscolaire, mais également de développer un savoir-faire relatif à l'accompagnement individualisé de jeunes en situation de fragilité. Cette double orientation nécessite un travail multi-partenarial et des process d'intervention singuliers (démarche pédagogique, ingénierie de projets, etc.). « L'agilité » requise par ce fonctionnement

est ainsi assumée individuellement par l'éducateur socio-sportif et collectivement par le fonctionnement partenarial intersectoriel.

Le cas de H (11 ans, en situation familiale préoccupante, suivi sur le plan médical pour une maladie de longue durée et qui présente des troubles du comportement (notamment de violence en situation collective), illustre ce travail partenarial de manière empirique.

> *Fallait vraiment mettre un suivi un peu à la carte pour ce jeune qui présente des soucis vraiment particuliers. Et c'est là que Rebonds ! ça devient clairement bénéfique pour nous, et pour d'autres asso. On se coordonne, c'est complémentaire en fait. On s'est beaucoup mis en lien avec A* [la coordinatrice sociale de Rebonds] *pour proposer des choses complémentaires pour H.* […] *On n'est pas conventionné du tout avec Rebonds !, c'est simplement qu'avec notre service en milieu ouvert on s'appuie énormément sur la richesse des ressources qu'ils sont à même de proposer* […] *ça se fait plutôt sur du bouche-à-oreille en plus après, la complémentarité de travail autour d'une situation particulière d'un jeune je la conseille ensuite à une collègue, ou moi pour un autre jeune, j'appelle A je lui demande ce qu'elle en pense, ce qu'on peut mettre en place etc* […] *c'est vraiment important cette capacité multisectorielle que Rebonds ! présente. Pour les suivis, on ne pourrait pas aller jusqu'au bout autrement de notre prise en charge.* (Educatrice Spécialisée, Association de la Protection des Enfants et des Adolescents)

> *Ce jeune c'était très particulier pour moi, il y avait beaucoup beaucoup d'acteurs différents autour de lui, mais il y avait très très peu de lien. Du coup je ne sais pas si ça portait bien ses fruits en fait […]. C'est avec A qu'on a, enfin qu'elle a, elle a fait plus que son boulot en fait, c'est elle qui a mis du lien entre tout ça et c'est elle qui a fait du lien avec tous les acteurs pour cadrer le jeune, c'est un jeune qui est filou alors si y a pas de lien, si y a pas de cadre ça peut pas marcher en fait. Le fait qu'A soit arrivée ça a permis de mettre plus de cohésion et de cohérence avec tout ça, pour avoir un vrai vrai impact sur la vie de ce jeune qui était en vraie difficulté. Du coup ça m'avait impliqué un peu plus aussi en fait* […]. *Et voilà, c'est uniquement parce que j'étais autant en lien avec ce genre d'association que j'ai pu le faire comme ça* […] *on se voyait très régulièrement avec A pour faire le point, pour mettre en place des choses multi partenariales* (N, Infirmier libéral en QPV, juin 2021)

Ces discours montrent que le partenariat permet une prise en charge des bénéficiaires sur tous les temps investis, intra et extra-scolaires, en semaine et en week-end, et dans un espace de proximité ou éloigné du cercle familial. En cohérence avec les ambitions socialisatrices des dispositifs, les discours des enquêtés pointent les synergies construites autour du jeune pour agir de manière complémentaire et pouvoir impacter les bénéficiaires dans tous les domaines de la vie. Ce portrait met également en lumière la valeur du travail partenarial et de la coordination d'acteurs spécifiques en fonction de la situation du jeune suivi.

À ce titre, l'analyse des discours de leurs partenaires font émerger trois points clefs de la perception positive qu'ils ont des dispositifs *Rebonds!* :

(**1**) **la complémentarité** des actions de suivi auprès d'un jeune et de sa famille avec l'opportunité « *d'aller plus loin dans les préoccupations du jeune* » (S, Groupement d'Intérêt public), et de « *pouvoir trouver un espace de coopération, d'adhésion du jeune qui lui plait vraiment et où presque il ne voit pas qu'il est encore dans une spirale éducative* […] *jouer au rugby c'est pas l'école, c'est pas l'assistance sociale, c'est rien de tout ça, et pourtant c'est riche pour eux, ils installent une relation de complicité avec leur éduc' qui les suit* [socio-sportifs de Rebonds] *qu'on ne voit pas ailleurs* » (D, Président club de rugby) ;

(**2**) **La représentation de l'association comme une ressource légitime** : étant « *composée uniquement de professionnels, ça reste une force en fait parce que nous on a beaucoup de bénévoles* […] *on avait essayé de monter un dispositif du même genre il y a quelques années mais c'était impossible pour nous, pour pouvoir aller aussi loin qu'ils le font, il faut un concept, un écosystème bien monté, et ça ça passe par les pros. Leur ingénierie méthodologique elle est solide pour nos jeunes parce que tout est professionnalisé avec quand même un enjeu de fort d'engagement d'utilité publique auprès des jeunes, c'est un parfait équilibre dont on a besoin je pense pour faire autant auprès d'un jeune, nous en terme de RH on n'était pas assez solide* » (N, MHR) ;

(**3**) **La capacité à mettre en cohérence une multitude d'acteurs**, aux ressources, aux compétences et aux préoccupations parfois très différentes. En effet, l'association va « *au-delà de la simple coordination par les coordinateurs qu'on a en communication, moi si je bosse avec des instits, avec des éduc' spé, avec des associations diverses et variés de, d'accompagnement social, c'est parce que c'est A qui tisse toute cette toile, euh, fluide, autour d'un seul et même point central qui est le jeune, et ça fonctionne, je suis pas sûr qu'on l'aurait fait de nous-mêmes alors que là on voit que c'est utra bénéfique en fait* » (N, Infirmier libéral en QPV).

Finalement, ces dispositifs produisent des coopérations qui dépassent celles construites avec l'association elle-même et engagent des acteurs différents dans un travail transversal ajusté à l'échelle des territoires. Cela permet de répondre à la complexité de chaque situation en élaborant un cadre adapté pour chaque jeune accompagné. Ce travail partenarial est une plus-value indéniable de l'association qui, par la pratique du rugby, confronte les jeunes bénéficiaires à des espaces de socialisations pluriels et des interactions sociales nombreuses auprès de partenaires variés.

Des dispositifs exigeants à la croisée de différents espaces de socialisation

Ces dispositifs, et les membres mobilisés pour les faire vivre, présentent la particularité de co-construire un espace de socialisation englobant autour du jeune. Les dispositifs phares (qui peuvent se mettre en place dès 7-8 ans jusqu'à 18 ans, accompagnés ensuite de dispositifs

complémentaires et professionnalisant[8] pour les plus âgés) sont **intenses** – dans les temps passés auprès des différents corps de métiers mobilisés– de **longue durée** – avec en moyenne des suivis de 7 à 9 ans – et **englobants** – avec un suivi dans l'ensemble des domaines de vie du jeune (école, rugby, famille, autres structures spécialisées comme le milieu médical ou thérapeutique). Entrer dans les dispositifs *Rebonds !* signifie une prise en charge chronophage pour les jeunes, en périodes extra scolaires (avec des entraînements de rugby pluri hebdomadaires et des matchs tous les week-end), mais également en périodes de vacances scolaires (avec les séjours[9] pour les plus jeunes et les chantiers[10] pour les plus âgés).

> *On n'avait pas les moyens pour autre chose, quand Rebonds! m'a proposé d'aller en club on a dit oui* […] *je me suis investie à 100% de suite, je faisais tous les entraînements et les matchs* […] *plus je montais en niveau plus je m'entraînais, genre, ça faisait 4 entraînements par semaine plus les matchs* […] *en parallèle avec Rebonds! je faisais tous les séjours et tous les chantiers, j'en loupais pas un seul, c'était le moyen pour voir les potes, on avait et on a même toujours tu vois je les ai vu encore y a deux semaines, on avait formé un super groupe entre les jeunes Rebonds!, on se voyait très souvent. Puis bon voilà on faisait des choses qu'on pouvait pas faire nous tout seul, on allait loin des fois même c'était dingue d'aller si loin* [Océan et Croatie dans le cadre d'un projet] […] *c'est clair que le rugby c'était ma vie, c'était mes potes, c'était tout mon temps de toutes façons. Et puis les rendez-vous avec les éduc' c'était des moments importants aussi pour ma famille parce que ma mère elle savait que Julie* [éducatrice de référence], *c'était… c'était mon idole presque. Et d'un côté Julie je l'adore ça rassurait ma mère parce qu'au moins voilà j'avais un bon exemple à suivre, et puis de l'autre côté, elle avec S* [la coordinatrice sociale] *elles pouvaient répondre facilement à des questions du quotidien quoi. Mais c'est clair que Julie, voilà c'était ma réf'.* (S 22 ans, directrice adjointe de supermarché depuis 2019, ancienne joueuse de Rugby en Top 16, inclusion dispositif PIR de 2007 à 2016).

> *Moi j'organisais déjà des ateliers de paroles et d'accompagnement pour les parents, avec d'autres personnes bien sûr mais ça fait déjà bien un moment qu'on avait identifié ce besoin de toucher les familles, d'aller au-delà de la vie scolaire des élèves, qui pour la plupart ici, dans une REP +, sont en difficulté, quelconque mais en difficulté c'est sûr. Et en fait, Rebonds ! ça permet d'aller encore encore plus loin, d'approfondir ce qu'on commence ici et d'investir un espace qui est très très pertinent. On aura beau tout faire ici pour éduquer les jeunes, si dans leur famille il n'y a rien, ça ne sert pas à grand-chose voyez. Mes jeunes qui sont suivis par Rebonds !, finalement ils passent beaucoup de temps avec un éducateur qui connaît sa vie de A à Z, qui connaît sa famille, qui connaît ses entraîneurs de rugby, qui*

[8] Comme le Parcours Accompagnement Social Sport Emploi (le PASSE) destiné aux 16-25 ans, cofinancé par le Fond Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes », et qui propose un accompagnement socio-professionnel pluridisciplinaire d'une durée de 16 semaines.

[9] Les séjours se présentent sous la forme de sortie de quatre à cinq jours, nuits comprises, sur un lieu différent pour chaque vacances scolaires (montagne l'hiver, campagne ou bord de mer printemps-été). Les enfants, âgés de 7- 12 ans sont encadrés par les éducateurs socio-sportifs Rebonds.

[10] Les chantiers se présentent sur la forme de quatre à cinq journées de combinaisons travail-activités de loisir :

partage des choses, qui, euh, voilà, et je trouve ça très pertinent pour établir un repère stable dont ces jeunes ont besoin surement plus que les autres. (V, Directrice d'école Rep +).

Moi, l'avantage que je vois dans le rugby c'est que t'y passes du temps, mine de rien, c'est pas 1h de poney par semaine ! Tu vas aux entraînements la semaine et aux matchs le week-end, et aux tournois de j'sais pas quoi et aux trucs… Et en plus suivant le niveau t'as souvent les entraînements plusieurs fois par semaine. Tu y passes vraiment du temps, avec les trajets en bus pour aller ici et là, avec le rôle des éduc' aussi qui font la logistique pour certains jeunes qui ne peuvent pas. Tu partages tellement de choses tout le temps que pour moi ce sport, c'est mon sport mais quand même ce sport c'est très socialisateur comme dirait notre président et il a raison quand on voit comment certains jeunes se construisent autour de ça […]. *On* [éducateur-ice-s socio-sportif-ve-s] *est tout le temps présents même sans l'être en fait parce qu'on instaure tout un environnement de vie sain autour du jeunes, ses besoins, les besoins de sa famille et tout quoi*. (J, ancienne éducatrice socio-sportive).

Ainsi, les dispositifs construits et surtout leur ingénierie, dépassent la simple inscription dans un club pour pénétrer tous les espaces de vie des jeunes suivis. L'objectif est ambitieux, car il s'agit d'aller au-delà de la tendance décrite par Bourdieu (1979) de l'inscription des nouveaux apprentissages en accord avec les schèmes déjà intériorisés par les jeunes. Les caractéristiques et contextes socialisateurs construits par *Rebonds !* viennent ici tenter de restructurer des environnements sociaux nécessaires à la (ré)orientation des trajectoires individuelles. Le fait d'être confronté à de multiples expériences (rugby, séjours, chantiers, rencontres, etc.) remet en question l'unicité de l'habitus[11] (Lahire, 1998), d'autant plus auprès d'un public jeune et disposant d'un suivi sur le long terme. Toutes les situations proposées ont pour but de provoquer l'acquisition de nouvelles dispositions ou de modifier des dispositions préalablement intériorisées (Gasparini et Knobé, 2005). Cependant, les sociologues et historiens du sport ont montré depuis longtemps que le « sport » ne contient pas de valeurs intrinsèques, il n'est pas vertueux, éducatif ou intégrateur en soi. Aussi, c'est parce qu'il porte les valeurs qu'on lui attribue (Gasparini, 2002) que le rugby, associé au maillage construit dans et par l'ingénierie *Rebonds !*, assure des valeurs intégratrices *au service* des jeunes accompagnés.

Certaines limites, accentuées parfois par l'expression d'un sentiment d'impuissance et de désillusion (Gasparini et Knobé, 2005) tiennent aux modalités d'intervention propres aux caractéristiques et besoins de ce public. Face à ce qui pourrait être un point bloquant, les dispositifs *Rebonds !* articulent des ressources diverses qui permettent de limiter ces résistances avec notamment (1) des statuts professionnels qui couvrent à la fois le volet sport et le volet social (et des compétences très spécifiques pour les deux fonctions et une mise en cohérence entre les deux) ; (2) la construction d'un cadre adapté aux besoins de chaque jeune grâce au

[11] La définition de l'habitus est plus tard complétée par WAGNER A-C (2012) annonçant qu'il est « *Un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales. L'habitus résulte d'une incorporation progressive des structures sociales* ».

travail partenarial entrepris et à l'articulation des actions de chaque institution ; (3) la (ré)organisation des espaces de socialisation avec l'ancrage dans une association qui impose un emploi du temps, qui ouvre vers d'autres lieux de réalisation (hors QPV) et qui propose la formation d'autres groupes de pairs que ceux des quartiers.

C. Les membres

« Chacun son poste » : des ressources humaines professionnalisées

Une organisation qui évolue en fonction des enjeux

S'inscrivant dans une forte dynamique de professionnalisation, la structuration des ressources humaines prolonge la construction et le développement de l'identité et des stratégies de l'association. Se traduisant par la salarisation et l'émergence de nouveaux métiers dans les organisations associatives, la professionnalisation concerne principalement des processus de spécialisation du travail, d'élévation du niveau de compétence et de hiérarchisation des statuts. S'agissant de *Rebonds !*, on dénombre quarante salariés recrutés autour de différents axes et pôles : les fonctions supports de l'association (administration, finance, juridique, communication, événementiel et développement), les activités de coordination (suivi social, insertion professionnelle, médiation, déploiement territorial), le conseil en orientation et insertion ou l'encadrement et l'animation des actions socio-sportives. A ces salarié.e.s s'ajoutent également des services civiques et des stagiaires issus d'horizons et de formations diverses. A ce titre, le fonctionnement de l'association repose sur une organisation du travail claire, articulée autour de principes de répartition des tâches et de distribution des rôles similaires à une « *entreprise associative* » (Marchal, 1992).

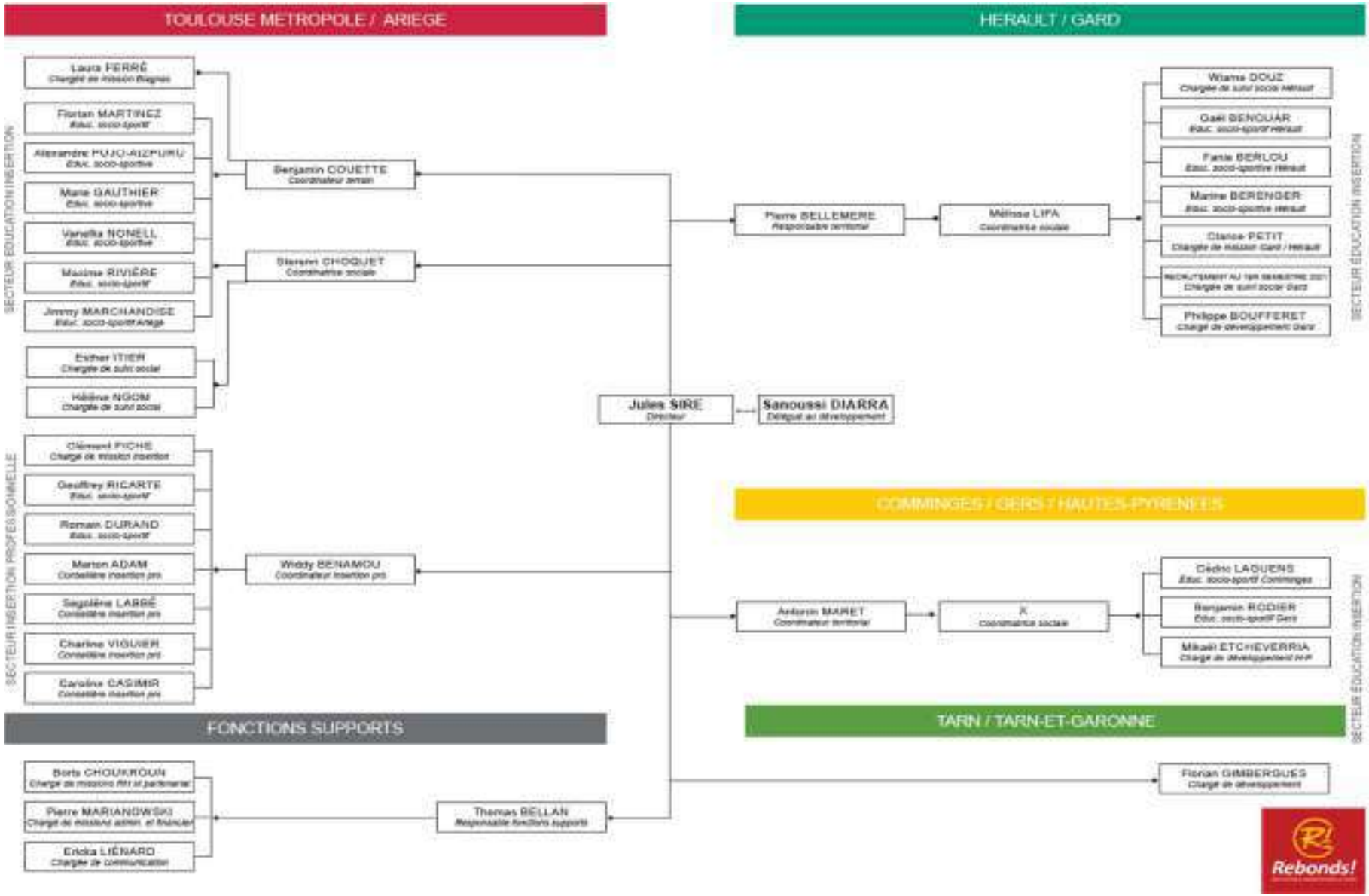
TOULOUSE METROPOLE / ARIEGE
HERAULT / GARD
COMMINGES / GERS / HAUTES-PYRENEES
TARN / TARN-ET-GARONNE
FONCTIONS SUPPORTS
SECTEUR EDUCATION INSERTION
SECTEUR INSERTION PROFESSIONNELLE
Laura FERRÉ
Florian MARTINEZ
Alexandre PUJO-AIZPURU
Marie GAUTHIER
Vanella NONELL
Maxime RIVIÈRE
Jimmy MARCHANDISE
Esther ITIER
Hélène NGOM
Benjamin COUETTE
Coordinateur terrain
Stéphanie CHOQUET
Coordinatrice sociale
Clément PICHE
Geoffrey RICARTE
Romain DURAND
Marion ADAM
Conseillère insertion pro
Ségolène LABRÉ
Conseillère insertion pro
Charline VIGUIER
Conseillère insertion pro
Caroline CASIMIR
Conseillère insertion pro
Widdy BENAMOU
Coordinateur insertion pro
Boris CHOUKROUN
Pierre MARIANOWSKI
Ericka LIÉNARD
Thomas BELLAN
Responsable fonctions supports
Jules SIRE
Directeur
Sanoussi DIARRA
Délégué au développement
Pierre BELLEMERE
Responsable territorial
Mélissa LIFA
Coordinatrice sociale
Wiame DOUZ
Gaël BENOUAR
Fania BERLOU
Marine BERENGER
Clarisse PETIT
Philippe BOUFFERET
Antonin MARET
Coordinateur territorial
X
Coordinatrice sociale
Cédric LAQUENS
Benjamin RODIER
Mikaël ETCHEVERRIA
Florian GIMBERGUES
Rebonds!

Sur l'organigramme associatif présenté ci-dessus et au-delà des fonctions associatives traditionnelles, l'évolution des activités de *Rebonds!* a nécessité la création d'un poste de délégué au développement, ainsi que de plusieurs postes de responsables et de coordinateurs territoriaux. Situés au même niveau que celui des coordinatrices sociales, les liens représentés dans cette nouvelle structuration de ressources humaines illustrent non seulement de la prévalence socio-sportive des dispositifs phares, mais également du développement territorial initié depuis 2014. Par ailleurs, liée principalement à l'augmentation du nombre d'interventions déployées sur le territoire toulousain (puis au-delà), ainsi qu'à l'augmentation du nombre de bénéficiaires suivis dans le dispositif insertion, cette dynamique de salarisation et de professionnalisation renforce également la gestion de l'association et rassure les différents partenaires. Elle permet de stabiliser et de consolider les périmètres d'intervention originels (investis pendant dix ans) pour, ensuite, être en capacité de s'étendre à d'autres territoires.

Des logiques de recrutement au service du projet

Le caractère original des dispositifs précédemment décrits peut vraisemblablement s'expliquer par la sociologie des membres de *Rebonds !*, leurs parcours et leurs ressources (individuelles et collectives). Et ce qui s'observe parmi les membres les plus influents de l'association se retrouve à tous les étages de l'attelage. Cela vaut pour la stratégie de recrutement des éducateurs, comme pour celle des administrateurs. L'une et l'autre servent la double ambition de suivi « global » véritablement *socio-sportif* et de développement territorial. Elles visent aussi à dépasser l'ambivalence existante entre secteur associatif et travail social (Sinaglia-Amadio, 2007). Il y a là une originalité qui renforce à la fois, la pertinence des dispositifs et leur légitimité d'une part, mais aussi la dynamique d'essaimage territorial d'autre part. Concrètement, le recrutement des éducateur-trice-s socio-sportifs organisé par l'association cible des diplômés issus principalement de la formation STAPS (donnant droit à la carte professionnelle d'encadrement en activités physiques, sportives et artistiques), et présentant des compétences dans la pratique du rugby. La diversité du suivi induite par les dispositifs amène également *Rebonds !* à recruter dans le champ de la coordination sociale, voire du médico-social. De façon plus générale, l'organisation des ressources humaines, qui accompagne les enjeux émergeants du terrain et des politiques publiques, est également fidèle aux principes d'une gouvernance associative ouverte et intersectorielle.

CA	Rugbymen	Directeur ITEP	Directrice d'école	Enseignante chercheure	Directeur de Banque	Directeur grande entreprise
Salariés	Educateur-trice-s socio-sportifs	Coordinatrices sociales	Gestionnaire relation Education Nationale	Appropriation des mouvements de recherche action *Rebonds!*	Gestion comptable et stratégies lignes de financement	Chargés de communication et marketing

Tableau 2. Diversité des profils des membres de *Rebonds !*

En effet, l'évolution de la composition du CA, traduisant la transversalité recherchée, met en évidence une stratégie de recrutement assurant une diversité de positionnements institutionnels et géographiques. Après une période transitoire où les anciens salariés intégraient le CA, depuis 2012, celui-ci s'ouvre progressivement à des acteurs considérés comme « stratégiques », représentant des institutions variées (rugby, banque, grands groupes privés, recherche, éducation nationale, économie sociale et solidaire, etc.) ou implantés dans les nouveaux territoires investis ou visés. L'objectif est de constituer un groupe d'acteurs ressources, capable sur chaque territoire de mobiliser un réseau de financeurs et/ou d'entretenir les liens construits avec l'Education Nationale et les autres partenaires des systèmes d'actions locaux. Cette construction plurielle de ressources humaines est structurée par des groupes et temps de travail définis, mixant ainsi compétences (sport/social) et statuts associatifs (salariés/administrateurs). Cela donne l'opportunité aux acteurs de terrain (éducateurs socio-sportifs, coordinatrices sociales et coordinateurs de terrain), de s'approprier les singularités institutionnelles, politiques et partenariales des divers champs et territoires ciblés.

Des salariés engagés, dévoués à la « cause »

Ancrage local, omniprésence et disponibilité

La principale particularité des éducateurs socio-sportifs réside dans leur appartenance systématique à un club de rugby et dans leur capacité à se rendre disponibles sur des plages horaires contraignantes. En effet, outre les astreintes des week-end associées à la prise en charge des déplacements des jeunes sur les tournois, les semaines de travail consistent à la fois en l'animation des cycles éducatifs de rugby en école, les transports (les trajets maison-club pour les jeunes) et/ou le coaching pour les entraînements. Ainsi, une journée-type articule des matins et après-midis passés en école ou ITEP lors des périodes scolaires (ou en stages et chantiers insertion[12] lors des vacances scolaires) et des débuts de soirées passés en club pour amener les jeunes, auxquels s'ajoutent souvent un engagement personnel auprès de ces mêmes clubs. Sachant, également, que chaque éducateur socio-sportif est en charge de plusieurs jeunes dans le suivi individuel et qu'il arrive parfois que certains soient contactés par téléphone à toute heure de la journée et de la nuit. Ce qui, pour le coup, donne à voir des conditions de travail assez particulières nécessitant engagement et grande disponibilité.

> « *Tu sais en tant que salariée dans une association je ne gagne pas beaucoup d'argent, mais pour l'instant ça me suffit dans le sens où je travaille avec un outil qui est ma passion. Même si parfois ce n'est pas forcément évident car tu as des horaires un peu compliqués ou quand tu as les entraînements tard le soir avec l'EAF. Mais je suis habituée parce que les entraînements le soir ça fait des années que je fais ça. D'ailleurs, parfois, je ne sais même pas à quel moment je suis payée et à quel moment je ne le suis pas. C'est vrai que je ne compte pas le temps passé*

[12] L'association organise une prise en charge des jeunes qui bénéficient du suivi *Rebonds!* lors des périodes de vacances scolaires. Les plus jeunes d'entre eux partent en stage de quelques jours accompagnés des éducateurs socio-sportifs et des coordinatrices sociales, les plus âgés participent à des chantiers en partenariat avec des structures qui demandent la réalisation de travaux de jardinage, peinture, réhabilitation, etc., sur les matinées d'une semaine. Les après-midis étant réservées aux loisirs.

sur le terrain. Le terrain c'est ma vie et si je peux me mettre au service des jeunes dans le besoin, je ne réfléchis pas. Pour le moment je le fais » (Extrait de discours informel éducatrice socio-sportive, notes carnet de terrain, 2020)

Une rémunération plus faible que dans les autres secteurs, des horaires flexibles, des compétences étendues, une pluri-activité, etc., sont autant d'éléments qui caractérisent l'engagement des salariés. Dans le prolongement des travaux de M. Simonet (2012), sur la question du travail et de l'engagement en milieu associatif, nous pouvons classiquement ici pointer « *la "part bénévole" », analysée comme une "part engagée", "militante", du travail salarié dans le secteur associatif* ». Une part tout à fait prégnante dans la construction des carrières professionnelles si l'on se réfère aux dynamiques de création et de développement de l'association *Rebonds !* (Figure 4). Dit autrement, nous constatons au sein de l'association une forme de « *bénévolat salarial* » (N'Diaye, 2004) qui permet à ses membres de pouvoir répondre aux rôles et missions qui leur sont conférés, tout en s'appuyant avec force sur l'utilité sociale et la portée de leurs actions auprès des bénéficiaires. Ces éléments compensant par ailleurs des conditions de travail moins avantageuses que dans d'autres secteurs professionnels. Aussi, pour pallier à la précarité inhérente à l'engagement associatif en tant que salarié, *Rebonds !* propose des conditions de travail attractives et stables. En effet, nos précédents travaux (Penin, 2019) montrent que l'intervention auprès de publics précarisés est souvent portée par des salariés eux-mêmes précaires. Ce n'est pas le cas au sein de *Rebonds !*. Tous les salariés de l'association ont été recrutés sur la base d'un contrat à durée indéterminée. Il y a là une condition très favorable à la stabilité des équipes et à un engagement fort et durable. A ce titre, même si les salariés sont régulièrement amenés à multiplier les activités plurielles[13] dans des conditions salariales finalement peu satisfaisantes, le regard qu'ils portent sur leur emploi confirment plusieurs études révélant que les salariés issus d'associations sont davantage intrinsèquement motivés que des salariés d'entreprises privées (Narcy, 2009).

De la stabilité pour se développer

A travers la logique pluridisciplinaire et intersectorielle privilégiée, l'association constitue un espace singulier aux frontières de différents mondes (sportif, social, sanitaire, médico-social, institutionnel et politique) dans lequel les dispositifs déployés s'appuient sur une forte dimension collective et partenariale. L'ingénierie méthodologique ainsi développée, corrélée à la diversité et la complémentarité des membres (salariés et bénévoles) de l'association permettent non seulement de s'adapter aux particularités des jeunes accompagnés mais aussi des différents territoires investis, tout en restant en cohérence avec l'*ADN* historiquement construit et les valeurs originelles du projet. A ce titre, les recrutements opérés et l'organisation du travail structurée par tâches, compétences, réseaux et position professionnelle ou

[13] Par exemple, les éducateurs socio-sportifs sont en charge de plusieurs missions rattachées à différents domaines (1) de l'EPS avec la maîtrise de la construction des cycles éducatifs rugby en accord avec les socles commun de l'Education Nationale, (2), du sport avec l'entrée des notions d'entraînement à des fins de performances et de compétitions tout en gardant le fil conduction de fair-play et de coopération relatif aux valeurs de Rebonds, (3) de l'accompagnement social avec la maîtrise des diverses communications avec les jeunes, les familles et les multi partenaires mobilisés autour d'une situation, voire des dispositifs de droit commun et des d'actions sociales existantes pour approfondir ces accompagnements individuels auprès d'un public à forte préoccupations sociales.

institutionnelle permettent d'assumer l'ambition du projet socio-sportif et rendent ensuite possible le détachement d'acteurs phares au service de la stratégie d'essaimage : délégué au développement – responsable territorial - directeur – président, soutenus également par les administrateurs.

> « *L'important pour nous c'est d'être identifiés au bon endroit au bon moment […] On a N, on a C, T, ce sont tous des salariés qui font un peu plus parfois que ce qui est écrit sur le contrat mais qui donnent de leur personne pour assister à des petits déjeuner partenaires par exemple, à des buffets de séminaires, etc. Ils sont vraiment engagés pour l'association et ça permet aux partenaires de nous identifier facilement avec à chaque fois une légitimité institutionnelle* » (Discours directeur, extrait de carnet de terrain, Mars 2021)

En effet, si l'ingénierie construite propose un fil directeur commun pour le déploiement de toutes les interventions, elle garantit également suffisamment de souplesse et de flexibilité pour pouvoir s'imbriquer dans un écosystème local défini. N'étant pas qu'une simple duplication d'un « concept socio-sportif », la méthodologie mobilisée et surtout ses différents dépositaires (les éducateurs ou les responsables territoriaux) s'adaptent aux besoins locaux et aux réseaux existants. La mobilisation de secteurs pluriels pour l'opérationnalisation des dispositifs permet ainsi également de pénétrer des réseaux d'acteurs différents, d'occuper le terrain et d'être visible.

D. De l'incarnation à l'institutionnalisation de l'association

Si la diversité des profils des membres de l'association témoigne de leur ambition d'ancrer leur intervention dans un espace singulier, aux frontières de plusieurs institutions : l'école, les clubs sportifs, les familles, les structures de droit commun et les pouvoirs publics, elle constitue également un indicateur du degré de structuration et de rationalisation de l'organisation. Soucieux de pérenniser leurs actions, les responsables se sont engagés, depuis la création de *Rebonds!* en 2004, à la fois dans une spécialisation croissante de leurs activités afin de s'imposer comme des partenaires fiables, compétents et reconnus, dans le recrutement de professionnels rémunérés (nous l'avons vu) et dans un processus de « mise en administration » de l'organisation. Ces trois dimensions, relevant respectivement de dynamiques d'institutionnalisation, de professionnalisation et d'introduction de la logique gestionnaire observables au sein de *Rebonds!*, ont ainsi permis le passage **d'une association incarnée à une association institutionnalisée**.

« S'institutionnaliser » pour devenir légitime

Correspondant à l'émergence d'une réalité sociale progressivement dotée d'une extériorité, d'une force ou d'une consistance suffisantes pour bénéficier du qualificatif de réalité (Bellegarde, 2003), l'***institutionnalisation*** a été rendue nécessaire par l'environnement fortement institutionnalisé dans lequel évolue *Rebonds!*, mais a surtout permis, dans un premier

temps, la reconnaissance progressive des activités et des dispositifs mis en place et, dans un second temps, la construction, puis la consolidation de sa légitimité vis-à-vis de ces institutions. L'efficacité du degré d'institutionnalisation donné à voir aujourd'hui par l'association se mesure à sa capacité « d'*isomorphisme normatif* » (Di Maggio et Powell, 1983), c'est-à-dire sa capacité à respecter les normes et les contraintes qui s'imposent à elle lors de réponse à des appels à projets, des appels d'offres ou pour l'obtention d'agréments. A ce titre, la pluralité et la diversité des agréments obtenus par *Rebonds!* depuis 2005 témoignent à la fois de cette volonté de légitimation institutionnelle et de reconnaissance intersectorielle.

Type d'agrément	attribué par	en date du
Jeunesse Education Populaire	Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports	29/09/2008
Sport	Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports	14/04/2005
Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale	DIRECCTE Occitanie	01/06/2018
Label - 40 ans Politique de la Ville	Préfecture de la Haute-Garonne - CGET	30/07/2018

L'obtention de labels et de toute autre forme de soutien institutionnel, permet aux dirigeants de l'association de « *sortir les bonnes cartes au bon moment* » (directeur, extrait de carnet de terrain, avril 2021) au grès des partenaires rencontrés, mais permet également de diversifier ses ressources financières. En effet, une autre illustration de ce degré d'institutionnalisation tient en la capacité de l'association à mobiliser depuis de nombreuses années des financeurs multiples, publics et privés. Avec une trentaine de partenaires issus de la sphère publique (de l'Union Européenne aux collectivités locales) et plus d'une quarantaine provenant de la sphère privée (des organisations sportives aux fondations d'entreprises), *Rebonds!* s'est progressivement construit un réseau de financeurs potentiels, riche et diversifié. Celui-ci lui permet notamment de pallier aux évolutions de l'engagement de l'Etat générant parfois la précarisation et la privatisation des ressources des associations et de ne pas être systématiquement dans une position de sous-traitance d'un certain nombre d'institutions publiques ayant besoin des services d'utilité sociale que les associations peuvent fournir (Hély, 2009).

L'évaluation pour nourrir le développement

Forts de l'impact positif des actions menées sur Toulouse Métropole depuis 2004 et d'une légitimité d'intervention dans le champ de l'éducation et de l'insertion reconnue, les dirigeants de *Rebonds!* passent, depuis 2014, les frontières du département de la Haute Garonne et intègrent d'autres espaces régionaux. En investissant les départements de l'Ariège, de l'Hérault, du Gard, du Gers, du Tarn, du Tarn et Garonne et des Hautes-Pyrénées, ce sont aujourd'hui huit départements qui sont couverts par l'intervention de l'association et l'ambition affichée est de continuer à augmenter le nombre de bénéficiaires en déployant, à terme, ses dispositifs dans l'ensemble de la région Occitanie. Cependant, pressentant que les enjeux (et les dangers) du développement territorial engageaient d'une part la faculté d'adaptation de *Rebonds!* et de ses membres, et interrogeaient d'autre part les modalités de préservation de « *l'identité sociale de*

l'association » (Hoarau, Laville 2008), ses dirigeants ont intégré, en 2019, une ***logique gestionnaire*** en sollicitant une agence de conseil pour les guider dans l'élaboration d'un plan stratégique et la gestion des ressources humaines. En effet, ayant identifié un besoin de restructuration de son organisation et de planification des stratégies pour faciliter l'entrée sur les nouveaux territoires, ils fixent au cabinet expert l'objectif d'accompagner l'association dans ce changement d'échelle.

Plus précisément, celui-ci est mandaté pour travailler sur : (1) la formalisation des missions et des valeurs, (2) la formalisation d'un modèle organisationnel et opérationnel propice au déploiement, (3) la construction d'un parcours type de création d'un nouveau pôle territorial et (4) la formalisation d'un modèle économique des pôles en identifiant les perspectives d'action et d'évolution. Les résultats produits sont totalement appropriés par les administrateurs de *Rebonds!* et se concrétisent d'abord par l'écriture du projet associatif (cf. point suivant) qui identifie les valeurs constitutives de l'identité de l'association et formalise les différents éléments clés du développement ciblés par le DLA (ressources humaines, étapes de déploiement, dépersonnalisation des valeurs, etc.). Par ailleurs, l'organigramme est retravaillé et les missions associées au déploiement territorial redistribuées à l'interne entre le Président, le Directeur et le Délégué au développement (poste spécifiquement créé et attribué au fondateur de *Rebonds!*), du portage politique du dispositif au niveau local jusqu'à la recherche de financements au niveau national.

Témoignant, là encore, du niveau de structuration de l'association, l'utilisation de cette logique gestionnaire par ses dirigeants montre également leur appétence à inscrire systématiquement leurs activités dans une démarche d'évaluation qui est surtout une démarche d'accompagnement. Le Dispositif Local d'Accompagnement, au même titre que le recours régulier à des études universitaires portant sur les pratiques et le fonctionnement, constituent pour l'association des *outils opérationnels* pour la conduite des projets et l'utilisation des ressources humaines, des *outils d'aide à la décision* dans l'élaboration de nouveaux projets et des *instruments stratégiques* pour améliorer la qualité des actions entreprises et leur gestion. La mobilisation et l'intégration de la démarche d'évaluation, ainsi que l'appropriation des résultats produits font partie de l'ingénierie *Rebonds* ! et attestent d'une forte propension à les appliquer pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de l'association.

Un projet associatif à la fois cadre et outil

Le projet associatif[14] *Rebonds!* de 2020 présente un double objectif : d'une part, répondre à la nécessité d'expliquer l'évolution et le fonctionnement de l'association et, d'autre part, le diffuser (pour communiquer) auprès des RH et des partenaires opérationnels, institutionnels et financiers.

[14] Cette analyse appliquée à l'association *Rebonds!*, s'inscrit au prisme de la définition de Bréchet et Desreumaux (2005), complétée par Aurégan et al. (2007), exprimant le fait que « le projet peut se définir dans une optique stratégique comme une anticipation opératoire de type flou, individuelle ou collective, d'un futur désiré, qui mêle le délibéré à l'émergence ».

Témoigner de l'identité associative

D'abord, le projet associatif rappelle l'histoire de l'organisation et pose clairement le travail multi partenarial et la dimension collective des actions et des positionnements comme bases du fonctionnement de l'association. Il notifie les moments phares de son évolution tels la création de dispositifs ou d'actions clefs, ainsi que les crises internes ou externes qui ont influencé les restructurations de l'association. Ainsi, dans une articulation forte entre association, valeurs et sens de l'action (Laville et Sainsaulieu, 1997), ce projet dépasse le support réglementaire et normatif pour représenter un processus de démarche et de méthode à part entière. Son rôle consiste alors à formaliser les conditions d'un processus d'élaboration collective (Piludu, 2015), en réaffirmant les singularités de l'association pointées dans le cadre du DLA de 2019. Par ailleurs, en tant qu'instrument de communication (interne) et par le fait qu'il identifie les différents acteurs interdépendants du fonctionnement de l'association, il permet à chaque membre de se situer par rapport à l'histoire et aux valeurs de *Rebonds!*, et de mesurer les conditions et les perspectives de son engagement – humain, opérationnel, institutionnel ou financier. A ce titre, l'écriture du projet associatif répond aux besoins et enjeux de positionner l'association autant dans une démocratie représentative que dans une démocratie participative. De ce point de vue, le projet associatif, produit d'une élaboration collective, participe au processus de construction de l'identité associative autant qu'il en témoigne (Piludu, 2015).

Mettre en cohérence des choix et actions réalisées et/ou envisagées

Par ailleurs, dans un caractère multidimensionnel et obsolescent (Le Berrigaud, 2016), il s'agit pour ce projet d'identifier, et de mêler au caractère conventionnel et normatif, des facteurs humains et organisationnels qui influent sur cette obsolescence ainsi que sur le potentiel d'actualisation du projet associatif. Dit simplement, le projet associatif doit à la fois : garantir la cohérence des diverses actions et prises de décisions relatives aux activités de *Rebonds!* ; rendre visible l'association, son fonctionnement, ses valeurs, ses actions ; et anticiper les changements de gouvernance nécessaires pour s'adapter aux modifications des positionnements des acteurs des territoires, aux évolutions des politiques publiques ou aux reconfigurations des systèmes d'action locaux. A ce titre, le financement de l'AMI *#TremplinAsso* obtenu en 2019 met rapidement à l'épreuve le projet de l'association car cet accompagnement spécifique de l'Etat impacte sa visibilité et modifie l'entrée sur les nouveaux territoires dans la mesure où cette reconnaissance nationale complexifie à la fois le nombre de lignes financières et de projets, ainsi que le nombre de partenaires et les niveaux d'intervention (du national au local). Dès lors, le contenu et la formalisation du projet associatif constituent un outil pour assurer la cohérence malgré la dispersion et apporte lisibilité et légitimité auprès des nombreux partenaires, au-delà des acteurs qui l'incarnent ou la représentent. Comme en atteste cet extrait d'entretien :

> « *Donc c'est une architecture qui a tenu compte du parcours du fondateur de l'association et qui est aujourd'hui clarifiée dans le projet associatif.* […] *L'idée c'est qu'une structure doit fonctionner en dehors des personnes, si on*

veut qu'elle puisse continuer à vivre. Il ne faut pas qu'elle soit trop personnalisée. Et donc là, les choses sont posées et cela clarifie le fonctionnement et la gouvernance de Rebonds! ». (Extrait d'entretien Président Rebonds, Mars 2020)

Au final, associées à un (long) processus d'institutionnalisation et de professionnalisation, ces différentes étapes de rationalisation, de formalisation et de structuration de l'association apparaissent indispensables pour le développement territorial de ses actions. Le projet associatif est ainsi une déclinaison de l'objet social, justifiant l'existence de l'organisation et cadrant son développement autour de lignes directrices, d'objectifs et de moyens. Cette dynamique éclaire la quête constante d'un équilibre à trouver entre (1) le renforcement des repères et des références communes qui constituent des éléments de visibilité de l'association dans les territoires et un élément de cohésion des ressources humaines, (2) la nécessité d'être suffisamment « agile » institutionnellement pour s'adapter aux (nombreux) changements observés dans les écosystèmes dans lesquels l'association intervient ou aux modifications de paradigmes des partenaires avec lesquels elle interagit.

E. Anticiper la maîtrise du "rebond du ballon" au-delà du territoire d'émergence de l'association

Au-delà de la maîtrise des singularités territoriales[15], interroger les conditions d'efficacité du processus d'essaimage renvoie, du côté de l'association elle-même, à d'autres enjeux articulant la transmission de l'héritage des fondateurs[16], l'émergence et le partage d'un sentiment d'utilité sociale et la structuration du champ du socio-sport.

La question de la « socialisation professionnelle » à et pour *Rebonds*!

Jusqu'en 2017, les éducateurs socio-sportifs sont les produits d'une socialisation professionnelle lente au sein de l'association *Rebonds!*. Le parcours type se caractérisant par une première embauche en service civique, puis en qualité d'éducateur socio-sportif où les temps d'activité au sein des locaux de l'association et sur le terrain articulent apprentissage du métier et imprégnation profonde des valeurs *Rebonds!*. Ce process, longtemps éprouvé et permettant l'incorporation de l'« ADN Rebonds ! » est, à partir de cette date, bousculé par le déploiement territorial et la pénétration d'autres espaces d'intervention éloignés de Toulouse. Il est alors adapté par un double mouvement de recrutement de nouveaux salariés et de montée en responsabilité des plus anciens.

Du côté des éducateurs socio-sportifs amenés à intervenir sur de nouveaux territoires, la stratégie de recrutement mise en place priorise les « *gars du coin* » (Renahy, 2010), afin de légitimer l'ancrage local et faciliter le gain du terrain, aussi bien dans les quartiers auprès des

[15] Ces questions sont abordées dans la partie 3 de ce rapport.
[16] J.-L. Laville., R. Sainsaulieu, (sous la direction de), *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, p. 19.

jeunes qu'au sein des réseaux sportif et politique. S'appuyant sur l'idée que le « capital d'autochtonie » est une ressource précieuse (Retière. 2003) cet ancrage territorial apparaît déterminant pour la mise en place des actions de l'association dès lors que l'on s'écarte de son territoire d'origine. Aussi, pour « compenser » l'absence d'acculturation à l'« esprit *Rebonds!* » induite par ces recrutements autochtones, les dirigeants de l'association montent en compétences les anciens éducateurs en les nommant « responsables territoriaux » dans les espaces nouvellement investis. Dès lors, ces derniers, purs produits de la socialisation professionnelle *Rebonds!*, garantissent la transmission et la pérennité de l'identité et des valeurs historiques auprès des nouveaux recrutés. Ainsi, le développement RH est donc pensé pour surmonter les difficultés inhérentes au fonctionnement multi partenarial et au déploiement territorial. Les éducateurs socio-sportifs, les coordinatrices sociales comme les coordinateurs de terrain, présentent des ressources (professionnelles, sportives, d'autochtonie, de réseau), mobilisables sur les phases d'implantation et de développement de l'activité *Rebonds!* sur les nouveaux territoires envisagés.

Ainsi, la socialisation professionnelle organisée par et pour l'association repose sur une formation (relativement longue) des nouveaux salariés, un accompagnement assuré par les plus anciens et, surtout, une installation des nouveaux recrutés envisagée dans le temps long et la stabilité. Cette stratégie de développement passe ainsi par des modes de contractualisation qui privilégient des durées indéterminées. Aussi, cette stabilité est assurée par le socle sportif de l'activité associative : le rugby qui agit comme outil de partage, de cohésion et, dans le prolongement, de transmissions de ses valeurs.

L'utilité sociale comme ciment de la socialisation professionnelle

Au-delà des processus mis en place pour favoriser la socialisation professionnelle à et pour *Rebonds!*, un autre élément s'inscrit dans le sens et l'utilité attribués aux activités menées auprès des jeunes. En effet, dans les perceptions et représentations professionnelles liées au travail associatif, celles des salariés *Rebonds!* se distinguent à travers une définition et, surtout, une appropriation particulière du métier exercé, associé au *socio-sport*. En devenant éducateur-ice-s socio-sportif-ve-s *via* la formation développée spécifiquement par l'association, ils/elles semblent davantage guidé-e-s par la nature du travail. Le sens induit par l'action sportive et sociale construit un sentiment d'utilité, de lien privilégié avec les publics voire d'épanouissement grâce aux changements (de comportements ou de situations) qu'ils perçoivent. A l'instar de ce témoignage :

> « *Ce qui est génial dans cette approche du social finalement c'est d'utiliser l'outil rugby. Avec l'activité, on crée un lien fort avec les jeunes avant de s'immiscer dans leurs vies. Ils pourraient mal vivre cette intrusion, mais là non parce qu'on est leur coach, on est leur confident en voiture, on leur apprend le placage, l'effort, la douleur, le respect. Et là, ils ont confiance en nous et leur famille aussi. C'est fort comme place finalement. Moi je n'aurai pas fait du social autrement que comme ça […] on a un vrai poids dans la vie de ses jeunes* » (M., 33 ans, éducateur socio-sportif)

Ainsi, bien que certaines représentations sur la sécurité et la valeur professionnalisantes de l'emploi associatif font obstacle à son attractivité[17], tous les salariés *Rebonds!* semblent adhérer solidement à l'identité de l'association et s'engagent avec fierté pour son utilité sociale. *« On se sent utiles au quotidien », « on peut se sentir fier de son travail »,* sont ainsi régulièrement entendus quand on les interroge. A ce titre, deux types d'arguments sont convoqués par les salariés : d'une part, la réponse aux besoins des publics en s'épanouissant dans le travail à travers une passion et/ou une conviction sur les valeurs du rugby (100% des salariés sont sportifs, 90% rugbymen-women) et, d'autre part, la possibilité d'être acteur d'un projet plutôt que simple exécutant, comparativement aux autres secteurs d'activité. En effet, cette valorisation par l'accompagnement individualisé est, par ailleurs, accentuée par la perception du caractère innovant de l'activité « socio-sportive » et la responsabilisation dont les salariés font l'objet par l'association pour participer à la structuration de ce champ en construction. Ainsi sont-ils systématiquement sollicités pour le développement de projets (évaluations internes, évènements locaux, régionaux, nationaux, réponses à appels à projets, etc.) dépassant régulièrement les fonctions occupées. Comme le signale cette salariée :

> « *Finalement, on n'est pas que sur notre poste et c'est tout. On a toujours des missions de confiance qui, un, nous mettent en valeur, et deux, montrent qu'on compte également sur nous pour faire avancer l'association. C'est ultra-gratifiant, surtout en comparant avec d'autres postes équivalents où on assure notre rôle et c'est tout* » (C., 31 ans, Coordinatrice sociale)

Ainsi, selon la typologie qui décline les types de travailleurs associatifs (Dussuet et Flahault, 2010), les salariés *Rebonds!* pourraient être qualifiés de « professionnels associatifs salariés » dans le sens où le métier exercé peut être considéré comme ayant été inventé par l'association[18] et l'aboutissement de sa reconnaissance est, de fait, tributaire de son activisme. Ainsi, cette dynamique permet aux salariés de s'approprier une forme d'utilité sociale qui dépasse l'association d'appartenance et, *in fine,* accentue la perception positive de leur engagement, ainsi qu'un sentiment de responsabilisation et d'attachement à leurs missions. Travailler à et pour *Rebonds!* invite à se consacrer aux valeurs et à la durabilité des actions de l'association, ce qui induit une réappropriation individuelle et collective du sens apporté au travail. Cet élément est d'autant plus significatif qu'habituellement, « *les attentes de réalisation des personnes dans leur travail sont souvent empêchées par des modes d'organisation du travail qui ne savent ni mobiliser ni valoriser ces aptitudes à se relier aux autres et à s'investir personnellement dans le travail* » (Bellaoui et Lamy, 2015). Aussi, et même si on observe certaines nuances de ces perceptions et représentations de l'association en fonction du statut de ses membres[19], les valeurs fondatrices des dispositifs *Rebonds!*, fair-play et coopération,

[17] Selon une étude sur la perception de l'emploi associatif réalisée par le Mouvement associatif en novembre 2014.

[18] Un projet est lancé aujourd'hui avec deux autres associations pour faire reconnaître la compétence socio-sportive d'un point de vue politique, institutionnel, de la formation et de la professionnalisation.

[19] Même si les lignes de pensées construites au sein de ce collectif professionnel convergent vers des croyances et valeurs similaires, certaines nuances, notamment sur les degrés d'imprégnation de ces perceptions et

semblent être appropriées et investies fidèlement par les salariés de l'association. Ce qui préserve l'identité *Rebonds!* malgré la distance, parfois importante, entre le territoire d'intervention et la ville-mère qu'est Toulouse.

Définir et formaliser le socio-sport pour continuer à se développer

Au-delà des enjeux liés à son propre développement, l'association souhaite contribuer, à son niveau, à l'émergence d'un nouveau secteur d'intervention - celui du socio-sport – en partageant notamment avec d'autres acteurs ses réflexions et expériences sur les savoirs et les savoir-faire requis. Depuis la création de l'association, les réflexions sur le statut d'éducateur-rice socio-sportif-ve ont toujours été nombreuses et structurantes. Les actions font d'ailleurs l'objet d'expérimentations régulières menées sur le terrain dans une démarche de recherche et développement dans le but de formaliser et d'améliorer l'ingénierie mise en place. Comme le résume le fondateur de l'association, désormais en charge de son développement :

> « *Si elle amène une plus-value réelle à la qualité de nos actions, la politique R&D de Rebonds! est également génératrice de dynamique d'excellence au sein des équipes bénévoles et salariées, tout comme au sein de nos écosystèmes. En ce sens, le projet de développement et de promotion des savoirs et savoir-faire du socio-sport est surtout une opportunité pour l'association de franchir un palier en matière de Recherche et Développement qui lui permettra d'améliorer ses propres pratiques, de former ses intervenants (bénévoles et salariés), de faciliter l'essaimage de ses actions dans de nouveaux territoires, et d'éclairer les interlocuteurs publics et privés sur le socio-sport* » (Chargé de développement, Juin 2020).

Ce domaine d'activité fait en effet l'objet, depuis quelques années, d'un début de reconnaissance institutionnelle. Une politique publique émerge à laquelle l'association *Rebonds!* est associée, d'abord *via* la participation à la préfiguration d'une Association Nationale de la Performance Sociale par le Sport (ANPSS). L'association *Rebonds !* a notamment directement participé aux premiers temps de ce groupement. Plus récemment, l'association a pris ses distances avec l'ANPSS pour co-porter un autre projet visant à asseoir le socio-sport et à en assurer la reconnaissance et le développement. Se sont donc engagées progressivement des collaborations avec deux autres associations (Breizh insertion et DAHLIR) visant à former un consortium, soutenu par des partenaires nationaux (Ministères des Sports, Agence Nationale du Sport, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Pôle ressource national sport innovation). Toutefois, même si cette échelle nationale devient un élément porteur de l'institutionnalisation de l'association et, de fait, de la formalisation du secteur du socio-sport, c'est de manière située que l'association souhaite porter le projet. Comme le justifie ici SD :

---

représentation, sont a constater auprès des salariés sociaux qui présentent un discours moins accès sur les APS, et plus encore, sur les salariés issus de la situation de déploiement qui présentent un parcours d'acculturation Rebonds moindre. Cela pourrait alors, ultérieurement, poser la question de l'effet déconcentration des actions de Rebonds sur les perceptions et représentation de ses membres.

> *« Dans notre démarche nous ne souhaitons pas devenir une notice du socio-sport. Nous revendiquons être des acteurs de terrain, où le bénéficiaire prime sur la stratégie, toutefois l'ingénierie montée et construite de manière empirique nous donne aujourd'hui la possibilité de pouvoir formaliser cette innovation par laquelle nous tentons quotidiennement de répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles qui est celle de l'ingénierie du socio-sport.* […] *Si les chercheurs commencent à travailler sur ces questions, leurs travaux doivent pouvoir s'appuyer sur les initiatives existantes autant que les acteurs de terrain doivent pouvoir s'appuyer sur les connaissances scientifiques »* (Discours Chargé de développement, Extrait carnet de terrain, Septembre 2020)

Dès lors, se positionnant comme un « observatoire privilégié », *Rebonds!*, entouré d'un consortium d'autres associations inscrites dans le même secteur d'intervention et de laboratoires de recherche universitaires, s'attache aujourd'hui à expérimenter et à faire évoluer les théories et les pratiques professionnelles du secteur socio-sport, et à permettre l'accès aux savoirs et savoir-faire du secteur. Ce positionnement s'inscrit ainsi en complémentarité du développement des dispositifs et d'une socialisation professionnelle singulière, au service de la stratégie d'essaimage initiée par l'association depuis 2014.

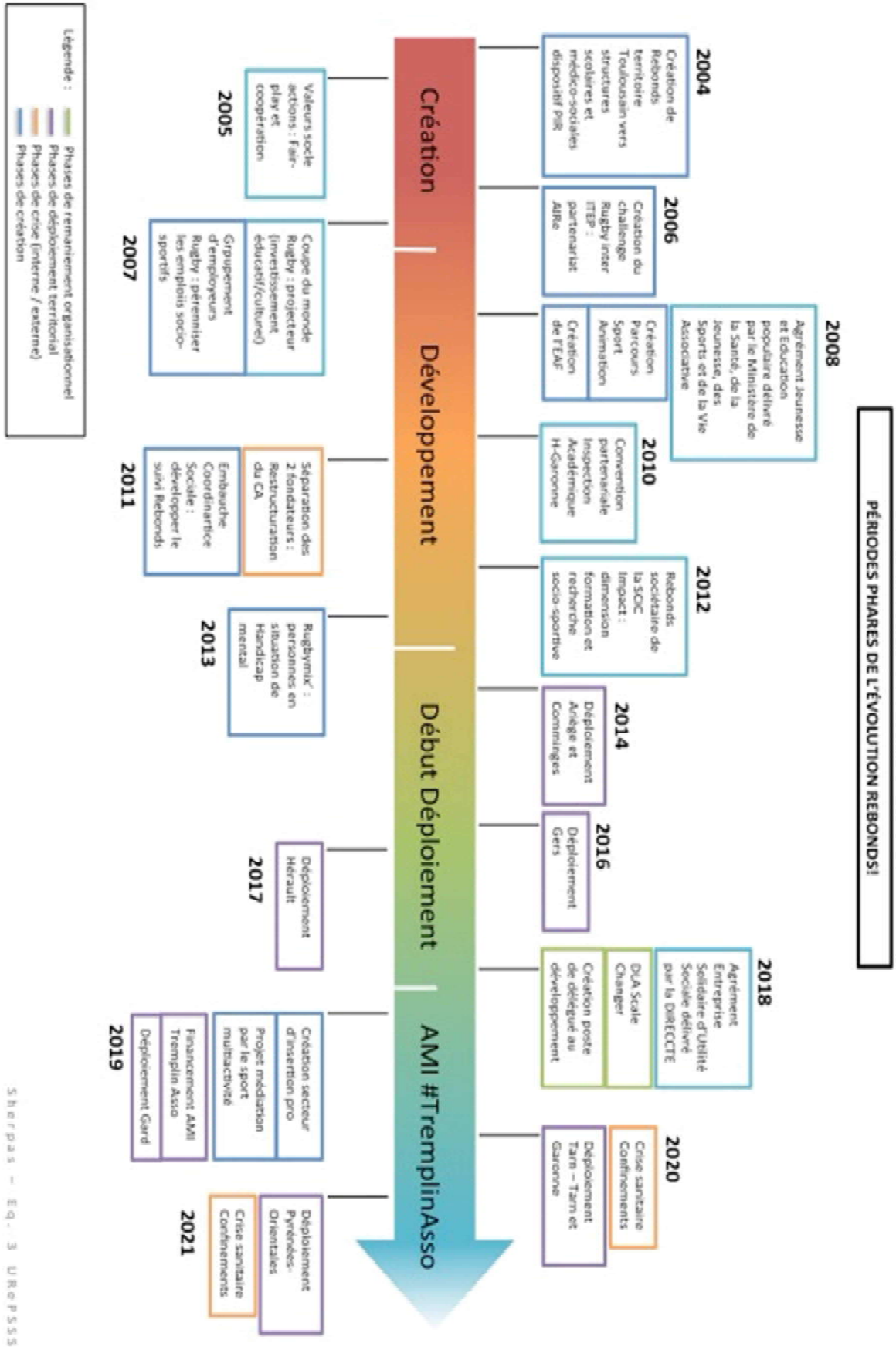

Figure 4. Périodes phares du développement *Rebonds!* (2004 à 2021)

Partie 2. Mesurer les effets auprès des bénéficiaires.

Pour plusieurs raisons, la mesure de l'impact d'un dispositif auprès des bénéficiaires n'est pas simple. Quels indicateurs mobiliser ? À quel moment effectuer la mesure ? Comment distinguer ce qui a été produit par le dispositif de ce qui tient à d'autres ressorts ?

La tentation est grande alors, de se reposer sur des éléments apparemment objectifs et surtout, aisément observables. Dans cette logique, on comprend bien le succès des travaux faisant de l'insertion professionnelle le cœur de la mesure. Ce qui peut d'ailleurs être tout à fait intéressant, si l'on considère que l'insertion professionnelle constitue l'objectif ultime des dispositifs visant l'intégration ou qu'elle en est le meilleur révélateur. Mais ce n'est pas exactement la position que nous défendons ici.

D'abord parce que l'insertion professionnelle ne dépend pas seulement de ce que produisent les dispositifs. De nombreux facteurs exogènes pèsent, parfois très lourd, sur l'accès à l'emploi : niveau de diplôme, expériences professionnelles, âge, sexe, lieu de résidence, couleur de peau…

Surtout, l'insertion professionnelle, ne concerne qu'une dimension de l'intégration parmi d'autres. Celle-ci renvoie à la dimension organique des liens sociaux tels que les catégorise Paugam (2009). Il nous paraît important d'interroger d'autres formes de liens sociaux et de tenter de saisir ce qu'ils doivent aux dispositifs d'accompagnement suivis. Les « liens de filiation » qui s'inscrivent dans le cadre des relations familiales, les liens « de participation élective » relevant de forme de sociabilités choisies, extra-familiales (amicale par exemple), ou les liens « de citoyenneté », qui renvoient au sentiment d'appartenance à une nation et se traduisent par les engagements allant en ce sens.

Car on peut tout à la fois envisager une insertion professionnelle réussie sans que toutes les intentions d'un programme soient atteintes, comme on peut penser que certains objectifs sont atteints sans que cela s'accompagne d'une insertion professionnelle. En d'autres termes, l'intégration peut être « segmentée » (Safi, 2006).

C'est donc en tentant d'accéder à divers effets que nous avons abordé la question de l'impact du « suivi Rebonds ! » auprès des bénéficiaires. Et si l'interrogation initiale concerne les effets produits, nous sommes convaincus que cela n'a vraiment de sens que si ces effets sont mis en perspective avec les conditions processuelles qui participent à les produire. Nous ne cherchons pas seulement à savoir ce qui se produit, mais aussi comment cela se produit. Faute de quoi, nous ne pourrions espérer proposer plus qu'une évaluation et certainement pas ambitionner raisonnablement d'offrir une ressource pour le déploiement.

Ce volet « impact bénéficiaire » se décline donc en deux parties. La première concerne les effets produits. La seconde, présente des éléments de conditionnalité d'apparition des effets observés. Et avant d'en rendre compte, nous ne pouvons faire l'économie d'une présentation du cadre méthodologique sur lequel reposent nos interprétations.

I. DISPOSITIF METHODOLOGIQUE

Les propositions interprétatives qui sont ici faites se fondent évidemment sur les données collectées sur le terrain. Mais quel terrain ? Et comment a-t-il été interrogé ?

A. COMMENT INTERROGER ?

C'est pour servir la double ambition de cette partie (identifier les effets et les éléments de conditionnalité de ces effets), que nous avons élaboré notre protocole méthodologique. Nous avons pour cela eu recours à l'entretien. Sans méconnaitre les risques de biais liés à « l'illusion biographique » (Bourdieu, 1986), et autres réserves relatives à la fiabilité des discours (Demazière, 2007) cette technique nous a semblé être la plus opportune, dès lors que l'on prend le récit pour un matériaux co-construit à analyser et que l'on considère les spécificités de l'enquête en milieu populaire (Mauger et Poully, 2019). Car bien que médié par le langage, les matériaux collectés permettent d'accéder à des éléments inscrits dans le temps, de reconstruire des parcours biographiques, d'identifier les moments clés, des rencontres importantes ou des expériences structurantes, de renseigner le poids des socialisations et des dispositions acquises, autant que la contingence des histoires de vie ou l'importance des situations. Bref, de nous situer à l'interface des sociologies dispositionnaliste et interactionniste.

Plus précisément, le secteur socio-sportif porte l'ambition de permettre l'acquisition de capitaux variés (au-delà du seul capital sportif). On sait pourtant combien le capital sportif est difficilement rentable dans d'autres cadres sociaux que celui du sport lui-même, particulièrement pour les pratiquants des quartiers populaires (Oualhaci, 2019). Le risque est grand alors de confondre intégration *par* le sport et intégration *dans* le sport (Gasparini, 2008). Mais on peut penser que le caractère multi-partenarial et multi-situé des dispositifs de *Rebonds !* ainsi que la complémentarité des profils et compétences des éducateurs (sportifs/sociaux) pourraient contribuer à faciliter les transferts de dispositions et compétences acquises dans le sport, vers d'autres sphères sociales. Nous porterons donc une attention toute particulière à l'influence des interventions de *Rebonds !* sur la « porosité » des capitaux. Il y a là un enjeu majeur, scientifique et pratique.

Nous interrogerons aussi, dans cette veine, l'impact du suivi sur la structuration des liens sociaux, parce que l'on sait l'importance du capital social sur les différents domaines de l'intégration, qu'il s'agisse de « liens forts » ou de « liens faibles » (Grannoveter, 1973). Il est d'ailleurs possible que l'impact des dispositifs *Rebonds !* se mesure aussi à l'influence des jeunes suivis, sur les réseaux de sociabilité qu'ils entretiennent par ailleurs (peut-être même avant d'entrer dans le suivi). Il n'est pas exclu, qu'alors, les effets produits, puissent « infuser » au-delà des bénéficiaires eux-mêmes. *A contrario*, on peut penser, que l'émergence de nouveaux liens sociaux (ou leur perte), pourrait fragiliser ou se substituer aux sociabilités pré-existantes, comme le relève Paugam, étudiant les effets du chômage sur la structuration des liens sociaux (2006).

En procédant ainsi, nous souhaitons aller au-delà des indicateurs quantitatifs classiques de mesure d'impact, qui ne disent finalement ni comment les effets apparaissent, ni s'ils sont

effectivement produits par les dispositifs étudiés, pas plus qu'ils ne rendent compte de tout ce qui est acquis, mais non (encore) actualisé.

Des entretiens biographiques de type « récits de vie » ont donc été menés avec des jeunes actuellement suivis par *Rebonds* ! ou l'ayant été. Mais saisir l'influence de *Rebonds* ! sur les parcours de vie, ne peut se faire sans considérer les caractéristiques des jeunes suivis, avant leur entrée dans les dispositifs. Tous les jeunes « carencés » ne présentent pas les mêmes « carences ». Ils sont aussi toujours porteurs de ressources (Nols et al., 2017). Ainsi on peut imaginer que les effets du « suivi *Rebonds* ! » s'observent différemment selon les « profils » de bénéficiaires. Peut-être cela dépend-t-il de l'ampleur des fragilités ? Peut-être de la nature du rapport du jeune à l'activité physique (et plus spécifiquement, au rugby) ? Peut-être de son expérience scolaire ? Peut-être des liens sociaux préexistants et de leur nature ? Peut-être plus largement des relations aux institutions ? Bref de tout un ensemble de facteurs dont l'intelligibilité puise du côté des histoires de vie, entre conditions d'existence et socialisations qui les traversent. En d'autres termes des dispositions et des ressources que les jeunes accompagnés par *Rebonds !*, importent dans les dispositifs dans lesquels ils s'inscrivent et que nous avons interrogées. Plus précisément, nous nous sommes concentré sur quelques cadres sociaux : la famille, l'école, les activités institutionnalisées extra-scolaires et les relations électives. Nous y avons observé les influences socialisatrices et les ressources qu'elles permettent d'acquérir.
C'est aussi à cette condition que nous pourrons moins difficilement, tenter d'isoler ce qui résulte de l'intervention de *Rebonds !*, de ce qui tient à d'autres facteurs, ou plus finement, comment s'articulent ces influences. D'autant que les entretiens de la première phase d'enquête insistaient sur la diversité des profils de jeunes accompagnés :

> *Un profil type ? Non je ne saurai pas vraiment te dire. À part que comme de toute façon on intervient sur des écoles qui sont en QPV, on aura que des jeunes issus de QPV, bien que même si demain il y a un jeune qui habite de l'autre côté de la frontière QPV mais qui présente des besoins préoccupants, qui selon nous et selon ses éducateurs à l'école aurait besoin d'un suivi, bien sûr qu'on le prend. On ne va pas le laisser en touche alors qu'il a besoin. Mais après, on a de tout, on a les mahorais qui sont 15 enfants et qui perdent leur logement une année sur deux, on a des femmes veuves qui ont besoin de nous pour accompagner leur enfant ou leurs enfants, on a les gamins qui sont extrêmement violents à l'écoles, qui dealent, qui sèchent, très jeunes, qui se font happer par la vie un peu plus sombre de quartier, on a des jeunes filles qui aiment le rugby et qui finalement à travers ça se sortent de certaines cultures et considérations féminines parfois restreintes, elles s'émancipent et ensuite elles passent des diplômes, elles se construisent un vrai projet de vie auquel elles n'auraient peut-être même pas pensé si on ne les avait pas sorti entre guillemets quoi. C'est assez hétérogène sur les caractéristiques de préoccupation de chaque jeune et c'est pour ça qu'on a vraiment presque un truc à la carte quoi […] toutes les semaines nos éduc' font le point avec Maïlane [la coordinatrice sociale] pour étudier au cas par cas chaque jeune, chaque profil, et chaque avancée ou non sur ces profils là. Les éduc', c'est pas leur formation à la base, et là on leur demande d'être très très polyvalents dans ce qu'ils peuvent penser pour leur jeune, dans les rendez-vous avec les*

familles ou titulaires et concrètement dans ce qu'ils vont pouvoir proposer comme toile à tisser autour de ce jeune en particulier, ce sera jamais la même toile que le jeune voisin, ils n'ont pas du tout les mêmes besoins au final (Coordinateur de terrain)

La prise en compte de cette diversité, prend véritablement sens lorsqu'elle est mise en perspective avec l'expérience du « suivi *Rebonds !* », pensée comme une « épreuve » et source d'individuation (Martucelli, 2006). Cela nous invite aussi à construire soigneusement notre échantillon d'enquêtés. Nous y reviendrons.

L'une des spécificités des dispositifs *Rebonds !* réside par ailleurs, dans le travail multi-partenarial et inscrit dans le temps long. Celui-ci est garant d'expériences, de rencontres et d'influences diverses sur le modèle des « autrui significatifs » (Berger et Luckmann, 1966) dont il convient de mesurer l'influence en questionnant :

1) le rapport de temporalité, diachronique (dans la durée de la prise en charge du jeune), et synchronique (dans les modalités mises en place autour de l'emploi du temps du jeune) comme facteur d'influence des impacts bénéficiaires,

2) la question de la concordance ou de la rupture de cette socialisation secondaire avec les éléments de socialisation primaire

3) la nature de ce qui « fait expérience » selon les individus, qu'il s'agisse des figures de l'intervention *Rebonds !* et de ses partenaires, des temps du suivi (de l'accompagnement familial par exemple) ou de la collaboration multi partenariale. Nous prêterons aussi une attention particulière à ce que peut offrir l'« épreuve sportive » et plus spécifiquement encore, l'expérience rugbystique.

En croisant ainsi, caractéristiques socio-biographiques des individus, et éléments expérientiels de la carrière au sein de *Rebonds !*, nous pourrons situer les effets observés et en comprendre les ressorts. C'est aussi pour cette raison que nous avons fait le choix d'interroger des bénéficiaires parfois sortis de l'accompagnement depuis plusieurs années, pour considérer aussi la temporalité de l'impact d'actions éducatives. Car on le sait, il se passe parfois plusieurs années entre une intervention éducative et l'apparition de ses effets. Il y a là un enjeu majeur pour l'évaluation, trop souvent pilotée par un temps qui n'est pas celui que requiert une intervention éducative durable. Mais plus précisément, qui avons-nous interrogé ? La construction de l'échantillon revêt un caractère fondamental dont il nous faut donc préciser les ressorts.

B. Qui interroger ?

La construction de notre échantillon repose donc sur cette première variable (le stade de la « carrière » dans les dispositifs, qui croise la variable de l'âge). Nous en avons également retenu d'autres

Critères de pertinence théorique

Pour constituer notre échantillon dans une logique de représentativité d'un point de vue qualitatif (et non quantitatif), nous avons veillé à diversifier les profils de bénéficiaires interrogés selon les critères suivants :

- le sexe des jeunes puisque l'on sait combien l'« emprise du genre » (Löwy, 2006) structure les parcours de vie, le rapport à l'activité physique, les domaines et formes d'intégration sociale et même les modes de prise en charge des jeunesses populaires (Guérandel, 2017)
- les caractéristiques ethno-raciales, eu égard à l'ethnicisation des relations sociales et aux processus spécifiques d'intégration segmentée que rencontrent les jeunes ethnicisés (Safi, 2006)
- le nombre d'années passées au sein de dispositifs *Rebonds !*, de sorte que nous puissions mesurer l'importance du temps. Car les processus de socialisation ont ceci de mystérieux, qu'ils semblent pouvoir dépendre du temps comme des expériences vécues (leur nature et leur intensité).

8 entretiens ont donc été réalisés avec des jeunes garçons et des jeunes filles, d'âges différents, ayant passé un nombre d'années différent au sein de l'accompagnement *Rebonds !*, et présentant des visages différents en matière de niveau de diplôme, d'insertion professionnelle, de rapport aux dispositifs suivis. Ils ont tout de même en commun d'avoir été suivi plusieurs années. Nous avons en effet considéré que puisque l'une des spécificité de *Rebonds !* consiste à ne pas limiter l'intervention dans le temps, nous devions l'intégrer dans la constitution de notre échantillon. Nous avons considéré en outre, que l'hypothèse d'une influence socialisatrice sérieuse, reposait notamment sur ce temps long. Nous avons aussi eu l'opportunité d'interroger la mère d'une jeune passée par les dispositifs *Rebonds !*.

Tableau récapitulatif des interviewé.e.s

	Sexe	Age	Situation	Temps Suivi Rbs
Anton	H	15	Lycée G	7 ans
Lola	F	23	L3 STAPS	10 ans
Aria	F	20	CAP Petite enfance	10 ans
Elyne	F	15	Collège	6 ans
Layad	H	27	Artisan – associé dans l'entreprise	13 ans
Gabriel	H	23	Mécanicien	11 ans
Medhi	H	17	CAP Menuiserie	3 ans
Solène	F	21	Employée Gde Surface	9 ans
Maman d'Aria	F		Sans emploi	12 ans

Tableau2 : Caractéristiques des bénéficiaires enquêtés[20]

C'est donc sur ces entretiens menés et les récits collectés que reposent les éléments qui vont suivre. Ceux-ci présentent d'abord les effets observés puis des éléments d'explication de ces effets, insistant sur leur caractère conditionnel et la nature de ces conditions.

[20] Tous les prénoms ont été modifiés pour l'anonymat.

II. LES EFFETS BENEFICIAIRES

A. Des effets de socialisation aux dispositions sous conditions

Parler de « disposition » en sociologie, renvoie à l'idée d'une forme de cohérence comportementale qui transcende (au moins pour partie) les contextes sociaux dans lesquels les individus évoluent. D'abord définies comme extrêmement stables dans le temps et les espaces sociaux, les dispositions sont pensées chez Bourdieu et Passeron (1970, 48), comme éléments constitutifs de « l'habitus », conçu comme « principe unificateur et générateur de pratiques » (Ibid.). Les travaux plus récents, de Lahire (1998) notamment, insistent plutôt sur le caractère conditionnel de l'expression de dispositions pouvant être selon les contextes, tantôt activées, tantôt inhibées. Cela met en cause l'idée selon laquelle, ce qui s'acquiert par la pratique sportive et les dispositifs opèrerait dans tous les contextes sociaux de l'existence. Cela pose plus concrètement la question du transfert sous conditions des effets de socialisation produits dans et par le suivi *Rebonds !*. Nous avons donc tenté de saisir les effets observables non seulement dans le cadre des activités encadrées par *Rebonds !*, mais aussi dans d'autres contextes (familial, scolaire, professionnel, amical…). C'est d'ailleurs ce qui « fait » disposition, que d'être observable dans diverses pratiques et non une seule : *« la notion de disposition suppose que l'on puisse repérer une série de comportements, d'attitudes, de pratiques…cohérente et interdit de penser que l'on puisse déduire une disposition à partir de l'enregistrement ou de l'observation d'un seul événement »* (Lahire, 2002, 19).

Tenter de saisir des dispositions pose par ailleurs des problèmes méthodologiques. On n'« attrape » pas facilement une disposition (Darmon, 2019). Y accéder impose une démarche interprétative fondée ici sur un matériau fragile : le langage. À l'instar de Darmon, c'est notamment en nous concentrant sur les transformations dans les pratiques que nous avons identifié des dispositions produites par les interventions de *Rebonds !* et comme indiqué plus haut, en questionnant différents domaines d'activités.

Des dispositions construites sur les représentations la pratique rugbystique

Les dispositions mentionnées par les interviewé.e.s et celles inférées à partir des discours, par les chercheurs, renvoient largement à une « culture rugby » idéalisée. La camaraderie, la solidarité, l'effort et l'abnégation constituent des éléments cardinaux dans les entretiens. Surtout ces « valeurs » semblent assez incorporées, pour transcender les cadres sociaux d'existence. C'est le cas par exemple lorsque Solène explique comment elle s'appuie sur les qualités qu'elle pense s'être construites dans le rugby, pour développer son activité professionnelle :

> ***Solène***
> *ça a permis beaucoup de choses dans ma vie, parce que ça m'a permis de devenir la femme que je suis actuellement, donc avec les mêmes traits de caractère, rigoureuse, travailleuse, et…*
> ***Intervieweuse***
> *Qui a des objectifs et qui veut les atteindre quoi.*

Solène
C'est ça, il faut travailler dur pour atteindre ses objectifs, et si tu veux être fainéant, reste chez toi à te plaindre et puis voilà. Donc, c'est aussi peut-être pour ça que dans mon travail actuel, j'ai énormément évolué aussi et très vite. Je suis passée d'un employé polyvalent à une adjointe en trois ans.
Intervieweuse
Ça, c'est bien. C'est clair avec de la niaque et de la rigueur…
Solène
Avec l'envie d'avancer. L'envie de montrer qui tu es aussi, parce que c'est comme au rugby, c'est avancer pour montrer ce que tu vaux, donc…

Cela vaut aussi pour Layad, dès le cursus scolaire. Il oppose les dispositions qu'il associe à la vie au quartier, et celles acquises par le rugby qu'il perçoit favorablement pour sa réussite scolaire :

Layad
Et je pense que le rugby, ça y a joué parce que mine de rien, j'étais quand même dans un quartier avec toutes les difficultés qu'il pouvait y avoir. Mais ça me permettait d'avoir une ligne conductrice on va dire où j'étais sérieux, où je travaillais, et j'avais de bons résultats.

Compte tenu des matériaux dont nous disposons, il faut faire preuve de vigilance interprétative, mais dans les discours de manière directe ou indirecte, sont associés des façons de faire acquises par le rugby et l'accompagnement de *Rebonds !* et transposées dans d'autres contextes sociaux. Ce qui peut apparaître comme l'objet d'un transfert, relève peut-être d'une forme d'illusion ou de volonté de présenter une cohérence intra-individuelle, mais on peut aussi penser que cette lecture des situations porte un caractère performatif. En se définissant comme rigoureuse ou combatif, valeurs apprises par la socialisation rugbystique, les interviewés semblent se conformer par ailleurs à cette définition qu'ils (se) font d'eux-mêmes. En ce sens, le choix de l'activité, pour les représentations qui y sont associées, peut être important dans les processus de socialisation tout comme dans les logiques plus interactionnistes, de présentation de soi.

Des dispositions intégratrices

La pratique du rugby et de son fonctionnement collectif, donnent aussi à vivre des expériences de camaraderie proprement intégratrices. Cela semble notamment valoir pour celles ou ceux dont les compétences rugbystiques les positionnent favorablement dans le collectif. C'est le cas par exemple de Layad, qui a connu une entrée rapide dans le suivi *Rebonds !*, intégré quelques mois seulement après être arrivé de Mayotte, en métropole, à 8 ans :

Layad
En fait moi le truc, c'est que j'ai eu le choc de la culture déjà, le choc de la… enfin du mode de vie. Et après pareil au début je suis arrivé, j'étais dans un rôle. Et après j'ai eu de la chance, je pense… Après je sais pas, parce qu'il y en a d'autres pour qui ça n'a pas été le cas, mais vu que j'avais un bon niveau,

avec les gens on s'entendait bien, on rigolait bien. Ils venaient plus facilement vers moi, je pense. Moi, j'étais timide, mais je parlais un peu et puis voilà. Et je pense que ça, ça m'a un peu aidé.

Interviewer

(Acquiescements.). Et quand tu dis le choc de la culture, c'est quoi ? C'est entre…

Layad

C'est entre Mayotte et la France… enfin et la Métropole.

Interviewer

Et entre… parce que finalement, le quartier tu le découvrais en même temps que tu découvrais le club quoi. J'allais dire entre le quartier et le club, tu sentais pas de…

Layad

Non, non. En tout cas, au début non. En plus, j'étais jeune, donc je voyais rien au final (Rires). Mais je découvrais vraiment les deux en même temps.

Interviewer

Et donc tout de suite, ça se passe bien parce que tu as plutôt un bon niveau. En fait, tu as toujours eu un bon niveau dans le club. Tu as toujours été un joueur important dans le collectif ?

Layad

Oui. Il y a ça oui, toujours de bonne humeur, toujours le sourire, toujours envie de jouer. Je pense que ça a plu aux éducateurs, puis ça a plu aux copains et tout ça.

Interviewer

Tu m'as dis « quand même je suis arrivé là, j'étais le seul noir ». Ça, c'est un élément que tu percevais à l'époque ?

Layad

Non. Je ne m'en apercevais pas forcément. Après de toute façon, quand on est petit, à partir… J'avais huit ans, donc je commençais à comprendre ce qu'on me disait de tout ça. Donc à la maison, on nous dit de faire attention, de ne pas traîner avec n'importe qui et tout ça et de sourire. Et quand on est dans la vie de tous les jours, on apprend de nous-mêmes donc… je n'ai pas senti un écart par rapport à ça. En tout cas là où je le voyais, c'est dans les repas. Je ne mange pas de porc, là j'avais un traitement à part on va dire et du coup, c'est là où on commence à se poser des questions, à nous poser des questions. Mais sinon, non, j'ai pas senti de trucs néfastes en tout cas.

Interviewer

Tu n'as jamais eu l'impression d'être mis de côté ou d'avoir un traitement différent ?

Layad

Non, mais presque le contraire. Tout le monde jouait avec nous. Tout le monde… en tout cas, moi j'ai, très vite, j'ai été le chouchou de ma catégorie. Donc non, ça s'est même très, très bien passé.

Dans les représentations comme dans la pratique du rugby, la dimension collective est centrale. Elle est puissante en matière de dynamique de groupe dont certains travaux ont montré combien

cela pouvait jouer sur de développement d'« habiletés de vie » (Lapointe et al., 2012). Elle est aussi manifestement cultivée dans le quotidien des pratiques d'encadrement :

> ***Intervieweuse***
> *OK, d'accord. Heu… donc je vais te poser la même question, mais du coup avec Rebonds. Est-ce qu'il y a des moments qui t'ont vraiment marqué heu… avec Rebonds (Rires.) ?*
> ***Anton***
> *Heu… le premier séjour en 2016.*
> ***Intervieweuse***
> *Ouais ?*
> ***Anton***
> *C'était pendant l'Euro 2016.*
> ***Intervieweuse***
> *Ah oui ?*
> ***Anton***
> *Donc, ils nous ont dit qu'on pouvait regarder la finale et heu… en fait, c'était pas beau parce qu'on avait perdu, mais c'était beau parce qu'on était tous ensemble, quoi.*

En l'occurrence, l'intégration à un collectif sportif participe à déconstruire, ou plutôt à minimiser ou à rendre moins négative, l'ethnicisation des relations sociales. Tout au moins à ne pas en faire une expérience de la discrimination. Jamais dans les entretiens les interviewé.e.s n'ont fait mention de discriminations qu'ils auraient pu subir (du fait de leur ethnicisation ou de leur territoire de résidence). Cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais eu à faire face à ce genre de situation, mais que dans la structure du récit que nous avons collecté, cela ne s'est pas imposé. Alors il ne s'agit pas de prétendre ici que cette situation résulte de la seule intervention de *Rebonds !*. L'extrait mentionné plus haut montre que préalablement, le bénéficiaire cité a reçu des injonctions socialisatrices allant dans ce sens. Mais assurément, le suivi *Rebonds !*, peut concourir à renforcer ce type de disposition propice à l'intégration dans des groupes présentant une véritable mixité sociale et à jouer un éventuel rôle de contrepoids lorsque les jeunes suivis ont connu par ailleurs des expériences malheureuses dont on sait qu'elles peuvent être défavorablement structurantes comme le montrent les travaux d'Haudenhuyse, Theeboom et Nols : *« Central within the concept is the progressive accumulation of negative experiences with such institutions, which eventually amount into social disconnectedness. Stigmatisation, discrimination, sanctioning and the selfperception of incompetence due to low ambitions and lack of achieved 'success', are often the net results for youth with a higher degree of social vulnerability »* (Haudenhuyse et al., 2013, p. 483).

Le suivi *Rebonds !* apparaît aussi parfois comme un moyen d'éviter les influences socialisatrices « du quartier », présentées comme néfastes.

> ***Interviewer***
> *Tu disais aussi « mes parents gardaient un œil sur moi parce que le quartier avec tout ce que ça peut vouloir dire en termes de fréquentation », ça a été d'inquiétude pour tes parents ça à un moment ou un autre ?*
> ***Layad***
> *Oui, oui, même, même aujourd'hui. Après, le discours, c'était plutôt de faire attention avec les fréquentations. Comment dire… pas traîner avec quelqu'un de mauvais, qui viennent de n'importe où. Mais le truc, c'est que le quartier,*

c'est là où on a le plus de chance on va dire de mal tourner. Pas le plus chance, mais en tout cas de tourner très vite dans le mauvais. C'est plus la facilité. Et puis là où j'ai de la chance moi, je pense que le rugby enfin… comment dire ça (Rires.). Parce que je me suis posé la question. On en parlait il n'y a pas longtemps avec des copains, c'est que moi ma chance, c'est que le rugby ne m'a pas sorti du quartier, mais m'a empêché d'y rentrer, quoi. Donc ça m'a maintenu en dehors de tout ça. Et il y en a où le sport, ça les fait sortir de la galère on va dire, d'y rentrer concrètement.

On retrouve ici, l'un des effets repérés par Lapointe, Laberge et Dusseault (2012), dans leur étude du dispositif « BdMB », qui mise sur une entrée par le basket-ball pour conduire un accompagnement de jeunes de quartiers populaires. Cette dimension avait aussi déjà été identifiée par Basson (2016). Elle n'est pas tout à fait étonnante et plus spécifique au rugby quand on sait que le profil social des licenciés des clubs de cette discipline sportive, ressemble peu à celui des habitants des quartiers populaires (dont sont issus les bénéficiaires *Rebonds !*). Finalement, le suivi *Rebonds !* permet la découverte d'une pratique souvent étrangère, et la rencontre de pairs, socialement différents et perçus comme porteurs d'influences socialisatrices plus valorisées. L'action de *Rebonds !* porte en ce sens, des vertus socialement émancipatrices. C'est aussi le cas en matière de dispositions sexuées, notamment pour les filles.

Des dispositions émancipatrices

Nous souhaitons insister enfin, dans le registre des dispositions, sur le caractère proprement émancipateur de l'action de *Rebonds !*, en matière de référence au genre, pour les filles. Plusieurs de celles que nous avons interrogées, racontent que leur engagement dans le rugby n'a pas toujours fait l'objet d'une franche adhésion. Au contraire, du côté des acteurs de leur socialisation primaire (parents et pairs notamment), les premiers temps de la pratique sont aussi ceux de la réserve.

Maman d'Aria
Au début, au début, je dis : « Je suis pas d'accord. Parce que tu es une fille, belle fille, je te vois que tu vas aller danser, pour mannequin, pour ça, pour… nan ». Elle m'a toujours expliqué : « Maman, on n'est pas pareil. Ça, c'est ton style et moi, j'aime foot et rugby ».

Intervieweuse
Et quand tu as commencé le rugby, ta famille qu'est-ce qu'ils ont pensé ?
Solène
Mon papa, il était pour. Mon papa était moins vexant que ma maman. Mais moi je pensais que ça allait être l'inverse. Généralement c'est les papas qui sont…
Intervieweuse
Protecteurs, un peu… (Rires).
Solène

Ouais. Mon père il a fait non, non, fonce, fonce. Ma mère elle a dit « ouais, mais c'est une fille »

Intervieweuse

Tu vas avoir des bleus (rires).

Solène

Voilà « c'est un sport de garçon, ils vont lui faire mal ». Et puis quand elle a vu les résultats au niveau physique, elle était…waouh. Je crois que je me suis affinée en deux ans. Avant j'étais vraiment bouboule, bouboule moi. Donc, elle avait essayé tous les sports possibles pour que je puisse maigrir, rien n'a… rien n'a changé. Quand j'ai eu ce rugby, au bout de trois ans elle me dit c'est bon t'es maigre, arrête (rires).

Ces observations sont d'autant plus étonnantes que les acteurs de la socialisation primaire sont déterminants et le poids des socialisations primaires, portées notamment par le cadre familial, extrêmement lourd. Comme l'ont déjà bien noté les travaux sur le sujet (Mennesson, 2005 ; Penin, 2012) et comme le rappelle Solène, l'engament des filles dans les sports de tradition masculine passe souvent par une initiation précoce, largement portée par les incitations familiales :

Solène

Généralement les filles qui font du rugby, c'est parce que leurs papas étaient, ont été rugbyman, il y a un suivi derrière. Mais moi non. Moi, je suis arrivée là euh…salut c'est moi (rires).

En l'état, ce n'est pas le cas. Ces bénéficiaires du suivi *Rebonds !*, n'ont pas connu de socialisation précoce à la pratique du rugby. Elles n'ont pas « baigné » dans la culture rugby. C'est bien l'intervention de *Rebonds !* qui fait découvrir le ballon ovale à des filles pour qui la pratique est étrangère. Ici *Rebonds !* joue donc proprement un rôle émancipateur, en ouvrant le champ des possibles pour ces filles qui n'auraient probablement jamais connu cette discipline autrement. L'entrée par l'école prend aussi tout son sens, puisque ce modus operandi permet d'initier à la pratique, tous les élèves, garçons et filles.

Cela constitue-t-il pour autant une disposition de ces filles à se détacher des injonctions les plus communes en matière de rôle de sexe ? L'hypothèse n'est pas à rejeter. D'abord parce que cela marque manifestement une transformation dans les pratiques adoptées par les interviewées, ce qui peut constituer justement l'indicateur d'une disposition acquise (Darmon, 2019). On trouve également dans les récits de vie, des choix biographiques qui vont en ce sens. Solène par exemple, est manageuse dans une antenne de la grande distribution et Aria, dans son activité avec des enfants en école élémentaire, propose des pratiques physiques, notamment du rugby. Sans pouvoir évidemment parler de permanence de la disposition, pour le moins, on peut noter une forme de récurrence, caractéristique de la disposition. Alors, l'impact de l'action *Rebonds !*, conformément à son ambition, semble se manifester au-delà de son seul champ direct d'intervention.

B. De la fabrique de lien social

Les effets présentés dans le point précédent (l'incorporation de dispositions), reposent largement sur les liens sociaux qui supportent les dynamiques de socialisation. Par ailleurs, ces liens sociaux résultent aussi, pour partie, des dynamiques de socialisation. Tant et si bien que l'on mesure ici autrement l'idée de structure structurée et structure structurante. La fabrique de lien social est certainement l'effet la plus évident du « suivi *Rebonds !* ». Elle se manifeste sous diverses formes qui recoupent, peu ou prou, la typologie de Paugam (2009). C'est de cette manière que nous allons présenter les choses, en montrant comme *Rebonds !* fabrique du lien de participation élective, de participation organique, et parfois, dans une moindre mesure, façonne les liens de filiation.

Lien social de participation élective

Les récits collectés sont jalonnés de figures. Des figures d'éducatrices et d'éducateurs. Des figures familiales. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants. Les parcours sont aussi traversés par les relations électives, dont certaines portent largement la marque de l'influence du suivi *Rebonds !*. À de nombreuses reprises, les jeunes interviewé.e.s doivent leurs ami.e.s les plus proches, à l'accompagnement par *Rebonds !*, parfois rencontrés dans le cadre des interventions proposés (les chantiers, l'accompagnement dans un club, l'initiation scolaire), parfois dans le cadre du rugby, conséquence immédiate du suivi *Rebonds !*. Les cas d'Aria et Solène sont ici, pleinement représentatifs :

> ***Intervieweuse***
> *Et ta meilleure amie, parce que tu m'as parlé de ta meilleure amie tout à l'heure, tu l'as rencontrée au club de rugby, à l'école, ou à Rebonds ?*
> ***Aria***
> *Non, je l'ai rencontrée à Monteaudran au rugby.*
> ***Intervieweuse***
> *D'accord. Et vous êtes encore meilleures amies ?*
> ***Aria***
> *Oui.*

> ***Solène***
> *avec Rebonds!,[…] c'était le moyen pour voir les potes, on avait et on a même toujours tu vois je les ai vu encore y a deux semaines, on avait formé un super groupe entre les jeunes Rebonds!, on se voyait très souvent. […] C'est clair que le rugby c'était ma vie, c'était mes potes, c'était tout mon temps de toutes façons.*

S'il n'est pas rare que les pratiques de loisir soient pourvoyeuses de lien social, l'accès aux pratiques de loisirs et plus encore aux pratiques (sportives) associatives est contrarié dans les territoires prioritaires de la politique de la ville (Penin, 2021). Par leurs dispositifs, *Rebonds !* offre cette opportunité d'engagement associatif. Il a même cela de singulier, qu'il ouvre par le

rugby associatif, des perspectives au-delà du quartier et des bénéficiaires *Rebonds !* comme l'indique la suite de l'entretien avec Layad :

> ***Interviewer***
> *Donc tu me dis si je me trompe, mais parmi ce qui a structuré ton réseau d'amis, c'est central quand même Rebonds ! si je comprends bien.*
> ***Layad***
> *Oui, oui, oui. Ça a structuré pas mal de mon entourage et pas mal ma vie tout court au final.*
> ***Interviewer***
> *Et tu as d'autres de tes meilleurs amis qui n'ont rien à voir avec Rebonds, qui sont… ?*
> ***Layad***
> *Oui, j'ai des amis d'enfance du quartier…*
> ***Interviewer***
> *Qui n'ont rien à voir avec Rebonds.*
> ***Layad***
> *Qui rien à voir avec Rebonds, avec le rugby. Et des amis du rugby qui n'ont rien à voir avec le quartier, rien à voir avec Rebonds ! (Rires).*

En ce qui concerne finalement les liens de sociabilité élective, on ne peut dire si le fait de participer à l'accompagnement *Rebonds !* produit plus de lien. En revanche, on constate que l'inscription dans les dispositifs conduit à une plus grande diversité dans ce type de liens. On peut penser qu'à l'instar de ce que démontre Granovetter (1973), la construction d'une plus grande variété de liens « forts » et « faibles » constitue une ressource et alimente le capital social des bénéficiaires dont on sait que cela peut être précieux dans l'accès à l'emploi par exemple.

Le dernier cas mentionné, celui de Layad, semble aussi indiquer que l'apport de *Rebonds !* en matière de liens sociaux de participation élective ne provoque pas nécessairement de rupture avec des sociabilités supportées par d'autres cadres d'interactions (le quartier en l'occurrence). Le dispositif enrichirait donc la sociabilité, permettant ainsi une intégration plurielle, se manifestant dans différents cadres sociaux.

Lien social de participation organique

La question de l'insertion professionnelle est souvent centrale dans les études d'impact. Si nous souscrivons à l'intérêt de mobiliser cet indicateur, il ne saurait être utilisé sans réserve. D'abord parce qu'il est extrêmement difficile d'isoler la part de responsabilité d'un dispositif dans l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Nombres de facteurs endogènes (les capitaux des bénéficiaires) et exogènes (l'état du marché de l'emploi ou les discriminations à l'embauche par exemple) pèsent aussi. Ensuite parce que l'on sait que l'absence d'insertion professionnelle (à un moment donné), ne signifie pas que les bénéficiaires concernés n'ont rien acquis. Nous avons donc pris le parti de cibler plus spécifiquement ce qui nous semble effectivement relever de l'apport du suivi *Rebonds !* non seulement dans l'insertion professionnelle, mais plus largement dans la création de lien de sociabilité organique. Cette option nous semble aussi plus

dynamique et durable puisque ces liens, peuvent certes se fragiliser, mais ne disparaissent pas. L'insertion professionnelle, en particulier pour les emplois précaires, est bien plus volatile et située dans temps.

Pour les bénéficiaires les plus âgés que nous avons interrogés et qui sont donc en âge de s'insérer professionnellement, le suivi de *Rebonds !* est parfois décisif. C'est par exemple le cas de Layad, toujours accompagné par *Rebonds !* dans ses choix de formation et son insertion professionnelle :

> ***Layad***
> *Je cherchais une entreprise pour refaire une année ou pour avoir le BTS. Et c'est là où Ségolène qui était à Rebonds m'a parlé d'une entreprise. Donc, j'ai postulé. Et il m'a pris, j'ai commencé en intérim vu que c'était l'été en attendant ma formation. Donc intérim. Ensuite, je suis passé en CDD très rapidement. Je pense plutôt c'est par rapport au coût de l'entreprise. Ça coûte moins cher, je pense (Rires). Et donc ensuite, j'ai fait ma rentrée, la rentrée pour la deuxième année du BTS et ensuite j'étais plus… vu que j'avais goûté au monde du travail, au vrai monde du travail parce qu'en alternance je travaillais quand même, mais ce n'était pas pareil. Et donc, j'étais moins motivé. Et puis à ce moment-là l'entreprise avait besoin de main-d'œuvre. Et donc là j'ai été embauché en CDI, et là j'y suis toujours.*
> ***Interviewer***
> *Et ça se passe bien ?*
> ***Layad***
> *Oui ça se passe même très bien parce qu'il n'y a pas longtemps, j'ai pris des parts dans la boîte. Donc je suis associé et donc oui, c'est que ça se passe bien.*
> ***Interviewer***
> *Et du coup les différentes entreprises que tu as connues, le deuxième BTS que tu fais, tu en as connaissance comment ? Et pourquoi tu te dis : « Tiens, ce BTS, ça m'intéresse » ?*
> ***Layad***
> *Donc, le premier, c'était à la suite de mon bac. Donc en maintenance. Donc là, j'étais allé au CFA à Beauzelle en alternance. Et donc quand j'ai arrêté ça… quand j'ai postulé, je voulais repostuler pareil en maintenance. Sauf que pourquoi je suis parti en fluide ? Ah si, il y a Rebonds !, c'est Jules il me semble qui m'a parlé de TUNZINI et eux faisaient la maintenance de tout ce qui était pompes à chaleur, centrale de traitement d'air, des trucs comme ça. Et du coup, j'ai postulé. J'ai eu les deux entretiens. Et donc là, j'ai intégré la boîte en alternance sauf que en fait, c'est la boîte qui m'a fait changer de BTS*
> ***Interviewer***
> *Mais c'était du coup, la rencontre avec cette boîte ?*
> ***Interviewé***
> *Là aussi, il y a Rebonds !*

Ce verbatim montre comment l'influence continue de *Rebonds !* peut se traduire par des mises en relation professionnelles, qui créent du lien de participation organique, supportant les

évolutions de carrières. Certes cela ne s'observe pas dans tous les entretiens que nous avons menés, mais dans le cas évoqué, l'influence est manifeste. Il y a là une piste intéressante pour produire des conditions favorables à une insertion professionnelle ouverte et durable. Surtout, en l'état, l'insertion professionnelle est indéniablement associée à l'action du dispositif.

Lien social de filiation

Peut-être dans un registre moins attendu, il arrive que le suivi *Rebonds !* participe aussi à façonner les liens sociaux de filiation. C'est notamment le cas lorsque les bénéficiaires réalisent des actions favorablement perçues par les membres de leur famille. Lors d'un entretien avec une jeune femme ayant été suivie par *Rebonds !*, nous avons pu échanger avec sa mère. La réussite sportive d'Aria, est manifestement source de fierté familiale :

> ***Maman d'Aria***
> *Aria, elle est partie à Paris jouer du rugby. Elle m'a apporté son…*
> ***Aria***
> *Trophée.*
> ***Maman d'Aria***
> *Voilà ! Vraiment, vraiment j'ai pas montré qu'à… devant Aria, j'ai pas montré mon émotion. Mais j'étais fière de elle. Mais j'étais super content. Jamais j'ai dit à elle […]. Après, à partir de ce jour, 2015 ou 2014, je commençais à accepter qu'Aria, elle aime ça. Eh oui, elle m'a apporté vraiment ses…*
> ***Aria***
> *Je peux te les montrer. […].*
> ***Intervieweuse***
> *Et le reste… Si vous avez encore des contacts avec la famille plus élargie, qu'est-ce qu'ils en pensent ?*
> ***Maman d'Aria***
> *Ah bon Dieu ! Aria! Là, par contre, c'est mes amis venus chez moi, en plus, j'ai invité chez moi, un copain avec ses parents, un Martiniquais. C'est ça, ou on dit martinais ?*
> ***Intervieweuse***
> *Oui.*
> ***Maman d'Aria***
> *Et il est venu chez moi. […]. Et du coup, j'ai tout montré comme ça. Il a dit : « On est fier de ta fille aussi. »*
> ***Aria***
> *Ça, c'était à Paris en 2015. Meilleure joueuse féminin. C'était avec Rebonds !.*
> ***Intervieweuse***
> *Ah ! Génial !*
> ***Aria***
> *Celui-là, c'est la toute première. Après, ça, c'est chez les cadettes, tout ça, tous les trois.*
> ***Intervieweuse***
> *Ah oui !*
> ***Maman d'Aria***

Vous voyez, je laisse dans ma chambre, maintenant (rire). J'ai un petit, comment on dit, rangement, comme ça. Et chaque fois, mes amis qui viennent chez moi une première fois, je montre. Et je suis hyper fière de ma fille.
Aria
Et les médailles ?
Maman d'Aria
Les médailles, oui. J'ai plus de place, parce que pour mon fils, pour Aria… Parce que, à chaque fois, il y a plus de place, il faut que je nettoie
Intervieweuse
(Rire). Donc, c'est une grande fierté votre fille.
Maman d'Aria
Oui. Tout à fait. Et chaque fois, quand je parle avec mes amis, ou copains, tout le monde, je montre ce que Aria elle m'a amené. Oui.

Ce dernier exemple, comme les précédents renvoient à la dimension centrale du lien social comme support de protection de de reconnaissance (Paugam, 2009). S'il s'agit parfois de reconnaissance associée à des performances sportives pour les uns, à un engagement « citoyen » ou sous diverses formes pour d'autres, les liens sociaux que *Rebonds !* contribue à façonner offrent surtout une place dans les cadres sociaux traversés. D'autant qu'à cette reconnaissance, s'ajoute une protection souvent nécessaire dans des existences marquées par ailleurs, par les vulnérabilités. Celle-ci peut prendre la forme de protection face au chômage, à l'isolement et plus largement, à l'exclusion. Les dispositifs *Rebonds !* produisent donc indéniablement du lien et donc, de l'intégration sociale pour les bénéficiaires directs. Il apparaît même que les effets de *Rebonds !*, apparaissent aussi parfois au-delà des seuls jeunes suivis.

C. Des effets au-delà des bénéficiaires directs

Le suivi *Rebonds !* est conçu comme un dispositif d'accompagnement global. Il ne se concentre ni seulement sur le rugby, ni uniquement sur les jeunes suivis. Il n'est donc pas étonnant d'observer des effets sur l'entourage des bénéficiaires directs. Ceux-ci se manifeste d'abord au sein des familles (pour ce qui concerne le recrutement et en matière d'accompagnement), et ensuite parfois dans l'environnement plus large des jeunes accompagnés.

Impact auprès des familles

La première manifestation des effets de *Rebonds !* au-delà des bénéficiaires directs concerne le recrutement au sein des fratries. Dans plusieurs entretiens, plusieurs frères ou sœurs ont connu le suivi *Rebonds !*. C'est par exemple le cas d'Aria, Talia et de Layad :

Intervieweuse
Et pour revenir à Rebonds !, comment s'est faite la rencontre avec Rebonds ? Tu connaissais via ton frère, parce qu'il y est allé ? Ou alors via l'école élémentaire parce que vous avez eu les interventions en rugby ?
Aria
Ben au début, ça a commencé par l'école élémentaire. Mais après, c'était par le suivi de mon frère.

Talia
Moi je suis à Rebonds parce que y avait déjà mes deux frères. Et, j'ai deux autres cousins aussi.

Layad
En tout, on est 9 frères et sœurs, ça fait quand même un beau chiffre. Et moi j'ai la chance d'être pile au milieu. Je suis le cinquième. Et donc, j'ai des grands frères, de grandes sœurs et des petits frères, des petites sœurs. Donc ça va.
Interviewer
Il y en a d'autres qui jouent au rugby aussi ?
Layad
Alors, il y a du coup les grands non, mais les petits. J'ai un petit frère qui est passé par Rebonds ! et du coup qui a un peu joué en club un peu quelques années quand même : 3 ou 4 ans. Mais là, il joue plus lui. Après, j'ai une petite sœur qui joue encore.
Interviewer
Qui est passée par Rebonds ! aussi ?
Layad
Ouais qui est passée par Rebonds !.
Interviewer
La découverte du rugby dans ta famille, c'est par Rebonds ! donc ?
Layad
C'est ça par Rebonds. Après, je pense, c'est l'effet de groupe. Dès qu'il y en a un qui commence, les autres suivent un peu, et puis…

Ces cas témoignent de la confiance faite à *Rebonds !*, au sein de familles, qui choisissent ces dispositifs en connaissance de cause. Ils montrent aussi comment, pour *Rebonds !*, l'entrée par le suivi d'un jeune est aussi une entrée dans un cercle familial. Construire du lien avec un jeune, c'est donc aussi développer la potentialité d'entrer en contact avec ses frères et sœurs. C'est d'autant plus important que l'accompagnement proposé dépasse le strict cadre du suivi individuel des enfants. L'aide de *Rebonds !*, rendue possible par la structuration même de l'association et les compétences dont elle a su se doter rapidement (compétence « sociales » en l'occurrence), permettent de déployer des actions de suivi global :

Maman d'Aria
Vous savez, au début c'était très dur pour moi parce que mon mari, il était malade. Je peux pas occuper. Du coup, des fois je pose ma fille, mon fils. Même Aria, j'ai pas trop occupé au début. En fait, j'ai occupé tout le temps à mon mari. On est tout seul ici, on n'a pas de famille ici. Et mes enfants, ils sont petits, j'ai appelé quelqu'un comme ça, c'est assistante, qui vienne chercher mon fils, qui vienne chercher Aria. Et je restais à l'hôpital tout le temps parce que mon mari, il est resté dans le coma. Du coup, ça a été très dur pour travailler, pour m'occuper mari et les enfants. Et heureusement on a deux, trois assistances sociales qui est avec nous.

A minima, le suivi *Rebonds !* offre toujours un peu d'air pour répondre à des problématiques difficiles à résoudre lorsque l'équation combine épreuves de vie, temps de travail contraignant, difficultés de mobilité géographique et faiblesse des ressources économiques.

> ***Anton***
> *Mais puisque, elle [ma mère] avait pas de voiture.*
> ***Intervieweuse***
> *Ah oui*
> ***Anton***
> *Et nous, on habitait vers Bagatelle et Fontaine-Lestang. C'était un peu compliqué d'aller aux entraînements, c'était le mercredi.*
> ***Intervieweuse***
> *OK.*
> ***Anton***
> *Et mon école était à Patte d'Oie, donc je peux pas tout le temps y aller.*
> ***Intervieweuse***
> *Ouais.*
> ***Anton***
> *Du coup bah, ils m'ont viré.*
> ***Intervieweuse***
> *Du club ? Et ouais. Tu étais pas assidu (Rires.).*
> ***Anton***
> *Oui et du coup, Flo la directrice de mon école est venue vers moi pour me dire que, qu'il y a une association qui permet d'aider les jeunes, d'aider les… De tout âge pour le rugby ou… non pas à chaque sport, mais chaque club.*

Indéniablement, l'impact de *Rebonds !* concerne aussi les familles. Mais il y a plus. Nous avons pu relever parfois une influence plus large, qui concerne notamment les représentations de l'activité rugby et notamment de la place que les filles et les femmes peuvent y prendre. Nous l'avons déjà évoqué plus haut (partie 2.a) au sein des familles, il apparaît également que l'influence puisse se diffuser au-delà des cercles familiaux. C'est ce que nous avons parfois observé au sein des groupes de pairs et plus largement, dans les quartiers où résident les bénéficiaires.

Influence sur les représentations de l'entourage

Le rugby reste une pratique largement associée à la masculinité (la part des femmes parmi les licenciés de la Fédération Française de Rugby avoisine les 5%). Elle sollicite la force physique, engage dans un affrontement corporel direct, et hérite d'une forte tradition masculine. Rien d'étonnant dès lors, à ce que l'engagement des filles dans cette discipline puisse susciter étonnement voire réprobation. Comme nous l'avons déjà noté, à des degrés divers, toutes celles que nous avons interrogées ont eu à faire face à des réserves. Mais il arrive aussi que par les modalités de pratique proposées par Rebonds ! et par leur propre pratique, ces filles fassent évoluer les représentations locales au point de renverser le stigmate pour en faire un objet de fierté de quartier. C'est ce qu'a connu Solène :

Intervieweuse
Et du coup avant de rencontrer Manon et Rebonds ! finalement, est-ce que tu connaissais le rugby, qu'est-ce que t'en pensais avant d'en faire ?
Solène
Après, dans les quartiers c'est un peu un sujet tabou. Là, ça va mieux, mais à l'époque où moi j'avais commencé euh, une fille qui fait du rugby euh…
Intervieweuse
C'était bizarre ?
Solène
Il faut y aller quoi, le rugby c'est pour les garçons, c'est un sport d'homme. Pourquoi tu vas faire du rugby ? Et au début, moi quand j'entendais rugby, pour moi c'était vraiment…c'est un vrai sport de bagarre (rires). Quand on est petit, on voit ça à la télé des garçons qui se rentrent dedans et tout ça, pour moi c'était de la bagarre. Et justement quand j'ai découvert le rugby en initiation, au quartier donc, c'était juste en face de chez moi, ben c'était cool. On envoyait la balle, on rigolait, on plaquait pas encore ni rien, mais on apprenait les bases du rugby. Et, la première année pareil, quand je passais « ah, mais c'est la fille qui fait du rugby » et tout ça, forcément. Et quand ils m'ont vue, parce qu'on est passé à la télé et tout ça, sur mes derniers matchs ils m'ont fait waouh, ils étaient tous fiers, ils m'ont envoyé des messages « mais t'as vu, t'as percé dans le rugby ». Mais après c'est la persévérance, c'est du travail aussi, parce que on est doué pour ça, ou on n'est pas fait pour ce sport. Donc j'ai travaillé très dur pendant des années pour atteindre ce niveau-là, et après j'ai eu la chance d'être entourée par Rebonds ! aussi, puisque Rebonds ! a fait justement qu'on arrive à ce niveau-là parce que c'est inouï d'arriver dans un club comme ça, de pas connaître du tout.

Ce que l'on observe dans ce cas, renvoie encore, d'une certaine façon, à la dimension émancipatrice de l'action des dispositifs *Rebonds !*. Le levier n'est plus centré sur la jeune accompagnée, autour de la construction de disposition, mais relève plutôt d'une dynamique interactionniste, en faisant évoluer les processus d'assignations identitaires. En l'occurrence, par l'exemple valorisé qu'elle donne à voir, Solène participe à faire évoluer les représentations que se font ses amis et connaissances, de la pratique du rugby par les femmes.

Les effets observés sont donc de différents ordres. Nous les avons ici regroupés en trois catégories : l'incorporation de dispositions, la fabrique de lien social et les effets sur les bénéficiaires indirects. Il ne s'agit pas de prétendre que tous ces effets s'observent pour tous les jeunes accompagnés, mais qu'ils sont parfois au moins, produits par les actions de *Rebonds !*. Il convient alors de s'attarder sur ce qui peut expliquer l'apparition de ces effets pour renseigner le *comment ?* plutôt que le *combien ?*. Fidèle à notre posture, nous sommes convaincus que c'est seulement ainsi, qu'il est véritablement possible de tirer les enseignements de l'existant pour supporter au mieux le déploiement, c'est-à-dire en identifiant des éléments de conditionnalité d'apparition des effets observés.

III. DES ELEMENTS DE CONDITIONNALITE

A. Un processus au long court

Les bénéficiaires que nous avons interviewés ont tous été suivis par *Rebonds !* pendant plusieurs années. C'était un choix dans la constitution de notre échantillon. Cela signifie que ce type de profil n'est pas nécessairement représentatif de tous les jeunes passés par les actions *Rebonds !*. Mais il s'agit plutôt pour nous d'essayer de saisir tout ce que peuvent produire les dispositifs. De comprendre aussi ce que peut apporter un suivi inscrit dans un temps long, car les processus de socialisation et plus largement les effets éducatifs sont puissamment liés à la durée de mise en œuvre. Si nous avions procédé autrement nous n'aurions certainement pas pu mesurer combien le suivi *Rebonds !* peut-être durable et combien cette caractéristique est décisive dans l'apparition des effets relevés. Cela passe d'abord par une mise en œuvre précoce de l'accompagnement.

Un contact précoce

Cette singularité, tient d'abord à l'organisation des dispositifs eux-mêmes. En s'appuyant sur une intervention proposée dans le cadre scolaire *Rebonds !* est assuré de pouvoir entrer en contact avec un très grand nombre d'enfants, qu'ils soient déjà sensibilisés ou non, pratiquants ou non d'activité physique. Ce contact est aussi précoce puisque les interventions scolaires se tiennent en écoles primaires. Ce paramètre est extrêmement important quand on sait combien les socialisations familiales sont déterminantes pour l'engagement dans les activités physiques et qu'elles sont initiées très tôt, dès la petite enfance (Nicaise, Mennesson, Bertrand, 2020). On sait aussi que la pauvreté est négativement corrélée à une socialisation à la pratique d'activités physiques. Ces éléments permettent d'insister sur l'importance d'une intervention précoce proposée notamment à celles et ceux qui portent, *a priori*, des caractéristiques qui sont aussi des tares pour ce qui concerne l'accès à l'activité physiques.

Un suivi continu

S'il démarre tôt, le suivi Rebonds ! n'est pas pour autant borné dans le temps. C'est une autre spécificité des dispositifs que de pouvoir suivre les parcours au gré des besoins plutôt que d'être définis dans le temps *a priori*. Certains de nos interviewés sont encore en lien avec les éducateurs *Rebonds !* plus de 15 ans après avoir quitté l'école primaire. C'est le cas de Layad, intégré au dispositifs *Rebonds !* par la découverte du rugby quelques semaines après son arrivée de Mayotte en métropole et qui, à 26 ans, consulte et reçoit encore les conseils de certains membres de *Rebonds !* :

> ***Interviewer***
> *Et des gens avec qui tu as gardé le contact, qui t'ont « suivi » ou que toi, tu as suivi ou je ne sais pas dans quel sens ça marche ?*
> ***Layad***
> *Oui, il y en a… même aujourd'hui, j'ai plein de contacts avec plein de monde. Que ce soit, on va dire les vieux de Rebonds !, les éducateurs.*

Construits sur le principe d'un suivi individualisé, l'accompagnement peu évoluer dans le temps au gré des demandes et des besoins des bénéficiaires ou de leurs familles. Cela concerne par exemple les choix d'associations sportives lorsqu'il est question de trouver un premier club, puis éventuellement d'en changer lorsque le niveau de pratique évolue, que les familles changent de lieu de résidence ou qu'il faut concilier pratique sportive et parcours scolaires. Ils suivent les trajectoires scolaires, notamment en lien avec l'orientation, au collège et plus systématiquement ensuite au lycée. Ils se posent comme ressource dans la poursuite d'étude puis l'insertion professionnelle. Au point que certains jeunes suivis ne sont jamais complètement sortis du suivi.

Et s'ils font durablement appel à leurs référents au sein de *Rebonds !*, c'est que les parcours ne sont pas linéaires. Même bien lancés, les formes que prennent les trajectoires de vie, restent marquées par l'imprévisibilité. Le décès d'un parent. Une expulsion du domicile. Un échec scolaire. Un choix d'orientation peu concluant. Des difficultés à accéder au marché de l'emploi. Tant d'éléments qui participent à la précarité d'existences menées sans filet. Il se trouve que le suivi Rebonds ! joue ce rôle de pare-feu.

Cela explique et conditionne la variété des types de liens sociaux fabriqués via le suivi *Rebonds !*. Cela favorise aussi l'incorporation des dispositions associées à la socialisation portée par les figures de *Rebonds !* et les pratiques associatives. Enfin, cette inscription dans le temps, est gage de stabilité des références et des figures, dans des existences qui en manquent souvent.

B. Des références stables rassurantes

L'inscription de l'accompagnement dans le temps long est aussi un gage de stabilité dans des existences souvent marquées par la précarité et donc l'incertitude. C'est le cas par exemple lorsque les parcours sont marqués par la migration. Les bénéficiaires, comme Aria et Layad, sont arrivés en France Métropolitaine avec une maîtrise imparfaite de la langue ou des contenus proposés à l'école pour les enfants de leur âge.

> ***Aria***
> *J'arrivais, directement, à sept ans, j'étais au CP. Six, sept ans, je suis arrivée en France, ils m'ont mis au CP, du coup.*
> ***Intervieweuse***
> *Il a fallu apprendre à lire et à écrire et à parler en même temps.*
> ***Aria***
> *Oui. Au début, c'était un peu dur, mais ça va.*
>
> ***Layad***
> *À l'école, ça se passait bien. En gros, je suis arrivé en CE2. Je sais plus. CE2, je crois. Ouais, CE2. Et timide un peu au début. Puis même si à Mayotte on apprenait, enfin on parlait français à l'école comme partout, mais pareil, j'avais un peu de mal au début, on va dire avec la langue et plein de choses.*

Des références incarnées

Les références à une figure, éducateur ou éducatrice, sont très fréquentes dans les récits de vie. Ils montrent combien ces acteurs occupent une place centrale dans le suivi et plus largement même, dans les parcours biographiques. Ils peuvent ainsi être assimilés à des « autrui significatifs », c'est-à-dire des *« guides qui conduisent à la nouvelle réalité »* (Berger et Luckmann, 1986, 215). Ils sont en d'autres termes des acteurs centraux de la socialisation. La stabilité des figures de référence est aussi propice à la socialisation *« par inculcation idéologique symbolique »* (Lahire, 1998., 421) portée par l'influence de « héros modèles », incarnés par les accompagnateurs *Rebonds !*. D'autant que ces éducateurs et éducatrices sont souvent porteurs de ressources qui leur offrent une forte légitimité. Ils cumulent un engagement fort auprès des bénéficiaires et de leurs familles, une légitimité sportive et des compétences éducatives liées à leur formation. Ils ressemblent en cela aux « entraineurs-travailleurs sociaux » qui encadrent le dispositif socio-sportif québécois « Bien dans mes baskets » (Lapointe et al., 2016).

> ***Layad***
> *J'ai beaucoup sympathisé avec l'ancienne assistante sociale. Elle était partie de Rebonds, mais elle est revenue, je sais plus quel rôle elle occupe d'ailleurs (Rires). Mais ouais, c'est un peu comme ma marraine.*

L'incarnation du suivi *Rebonds !* constitue manifestement une condition forte du succès du dispositif. Cela vaut pour la confiance et donc la stabilité de la relation. Cela vaut aussi pour ce qui relève de la socialisation. Car comme le note Lahire, *« on peut suggérer qu'il n'y a véritablement processus de socialisation que lorsque l'enfant (ou l'adulte) peut s'identifier à la personne qu'il fréquente. Il faut pour cela que l'enfant puisse sentir qu'il est non seulement possible d'imiter cette personne mais que parvenir à l'imiter est même une perspective hautement désirable »* (Lahire, 2001, 18). C'est tout à fait ce qui semble lier Solène à Manon, son éducatrice, comme l'illustre l'extrait suivant :

> ***Solène***
> *mon premier match chez les pros, c'était aux côtés de Manon, donc c'était très… en plus, j'étais titulaire et du coup on s'est regardé, on a pleuré à la fin du match parce que elle m'a appris le rugby, elle m'a suivi, et j'ai fini sa carrière à ses côtés donc c'était le plus beau, le plus beau des cadeaux.*

Ces figures de référence, le sont aussi parce qu'elles sont relativement stables dans le temps. Une éducatrice ou un éducateur peut suivre un jeune pendant plusieurs années. On peut penser que cette stabilité est un contrepoids à la précarité et l'incertitude qui rythme des existences marquées par la vulnérabilité. Stabilité de l'encadrement qui revêt alors une importance capitale et qui dépend pour partie au moins du projet associatif proposé, de la façon dont les salariées y sont impliqués (c'est-à-dire la façon dont ils sont socialisés à l'« ADN » *Rebonds !*), et des conditions matérielles proposées. En l'état, le fait de recruter très majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) joue favorablement pour la stabilité des équipes. Ce que nous avons montré dans la première partie de ce rapport est aussi central : l'engagement des salariés *Rebonds !* tient aussi à la nature de leur activité. Ils occupent un métier qui pour eux a du sens, d'autant qu'il s'ancre dans la pratique sportive avec laquelle les salariés entretiennent souvent

des liens étroits. Il y a là les conditions d'un « métier passion » (Juhle et Honta, 2012) voire un métier de vocation, présentant des similitudes avec ce que décrit Sorignet (2010) pour les danseurs et danseuses.

Inscrire la relation dans le temps permet assurément de renforcer les effets de socialisation portés à la fois par le ressort que Lahire appelle *« par entraînement ou pratique directe »* (Lahire, 1998, 421), par incorporation de *« dispositions mentales et comportementales au travers de participation directes à des activités récurrentes »* (ibid., 421). C'est tout à fait ce que l'on observe lorsque les jeunes racontent comment ils ont longtemps participé à de nombreuses actions proposées par *Rebonds !* (initiation rugby, chantiers, stages…)

> ***Layad***
> *En fait, il y avait les sessions de rugby à l'école. Donc, c'étaient des programmes par rapport aux écoles. Ce n'était pas non plus toute l'année, mais il y avait déjà ça. Ensuite du coup, tous les week-ends ou tous les soirs, une ou deux fois par semaine, on avait entraînement. Donc là, on se voyait déjà une première fois. Les week-ends quand on nous emmenait au match, on les revoyait. Et une semaine à toutes les vacances, il y avait des stages Rebonds. Donc, sur toutes les vacances. Et les vacances d'été, il y avait un séjour où on dormait sur place.*
> ***Interviewer***
> *Donc, toi tu participais, dès que tu avais un événement Rebonds ! qui était proposé tu y allais.*
> ***Layad***
> *Je pense que j'en n'ai pas raté beaucoup.*
> ***Interviewer***
> *Et tu dirais que ton cas c'était un peu exceptionnel où tu avais plein d'autres gamins qui étaient comme ça ?*
> ***Layad***
> *Non, non. Il y en avait plein, je n'étais pas le seul et d'ailleurs c'est ce qui m'a plu parce qu'au final. Très vite, on a eu un bon groupe et on s'entendait bien. On se voyait même en dehors de Rebonds !, en dehors du rugby et en dehors du sport. Et du coup, ça nous faisait encore plus plaisir de revenir à Rebonds partager des trucs ensemble.*
>
> ***Solène***
> *On n'avait pas les moyens pour autre chose, quand Rebonds! m'a proposé d'aller en club on a dit oui* […] *je me suis investie à 100% de suite, je faisais tous les entraînements et les matchs* […] *plus je montais en niveau plus je m'entraînais, genre, ça faisait 4 entraînements par semaine plus les matchs.* […] *En parallèle avec Rebonds! je faisais tous les séjours et tous les chantiers, j'en loupais pas un seul,*

Des figures multiples

Mais dans ces conditions, on pourrait craindre que paradoxalement, ce qui renforce le lien entre le dispositif et les bénéficiaires puisse aussi le fragiliser. On parle ici de l'inévitable mobilité des équipes. Trop incarné, le suivi pourrait devenir trop dépendant de la relation personnelle créée. Mais assez étonnamment, ce n'est pas ce que les entretiens donnent à lire. Même lorsque des figures sont très visibles, elles ne sont jamais exclusives. Plusieurs encadrant.e.s sont toujours cités. C'est le cas par exemple d'Anton, pour qui la transition entre deux éducateurs différents pour le suivi, s'est faite sans heurt :

> ***Intervieweuse***
> *D'accord et c'était Flo qui venait te chercher en voiture ?*
> ***Anton***
> *Ah oui. C'était souvent lui, mais des fois quand il pouvait pas, c'était un autre éducateur.*
> ***Intervieweuse***
> *OK, d'accord. Et alors, donc tu te souviens très bien de ton éducateur Flo et aujourd'hui qui est-ce qui te suit alors ?*
> ***Anton***
> *C'est Alexandre.*
> ***Intervieweuse***
> *Et alors tu l'apprécies Alex, vous avez une bonne entente ?*
> ***Anton***
> *Oui. Comme à peu près tous, c'est tous les…*
> ***Intervieweuse***
> *Après je sais que des fois, il y a des petites préférences, mais…*
> ***Anton***
> *Oui, oui. Ça, c'est oui normal, mais… en général, ils sont tous cool.*

Ce dernier extrait d'entretien montre que les relations entre les bénéficiaires et les éducateurs ne sont pas uniquement portées par une figure. Et c'est d'ailleurs une force du dispositif que de ne pas être trop dépendant de relations très incarnées.

Il n'en demeure pas moins que les éducatrices et éducateurs, sociaux, sportifs ou socio-sportifs de *Rebonds !*, sont des points de référence nécessaires. Mais tout se passe comme si cette personnification forte du suivi, conduisait à un transfert du lien vers les dispositifs et plus largement l'entité *Rebonds !*. La véritable référence devient alors *Rebonds !*, comme un sémaphore pour des histoires qui croisent parfois la tempête. Et le lien prend d'autant plus de force qu'il se manifeste sous diverses formes et surtout, dans différents cadres sociaux. C'est bien là un nouvel élément de conditionnalité de l'impact : le caractère global du suivi.

C. Un suivi global

L'idée d'une transférabilité mécanique des comportements observés et des compétences acquises dans le cadre de la pratique sportive, vers d'autres contextes sociaux est largement répandue. Elle n'en est pas moins prise à défaut lorsque soumise à un examen rigoureux. C'est surtout le caractère d'automaticité qui résiste peu à l'épreuve des faits. Si des dispositions sont incorporées par la pratique sportive, elles s'expriment assurément sous conditions. Nous avons

malgré tout observé que les transferts pouvaient exister (ou tout au moins, une forme de cohérence dans les conduites et les pratiques). Qu'est ce qui pourrait alors favoriser (pour ne pas dire conditionner), ces transferts qui sont l'objectif annoncé de l'accompagnement.

L'importance d'un dispositif multi-partenarial

Le caractère multi-partenarial, qui va de pair avec l'intention d'une prise en charge globale des bénéficiaires, nous apparaît être une condition favorable. Il en est même un ressort, voire une condition, considérée comme telle par le directeur de *Rebonds !* :

> *Le fait qu'on fonctionne en multi partenariat nous donne cette opportunité là. On peut répondre à quasiment toutes les problématiques que rencontrent les jeunes et leurs familles : les logements, l'administration, les formations, tout.*

C'est bien l'organisation multi-partenariale qui permet ce suivi global. La trame repose sur des acteurs de l'éducation nationale, du mouvement sportif, des collectivités publiques locales et du champ du social. Ainsi, lorsqu'un éducateur met en place un suivi Rebonds auprès d'un jeune, il dispose de partenaires permettant la prise en charge de problématiques variées, par la mobilisation de leviers divers. Dans la plupart des situations de suivi, le fonctionnement multi partenarial permet par exemple l'accompagnement d'un ou plusieurs parents, d'un ou plusieurs membres de la fratrie comme le montre le cas de Talia :

> ***Talia***
> *Ma mère quand elle a connu Rebonds elle venait juste d'arriver en France métro. Moi j'étais petite petite […]. elle a adoré Marlène [ancienne coordinatrice sociale] en fait parce qu'elle venait beaucoup ici s'occuper d'elle. Elle l'a aidé sur beaucoup de choses. Avant on avait un appart petit, on a pu avoir cette maison parce que ma mère elle a eu de l'aide pour les papiers. Sinon elle peut pas faire, c'est dur le français pour elle. La CAF et tout, tous les papiers. […] On a gardé la maison parce que Estelle a remis un coup pour pas qu'on la perdre […] En fait je crois, j'étais petite mais je crois qu'ils ont aussi aidé mes grandes sœurs un peu pour des stages et tout. Elles n'étaient pas suivies directement par Rebonds mais comme mes frères y étaient puis moi après, c'est presque toute la famille finalement qui a fait des trucs avec Rebonds !*

Au service du jeune suivi, l'intervention est donc conçue comme un moyen de traiter les problématiques rencontrées, même lorsque cela passe par une action qui ne concerne pas le jeune de manière directe. La question de la mobilité l'illustre bien. Si le jeune accompagné rencontre des difficultés de cet ordre, c'est en agissant auprès des parents que *Rebonds !* peut parfois envisager de les solutionner. Dans ce cas, l'aide au passage du permis de conduire pour un parent apparaît comme une solution :

> *On fait passer des permis de conduire aux mamans qui ont besoin de trouver du travail ou qui ont besoin de se déplacer pour leurs enfants. On arrange des situations de logement, d'insalubrité aussi. Faut voir des fois ça fait pas rêver certaines conditions : souvent on le voit en rendez-vous de suivi autour du*

jeune, autrement on le saurait pas, on n'a pas accès à ce genre d'info si on se déplace pas dans les familles, les jeunes ils nous le disent pas c'est normal quelque part, et nous après on en parle avec la coordo et elle, elle cherche ensuite avec quel dispositif de droit commun elle va mettre quelque chose en place pour améliorer la vie de la famille. Ça peut aller loin après, c'est intéressant pas que pour le jeune finalement » (Educateur socio-sportif)

Ce travail multipartenarial permet la transversalité du suivi. Mais il ne suffit pas de mettre en relation des acteurs aux intérêts convergents. Il faut ensuite « faire vivre » ce multipartenariat. Le rôle du coordinateur ou de la coordinatrice sociale prend ici tout son sens. C'est un point sur lequel insistent parfois les partenaires interrogés :

C'est avec A qu'on a, enfin qu'elle a, elle a fait plus que son boulot en fait, c'est elle qui a mis du lien entre tout ça et c'est elle qui a fait du lien avec tous les acteurs pour cadrer le jeune (N, Infirmier libéral en QPV)

Par cette fonction, *Rebonds !* invente, en quelque sorte, un métier qui manque souvent par ailleurs : celui qui consiste à faire du lien entre les partenaires. Sans cela, on en vient souvent à poser le constat d'une grande difficulté à faire travailler les acteurs ensemble. La création d'un poste dédié et la proximité culturelle (en matière de culture professionnelle notamment) entre les salariés *Rebonds !* et les partenaires, permettent le fonctionnement multi-partenarial efficace.

L'implication dans différentes sphères de l'existence

On mesure ici toute l'importance au sein de l'association, de ressources humaines qui ne relèvent pas seulement du champ sportif. Car les actions de *Rebonds !* débordent largement de ce seul cadre. L'activité physique, le rugby en l'occurrence, constitue surtout un point d'accroche, puis un fil conducteur, sur lesquels se développent bien d'autres interventions. Pour pouvoir assumer cette ambition, les compétences « sociales » sont évidemment nécessaires. La structuration de l'association, par des recrutements ciblés en ce sens, a rapidement permis cet accompagnement social en parallèle du suivi sportif. Comme nous l'avons montré dans la première partie de ce rapport, la structuration de l'association s'est accompagnée du développement d'une compétence hybride, opérant une synthèse socio-sportive progressive, construite sur la contribution initiale d'acteurs distincts. Ce modèle pourrait être également creusé pour parfaire encore les liens avec les institutions scolaires. Car cela constitue une autre illustration du caractère global de l'accompagnement. Les liens avec l'école sont fréquents :

Interviewer
Et à côté de ça, il y avait aussi un accompagnement avec tes parents, avec les instits, tes profs. Tu te souviens ?
Layad
Alors, peut-être que je ne prenais pas conscience de tout, mais je sais que souvent il y avait des rendez-vous avec les parents même avec les instits et ça, je le voyais. Mais après pareil, je ne savais pas vraiment ce qui se passait, mais enfin… Après moi, j'ai eu de la chance où la plupart du temps, ça se

passait bien donc ça va. Mais oui, il y avait souvent des réunions, des rendez-vous avec la maison ou l'école et même le rugby aussi.
Interviewer
Oui, tu savais quand même que les éducateurs Rebonds ! avaient un œil aussi sur tes résultats scolaires, sur la façon dont tout ça se passait en dehors du rugby et en dehors de Rebonds ? Ça, tu le percevais, tu le savais ?
Layad
Je le savais, puis je le voyais quoi.

L'accompagnement dans différents domaines de l'existence concrétise les liens entre ces différentes sphères qui sont ainsi moins indépendantes les unes des autres. Cela permet d'abord de construire concrètement les passerelles et le transfert en invitant les bénéficiaires à s'inspirer ailleurs, de ce qu'ils font dans le sport. C'est aussi un moyen de contrôle qui pèse d'autant plus lourd qu'il peut impacter au-delà d'un seul domaine. Ce dispositif permet de décloisonner des mondes qui parfois sont aveugles les uns aux autres. Si la question des transferts n'est pas tranchée, on peut au moins formuler l'hypothèse d'une transférabilité renforcée par l'encadrement global multi-partenarial puisque les passerelles existent effectivement par le suivi. Cela permet aussi de jouer sur la fabrique de lien social en densifiant les relations, d'autant plus chargées qu'elles impliquent de nombreux proches et d'autant plus variées qu'elles s'inscrivent dans des contextes sociaux différents.

Solène
Et puis les rendez-vous avec les éduc' c'était des moments importants aussi pour ma famille […]. Et puis de l'autre côté, avec S [la coordinatrice sociale]
elles pouvaient répondre facilement à des questions du quotidien..

Cette prise en charge « globale » est donc permise par l'organisation multipartenariale, elle-même supportée par la sociologie des membres de l'association. Comme nous l'avons indiqué dans la première partie de ce rapport, *Rebonds !* a su se doter progressivement de ressources complémentaires portées par ses différents membres (dirigeants de l'association et salariés). La proximité « culturelle » des acteurs de *Rebonds !* avec les partenaires permet plus facilement ou moins difficilement, les échanges. Il y a là, une conditions favorable et très intéressante, pour supporter tout à la fois l'ambition de nourrir les effets bénéficiaires et la politique de déploiement territorial.

D. Une trame souple

De la formalisation à l'adaptation

Nous avons pu constater par l'étude approfondie de l'association, que les procès d'intervention et de suivi sont très formalisés. Cela constitue une des ressources indispensable au déploiement important connu par l'association, car cela garantit une cohérence de l'action éducative et des accompagnements déclinés dans les territoires couverts. Mais cette formalisation n'exclut pas

une certaine souplesse. La trame qui fixe le cap et garantit une cohérence d'ensemble se décline de diverses manières selon les territoires et surtout, selon les bénéficiaires. C'est dans les échanges avec les jeunes suivis et leurs familles que se co-construit l'accompagnement et qu'en découlent les actions. Cela vaut par exemple lorsque se superposent les projets liés à la fois au rugby et au parcours scolaire :

> ***Interviewer***
> *Et c'était quoi ? C'était le club qui t'avait incité à changer de collège, à aller au collège Toulouse Lautrec ou c'était Rebonds ?*
> ***Anton***
> *Non, c'est… Rebonds m'a accompagné, mais c'est pas eux qui m'ont proposé de partir on va dire. C'est plutôt l'entourage du rugby. Il y avait un surveillant aussi qui jouait au rugby. Du coup il m'a parlé de ça, mon prof de sport. Voilà, tous ceux qui font partie du sport on va dire.*
> ***Interviewer***
> *Tu dis à ce moment-là concrètement Rebonds ! m'a accompagné. C'est-à-dire ? Ils t'ont aidé ? Ils t'ont dit, ils t'ont consulté ou ils t'ont… ?*
> ***Anton***
> *Déjà ils m'ont fait réfléchir à savoir si c'était un bon choix de partir là-bas, une bonne solution surtout il y avait le brevet. Et après, par rapport au rugby, si vraiment ça allait m'apporter. Et puis à faire toutes les démarches des papiers. Et donc ouais, surtout ça, quoi.*

Ce mode de fonctionnement ajusté aux besoins et aux demandes est à la fois un principe de fonctionnement et une obligation pour *Rebonds !*, compte tenu des problématiques spécifiques que rencontrent les bénéficiaires et leurs entourages. C'est ce qu'indique le directeur de *Rebonds !* lors d'un entretien :

> *De toute façon on se rend compte très vite que finalement on touche des familles. Et si c'est pas Rebonds ! qui les suit c'est pas possible. C'est à la carte ici, presque trop ! Non pas trop, c'est d'une grande justesse pour nous, mais trop pour d'autres assos.*

Les entretiens menés avec les bénéficiaires permettent d'insister sur la variété des formes d'accompagnement. Il peut être centré sur la pratique rugbystique (notamment lorsque celle-ci occupe une place centrale pour le jeune accompagné), sur le suivi scolaire (en particulier lors des moments qui sont des carrefours biographiques), sur le passage de formations complémentaires (le BAFA par exemple), sur des problématiques familiales administratives ou pratiques (accompagnement de passage de permis de conduire, problématiques de logement...). Surtout, il peut évoluer dans le temps et suivre les préoccupations situées et fluctuantes. On peut penser, à l'instar d'Haudenhuyse et al., qu'il y a là un mode de fonctionnement efficace parce qu'il ne part ni d'*a priori* sur les besoins des jeunes (évitant ainsi d'homogénéiser une catégorie aux visages multiples), ni de principes éducatifs qui pourraient devenir aveugles aux besoins singuliers : *« a coaching practice that is not based on abstract ideas about pro-social or positive development through sports, but rather starts from young people's concrete needs and life situations »* (Haudenhuyse et al., 2012, p.483)

Ces ajustements sont permis par le suivi individualisé inscrit dans le temps long d'un part (nous avons déjà largement développé ce point), mais aussi par les compétences dont sont porteurs les acteurs de *Rebonds !*. Compétences relevant à la fois du champ du sport et du champ du social. Dès son origine, ces deux secteurs ont constitué les deux jambes de l'intervention *Rebonds !*. C'est aussi un principe fort des formations en STAPS par lesquelles sont passés de nombreux salariés de l'association. Ainsi, une fois encore, on observe une forte cohérence entre les intentions affichées (proposer un suivi personnalisé) et les moyens pour y parvenir (temps longs, compétences variées et complémentaires des éducateurs pour assumer l'ambition socio-sportive). Il semble ainsi que l'association *Rebonds !* ait faite sienne les préconisations d'Haudenhuyse : *« In summary, the caveat that needs to be formulated is that well-defined interventions should not constitute pre-defined interventions. An open-ended approach that works towards externally pre-defined outcomes is, by definition, not an open-ended approach, and will fail to provide the necessary conditions that are required for reaching and meaningfully working with socially vulnerable young people »* (Haudenhuyse et al., 2012, p.483).

Quelle(s) activité(s) support ?

Ces éléments d'interprétation et d'explication, posent la question de l'activité support. De ce point de vue, on peut considérer que les demandes et besoins des jeunes suivis ne sont pas premiers puisque l'entrée se fait toujours par la voie rugby. Peut-être cela invite-t-il à interroger l'opportunité de développer d'autres supports permettant d'entrer en contact puis d'engager le suivi avec les jeunes et leur entourage. Faute de quoi on peut craindre que les effets attendus et largement observés ici, ne concernent que celles et ceux qui présentent une proximité avec le rugby et souvent des dispositions pour cette discipline. Pour ne prendre que l'exemple de la reconnaissance, à la fois supportée par les liens sociaux et productrice de liens sociaux : nous avons montré qu'elle est associée au niveau de performance sportive. Si cela fonctionne donc très bien pour celles et ceux qui sont considéré.e.s comme de bonnes joueuses et de bon joueurs, il y a fort à craindre que les moins performants ne puissent pas bénéficier des mêmes effets. Si l'entrée par le rugby constitue assurément une ressource, il semble que cela puisse également constituer un obstacle à l'adaptation au plus juste de l'offre d'accompagnement.

Partie 3. Maîtriser le « rebond du ballon » sur des terrains inconnus. Les dynamiques d'essaimage territorial au filtre de l'analyse sociologique

LE DEPLOIEMENT TERRITORIAL : RAPPEL DU CADRAGE

Analyser les dynamiques de déploiement territorial implique de porter le regard sur différents éléments articulés relatifs à l'espace investi et à la démarche de l'association.

La première dimension concerne le **territoire**, tout d'abord, qu'il s'agit d'appréhender non seulement par l'espace géographique pénétré et ses caractéristiques, mais aussi par les acteurs (publics et privés) qui le construisent. En effet, même si la caractérisation de ses singularités est importante, le territoire ne peut pas uniquement être considéré comme un périmètre déterminé dans lequel se mettent en place des actions et des projets. C'est, au contraire, un système dynamique qui se structure en fonction des projets, mais également des interactions qui y sont associées. Les éléments d'analyse doivent donc permettre d'étudier ce qui se joue au-delà du simple constat de l'hétérogénéité des différents espaces et d'appréhender dans une perspective plus systématique les phénomènes de contingence territoriale (Négrier, 2008). De fait, les éléments majeurs d'un territoire sont ses acteurs et tous les territoires sont construits par leurs interventions et leurs interrelations. A ce titre, les démarches d'évaluation s'appuyant principalement sur l'analyse de données quantitatives ne suffisent pas pour rendre compte des processus à l'œuvre sur un territoire et doivent être complétées par l'analyse de son *système d'acteurs*. Le recensement des acteurs-clefs d'un territoire est donc articulé à l'évaluation de la dynamique d'essaimage. Par ailleurs, dans la mesure où les périmètres des territoires d'action peuvent varier en fonction, notamment, des différents acteurs impliqués dans le projet, la focale de l'analyse est également orientée vers les logiques de partenariats et de concurrences qui organisent leurs interdépendances.

Au regard des dispositifs mobilisés et des actions mises en œuvre auprès des bénéficiaires, *Rebonds !* construit un fonctionnement partenarial avec des institutions et des structures qui interviennent déjà sur les territoires et se place au centre de ces configurations locales. En effet, l'association se positionne comme « *l'interface* » entre les différents acteurs constituant l'environnement des jeunes dont elle a la charge, tout en conservant une posture d'indépendance et d'extériorité vis-à-vis de ces organisations (Basson, 2018). Dès lors, l'arrivée de *Rebonds !* dans un espace nouveau donne à voir des formes d'action collective reposant sur des jeux articulés de négociations, de compromis, d'alliances, etc. qui supposent la création de relations et la mobilisation de réseaux divers. En effet, si l'ancrage territorial et l'appartenance identitaire à un territoire peuvent parfois justifier l'engagement de tous dans l'action (Moquay, 1998), dans la plupart des cas, la seule proximité géographique ne suffit pas à rassembler et à produire de l'interaction et des synergies au sein des tissus locaux (Filippi et Torre, 2003). Dans ce cadre, si la proximité et l'interconnaissance constituent un préalable nécessaire permettant la

définition de l'intérêt à agir ensemble et impulsant l'implication des acteurs, c'est surtout « *l'activation d'une proximité organisée* » (Bertrand, Moquay, 2004) et la construction de réseaux de gouvernance locale qui déterminent la réussite du projet.

Rebonds ! est donc confrontée d'emblée à une double difficulté liée à son extériorité vis-à-vis du territoire investi dans lequel l'association ne possède d'une part ni ancrage ni appartenance identitaire et doit, d'autre part, construire de l'interconnaissance et son propre réseau pour y intervenir. La seconde dimension étudiée repose donc sur la **capacité de l'association** à intégrer les « *systèmes d'action locaux* » qui conditionne son déploiement territorial et qu'il convient d'étudier par ailleurs. L'efficacité de son essaimage territorial dépend à la fois de l'ingénierie pédagogique et méthodologique de *Rebonds* ! quant à la mise en œuvre de ses actions auprès des bénéficiaires et de son « ingénierie politique », c'est-à-dire sa capacité à adapter sa stratégie aux caractéristiques (historiques, politiques, sociodémographiques, institutionnelles, etc.) des différents territoires investis.

Pour appréhender ces deux dimensions articulant le territoire et son écosystème, nous proposons de centrer l'analyse sur trois éléments articulés.

- ***L'influence de l'histoire des territoires et de la gravité des situations locales***

Intervenant exclusivement dans des espaces présentant des indices de précarité et de vulnérabilité importants (QPV, ZRR), le poids des « héritages historiques » et des « traditions politiques locales » dans l'intervention éducative ou socio-sportive apparaît également comme un indicateur qui permet de repérer ce qui facilite l'arrivée de l'association sur le territoire ou provoque, au contraire, de la résistance. Les analyses s'orientent ainsi sur la manière dont les données sociales, économiques ou sanitaires justifient l'ampleur des mobilisations collectives sur le territoire et influencent les actions partenariales. D'un point de vue théorique (Loncle, 2011) l'influence de ces permanences s'explique soit par l'existence d'éléments qui plaident en faveur d'une certaine continuité et donnent l'occasion d'évoquer des traditions locales d'intervention ou soit par un auto référencement des acteurs locaux à ces traditions locales qui contribue à légitimer certaines valeurs d'intervention et à alimenter en retour les permanences. L'idée est donc de resituer l'analyse des relations entre acteurs impliqués dans le même périmètre d'action que *Rebonds* ! à la fois au regard de la perception de l'ampleur des difficultés sociales et sanitaires et dans la continuité historique de certains modèles d'action locaux.

- ***Les acteurs locaux et les écosystèmes***

La deuxième opération consiste à identifier tous les acteurs impliqués et impactés dans (et par) le projet d'essaimage et à essayer ensuite de percevoir leurs logiques d'action (Amblard et al., 1996). Tous, en effet, ne poursuivant pas les mêmes objectifs, quelles relations entretiennent-ils ? Quelles coalitions se forment ? Quelles alliances se nouent ? Par l'analyse du positionnement des différents acteurs dans l'espace local, leurs rôles, leur périmètre d'intervention, leur implication dans le champ et leur positionnement vis-à-vis de *Rebonds* !, il s'agit de mesurer les dynamiques de collaboration et de concurrence construites ou en train de se construire. Trois enjeux principaux guident notre analyse des acteurs et des écosystèmes.

D’une part, l’évaluation du poids des perceptions et des représentations que se font les acteurs locaux de l’association *Rebonds* !, ainsi que les modalités d’interactions qui en découlent. L’objectif ici est de construire un *sociogramme* simplifié de l’action collective construite sur les territoires en cherchant à décrire les relations de proximité ou d’hostilité entre les acteurs. Dans le prolongement, au regard de la dynamique de pénétration, de mobilisation ou de création de nouveaux réseaux engagée par les acteurs de *Rebonds* ! au sein des territoires d’intervention, il s’agit d’autre part, d’identifier les situations de domination ou de conflit qui organisent l’action collective et d’apprécier les niveaux d’ouverture et d’intégration des réseaux existants. Enfin, il s’agit sur les trois terrains enquêtés de qualifier les formes de relations existant entre *R* ! et les autres organisations du système d’action publique (Grossetti et al, 1998). De la simple *coexistence* où il n’y a pas d’échange entre les acteurs (qui sont toutefois amenés à ajuster leurs positions par le jeu des concurrences et des interdépendances locales) à la *coopération finalisée* qui donne à voir une implication matérielle commune des différents acteurs et une forme de partage du pouvoir, en passant par la *coordination* ou la *coopération finalisée*, l’idée est de mesurer le degré d’interdépendance construit localement par l’association pour identifier et isoler ensuite les variables qui pourraient expliquer des différences.

- ***La capacité de* Rebonds ! *à analyser (pour intégrer) les écosystèmes locaux***

Au regard de son fonctionnement partenarial et intersectoriel, une des forces de *Rebonds* ! tient en sa capacité à proposer des dispositifs innovants et à s’implanter de manière autonome ou en collaboration avec les acteurs et organisations existants, sans entrer en concurrence avec ces derniers. Se glisser ainsi dans des « interstices institutionnels » suppose non seulement que ses dirigeants ajustent leur dynamique d’essaimage aux caractéristiques des territoires en adaptant les contenus des dispositifs, des activités supports et de leur mise en œuvre, mais également qu’ils s’inscrivent dans une posture réflexive pour apporter, au cas par cas, les meilleures réponses aux contraintes rencontrées. En effet, face aux nombreuses incertitudes possiblement rencontrées dans les « nouveaux » écosystèmes investis, se pose systématiquement pour l’association la question de comment adapter son organisation et son intervention à l’environnement**.** A ce titre, dès lors qu’ils interagissent avec d’autres organisations, les représentants de *Rebonds* ! jouent eux-mêmes un rôle important dans la réussite de l’implantation de l’association. Pouvant, selon les contextes locaux et les territoires, produire de l’incertitude au détriment de leurs concurrents, se coaliser avec d'autres partenaires ou fabriquer de nouveaux réseaux, formels ou non, (etc.), la question principale porte ici sur les process et les méthodologies employées pour garantir l’efficacité de leur intervention. Si les modalités d’essaimage s’appuient notamment sur : 1. une ingénierie de gain du terrain par la mobilisation de réseaux existants ou par leur construction et 2. sur une « image de marque » fondée par la qualité des actions mises en œuvre et leur reconnaissance, il s’agit également d’étudier la manière dont les opérateurs du déploiement territorial identifient les freins ou les leviers d’activation efficaces (ou inefficaces) et adaptent leur stratégie aux résistances rencontrées.

Schématisation des éléments d'analyse des systèmes d'action publique locaux (selon Loncle, 2011).

Pour questionner les dynamiques de déploiement territorial, cette partie de l'étude s'appuie sur trois terrains d'enquête :

- Le QPV *Centre et périphérie* de la ville de Lunel, situé dans le département de l'Hérault. L'intérêt tient en la chronologie de son déploiement (territoire investi depuis 2017) et la mobilisation d'une multitude d'acteurs territoriaux.

- Le QPV *Près Saint Jean* (et al.) de la ville d'Alès, situé dans le département du Gard. Le choix est ici justifié par les indices sociodémographiques, sanitaires et économiques particulièrement dégradés, ainsi que par la date d'implantation (2019).

- Le QPV *Centre ancien et la Gloriette* de la ville de Pamiers, situé dans le département de l'Ariège sélectionné pour les difficultés rencontrées par *Rebonds* ! pour s'y implanter durablement.

Les données sur lesquelles s'appuie l'analyse des trois territoires sont composées de :

- 35 entretiens semi-directif formels (sur 50 sollicités) et une dizaine d'entretiens informels avec les acteurs influents des écosystèmes pénétrés ;
- une quinzaine d'heures d'observation participante aux réunions territoriales de présentation des projets et aux comités de pilotage locaux ;
- les données INSEE, SIG, ARS, Contrats de ville, etc. pour dessiner les caractéristiques des espaces investis.

I. UN BALLON « INSAISISSABLE » : BLOCAGES ET RESISTANCES ARIEGEOISES

A. Caractérisation générale du département de l'Ariège

Un département rural, vieillissant et en perte d'habitants

Avec 4 890 km2, l'Ariège est un petit département. Situé au sud de la région Occitanie, entre Haute-Garonne, Aude et Pyrénées-Orientales, l'Ariège est un territoire montagneux avec la présence des Pyrénées. Au 1er janvier 2019, l'Ariège compte 153 300 habitants[21]. Cela en fait le 6ème département le moins peuplé de France métropolitaine.

L'armature urbaine de l'Ariège s'articule autour des agglomérations de Pamiers (15 300 habitants en 2019), Foix (9 700) et Saint-Girons (6 350). La croissance démographique, déjà faible entre 2008 et 2013 (+ 0,3 % par an), s'essouffle sur la période récente (2013-2019, + 0,1 %). Le déficit naturel s'accentue et l'excédent migratoire se réduit. Le nord du département est la partie la plus dynamique sur le plan démographique : la population augmente, en raison de l'influence de l'aire d'attraction de Toulouse. À l'inverse, la population diminue plus au sud, dans le secteur situé entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes et à l'est du département autour de Lavelanet. Parmi les principales agglomérations de l'Ariège, seules celles de Pamiers (+ 0,2 % par an) et de Saint-Girons (+ 0,3 %) gagnent des habitants entre 2013 et 2019. A Pamiers, la croissance de la population passe de + 0,7 % à + 0,2 % par an, l'agglomération perdant en attractivité depuis 2013.

[21] Les données proposées dans cette section sont issues d'un travail de compilation des éléments proposés par l'INSEE, le SIG, l'ARS et le Ministère des sports.

Avec un âge moyen de 44,5 ans en 2018, l'Ariège est un département âgé, nettement au-dessus de l'ensemble de la région (41,8 ans) et de la France métropolitaine (40,1 ans). Les seniors sont particulièrement nombreux : 30% des Ariégeois ont 60 ans ou plus (24 % en France métropolitaine) et 13 % ont 75 ans ou plus (9 % en métropole). En contrepartie, la part des moins de 30 ans est plus faible. En particulier les 15-29 ans ne représentent que 14 % de la population en Ariège alors que cette part atteint les 18 % en France métropolitaine.

La part de la population active dans la population des 15 ans ou plus est proche de celle de la métropole : 73 % (61,8 en emploi et 11,6 % au chômage). Mais en Ariège, les actifs sont nombreux à quitter le département pour aller travailler. Ainsi, parmi les actifs ayant un emploi qui résident en Ariège en 2012, 6 800 travaillent dans un autre département, soit plus d'un sur dix. Parmi eux, plus des trois quarts vont travailler en Haute-Garonne, dont une majorité dans l'agglomération toulousaine.

Un département pauvre avec une évolution de l'emploi défavorable

En 2018, la moitié des Ariégeois appartiennent à un ménage disposant d'un revenu de moins de 20 000 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après réception des prestations sociales. C'est 900 euros de moins que le revenu disponible médian régional et 1 400 de moins que celui de province. L'Ariège est le quatrième département de la région ayant le revenu disponible médian le plus faible. La part des ménages soumis à l'imposition des revenus est quant à elle la plus faible de la région après l'Aude. Aux deux extrémités de l'échelle des revenus, un Ariégeois sur dix vit dans un ménage disposant de moins de 9 600 euros par an et par unité de consommation et un sur dix de plus de 31 600 euros. Ces niveaux de vie figurent l'un comme l'autre dans le bas du classement des départements de France métropolitaine. Ils s'expliquent notamment par une part plus importante des pensions et retraites dans les revenus (34,2 % en Ariège, contre 29,6 % en Occitanie et 28,1 % en province).

Certains secteurs industriels traditionnels, tels que le travail du bois et ses industries connexes ou encore le textile, mais aussi l'industrie chimique, caractérisent encore l'emploi du département (25 % des salariés). Aubert et Duval, usine métallurgique située à Pamiers, reste le premier employeur privé ariégeois. L'emploi industriel continue cependant à se réduire plus rapidement qu'au niveau régional. Entre 2007 et 2012, le recul du nombre d'emplois dans l'industrie représente près de la moitié de la diminution de l'emploi total du département. Au final, le secteur perd près de 9 % de ses effectifs sur la période récente, soit un peu plus de 800 emplois en cinq ans. En Ariège, l'évolution de l'emploi total est nettement moins favorable qu'en moyenne en France métropolitaine entre 2007 et 2012 (- 2,4% contre - 0,1%).

Une offre d'équipements et de services satisfaisante

En dépit de son caractère rural, l'Ariège offre à ses habitants un large éventail d'équipements et de services. Avec 421 équipements pour 10 000 habitants en 2018, le département est de ce point de vue relativement bien doté. Plus que tout autre département de la région, l'Ariège possède une part importante de services de proximité, comme une épicerie, une boulangerie,

une école primaire ou encore un médecin généraliste : 81 % des équipements font partie de cette gamme, contre 79 % pour la région Occitanie. Le département est en revanche moins bien doté en équipements et services supérieurs, comme un hypermarché, un lycée ou la présence de médecins spécialistes. L'Ariège comprend au total 43 pôles dits de proximité, communes ou agglomérations qui disposent d'au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité. Ces pôles se répartissent de manière homogène sur l'ensemble du territoire, ce qui constitue un atout dans un département montagneux. Au final, malgré une bonne répartition des équipements sur le territoire, la part des Ariégeois vivant dans une commune considérée comme pôle de services de proximité (62 %) est nettement inférieure à la moyenne de France métropolitaine (85 %) et le temps de trajet moyen pour accéder aux équipements est supérieur dans le département à celui observé en métropole et en Occitanie, et ce quelle que soit la gamme d'équipement.

Focus sur Pamiers et son QPV

- Les **plus de 60 ans** représentent plus d'un quart de la population (27 %) alors que les moins de 25 ans en représentent seulement 30 % (73ème rang français).

- Un **capital scolaire plus fragile** que le département : les plus diplômés sont moins nombreux (21,3% contre 24,4%) alors que les non diplômés le sont davantage (25,7% contre 22%). Dans le QPV, la part des jeunes (16-24 ans) inscrits dans un établissement scolaire n'est que de 45 %, contre 53 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région Occitanie.

- Un taux de **chômage** particulièrement important pour les **jeunes filles** (32,8 % pour les 15-24 ans et 19,7 % pour les 25-54 ans).

- Un **taux de pauvreté** systématiquement supérieur à celui du département quel que soit l'âge et doublé pour le QPV du Centre ancien et La Gloriette (43 % contre 22 %). **Les situations de précarité et de fragilité** y sont surreprésentées à tous les âges de la vie (34% des bénéficiaires de la CMUC de la commune).

- Une **situation sanitaire globalement défavorable** (23 % des malades en affection de longue durée, surmortalité par cancer et liées à la consommation de tabac, taux de mortalité prématurée avant 65 ans supérieurs à la moyenne régionale).

- De forts **besoins en prévention santé** : taux de recours au dentiste ou dépistages du cancer très faibles.

- Un taux **d'équipements sportifs** satisfaisant, un nombre **d'associations sportives** important (70 clubs pour 32 disciplines représentées) et de **nombreux licenciés** (7 000 licenciés en 2020 à Pamiers soit 47,5 pour 100 habitants / 27 licenciés pour 100 habitants au niveau du département).

Au final, s'agissant de la *gravité des situations locales*, c'est-à-dire la manière dont les données sociales, économiques ou sanitaires (réelles ou perçues) justifient l'ampleur des mobilisations collectives sur le territoire et influencent les actions partenariales, plusieurs éléments organisent les priorités d'intervention des acteurs locaux et se traduisent en objectifs des politiques publiques.

- Répondre à l'importance des situations de **précarité financière** mais aussi à l'importance des personnes en **difficulté d'accès à la santé**.

- Accompagner les personnes de 15 ans et plus **non scolarisées et sans diplôme**, plus fragiles quant à l'accès à l'emploi, mais aussi moins réceptives aux messages des prévention santé.

- Accompagner les **familles monoparentales** qui cumulent les vulnérabilités (jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage).

- Accompagner les personnes âgées de **plus de 80 ans** qui vivent seules à domicile, exposées aux risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus et de fragilité de santé.

Ces différentes données sont fréquemment évoquées par les cadres politiques locaux pour justifier de la nécessité et de l'ampleur des mobilisations et des actions à entreprendre. A ce titre, ils défendent majoritairement une idée forte, celle que les solutions pour surmonter la précarité et les situations de vulnérabilités ne doivent pas provenir du privé, mais du secteur public et du monde associatif local. Ce positionnement, axé sur la défense et la promotion du bien être territorial et de la communauté ariégeoise, amène les acteurs territoriaux à privilégier les initiatives et les projets portés par les organisations locales et, par extension, à entretenir une certaine culture de la défiance vis-à-vis des institutions et des organisations non autochtones ou considérées comme éloignées du département. Cette position est d'ailleurs partagée par certains représentants des services déconcentrés de l'Etat qui adoptent parfois une posture d'éloignement par rapport aux tutelles nationales et à un mode de fonctionnement qu'ils jugent trop vertical-descendant. Dit autrement, réaffirmant régulièrement leurs compétences et leur légitimité d'intervention au plus près de leur population, les acteurs (publics et privés) ariégeois revendiquent systématiquement une certaine autonomie de décision et d'action (politique et financière) vis-à-vis de l'Etat. Aussi, comme nous le rappellent d'autres travaux, comme ceux consacrés à la mise en place de contrats locaux de santé sur le même territoire et ayant donné lieu à bon nombre de négociations et de conflits (Haschar-Noé et al., 2015 ; Haschar-Noé et Salaméro, 2016), toute intervention entreprise dans cet espace territorial et/ou au profit de ces différents publics revêt une forte dimension politique. Soumis au filtre de l'ensemble de ces caractéristiques, le déploiement territorial de *Rebonds !* en Ariège rencontre de nombreux obstacles.

B. L'intervention de *Rebonds !* en Ariège

Rappels chronologiques

L'Ariège est le premier territoire dans lequel la dynamique d'essaimage territorial est enclenchée en 2014. Ce choix est lié à la géographie d'origine et de résidence de MA, la première chargée de développement territorial de l'association. Joueuse de rugby de niveau international et élue sportive ariégeoise de l'année 2014, elle constitue la « figure » devant faciliter l'implantation et la mise en œuvre du dispositif au niveau local. Or, l'arrivée de l'association sur les terres ariégeoises suscite rapidement de nombreuses réticences.

Un premier obstacle est rencontré avec l'Education Nationale qui refuse d'attribuer l'agrément à l'éducatrice socio-sportive pour intervenir dans les écoles et ne répond pas aux demandes de rendez-vous. Un deuxième blocage provient du Comité départemental de rugby qui, après une première rencontre, ne donne pas suite aux propositions de collaborations. En parallèle, une troisième résistance est relevée auprès de l'ancienne Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS), devenue Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) qui s'interroge sur l'intérêt de l'arrivée de l'association toulousaine sur le territoire.

Face à ces différentes difficultés, le choix d'intervention se recentre en 2015 sur le QPV de la ville de Pamiers dans le cadre de la politique de la ville. Un projet multi sports intégrant plusieurs clubs est proposé et présenté, dispositif dans lequel les acteurs sportifs appaméens mettent en place avec *Rebonds !* des cycles éducatifs sportifs pendant le temps scolaire et confient l'accompagnement éducatif et social à l'association toulousaine. Bien que soutenu par les services municipaux de la jeunesse et de la politique de la ville, le financement du projet n'est pas voté par le conseil municipal et doit être abandonné. En parallèle, un relais privilégié avec la responsable de la politique de la ville de Saint-Girons permet à l'association d'y développer le projet insertion rugby entre 2016 et 2017, mais le départ de cette dernière met ensuite un terme à ces interventions.

Dans le même temps, sur Pamiers et malgré le soutien des responsables des services concernés, les dirigeants de *Rebonds !* sont confrontés à un double problème : le refus du Conseiller pédagogique de circonscription EPS de signer les contrats pédagogiques avec les écoles supports des interventions et le véto systématique du représentant de l'Etat aux demandes de financement en politique de la ville. Ce véto est surmonté en 2019 avec l'obtention du financement national AMI Tremplin Asso et l'association obtient la signature des contrats pédagogiques après avoir négocié des interventions conjointes sur le rugby avec les ETAPS dans les établissements scolaires. La levée de ces deux obstacles lui permet d'intervenir auprès de 212 jeunes en 2019, 39 en 2020 (en raison des restrictions sanitaires) et 618 en 2021 dans le cadre de la mise en place de cycles éducatifs de rugby. Si la fin du financement national fragilise la pérennité des interventions sur la ville de Pamiers, celles-ci ne s'arrêtent pas pour autant. En effet, pour l'AAP 2022, bien que l'association ait de nouveau essuyé un refus à sa demande de financement en politique de la ville, elle a pu intervenir sur des dispositifs financés uniquement

par la municipalité et l'opérationnalisation de plusieurs « Chantiers insertion » qui ont concerné, en 2021, 27 jeunes au total. Par ailleurs, au-delà de cette fragilité financière et en dépit d'un soutien important du Conseil Départemental depuis 2016, l'Ariège constitue un des seuls territoires dans lequel *Rebonds !* est en difficulté pour s'implanter opérationnellement et durablement.

La perception de Rebonds ! par les acteurs Ariégeois

Au regard des éléments de caractérisation sociale, démographique, économique et sanitaire présentés précédemment (tout petit territoire, population précaire et fragile, peu d'acteurs et d'institutions, bonne densité d'associations sportives traditionnelles, caractère « frondeur » au regard de toute forme d'autorité supérieure qui viendrait s'imposer aux acteurs présents depuis longtemps, une méfiance/défiance vis-à-vis de tout ce qui vient de l'extérieur, etc.), l'arrivée de *Rebonds !* n'est pas perçue positivement. Plusieurs arguments sont avancés.

Des concurrents venus « d'ailleurs »

Le premier d'entre eux concerne la **concurrence** que l'association représente par rapport aux autres organisations déjà présentes sur le territoire. Cette concurrence porte d'abord sur le périmètre des activités proposées et des publics visés. En effet, en proposant le rugby comme discipline support et en visant prioritairement les jeunes issus de quartiers précarisés, le dispositif porté par *Rebonds !* est perçu « *par beaucoup d'instances comme un élément parasite* » (dirigeant associatif), perception amplifiée par la concurrence financière que l'association représente également.

D'une part, dans un territoire où le rugby est une des disciplines sportives les plus populaires et où les structures associatives qui l'organise comptent parmi les plus puissantes et les plus influentes de l'écosystème, l'implantation de l'association toulousaine est vécue comme une intrusion « *sur le marché des fédérations sportives* » (président d'association) et n'est pas comprise par les acteurs locaux. La perception de l'association est ici réduite à la discipline sportive mobilisée et *Rebonds !* est vue comme une structure supplémentaire proposant du rugby. En conséquence, comme le résume un salarié du comité de rugby : « *aujourd'hui* Rebonds ! *est un concurrent de la fédération française de rugby… et le rugby ça passe par la fédération française de rugby avant tout, voilà* ». Et si certains acteurs du territoire reconnaissent une spécificité (« *ce côté assistante sociale que* Rebonds ! *a c'est clair qu'on n'est pas du tout sur cet aspect-là* ») (administrateur du groupement d'employeurs), le cadre d'intervention proposé en matière d'animation et d'encadrement des publics, aussi spécifiques soient-ils, est considéré comme très proche du leur. « *Ce que fait* Rebonds ! *on sait le faire. Et on le fait déjà depuis longtemps. Travailler avec les publics en difficulté. La FFR sait le faire. Et pourquoi* Rebonds ! *vient s'implanter, je dirais entre guillemets, à notre place ?* » (Dirigeant comité de rugby).

D'autre part, les actions éducatives et inclusives que l'association toulousaine déploie sur le territoire ariégeois sont également considérées comme concurrentes de celles développées par les associations socio-sportives locales. « *Ça fait plus de 10 ans qu'on est sur le socio-sport. Et Rebonds arrive sans nous demander notre avis*, fulmine ce salarié d'une association historique, avant d'ajouter : *on ne comprend pas bien* ». Cette incompréhension est d'ailleurs accentuée par le fait que des projets socio-sports considérés comme « similaires » et élaborés par des acteurs sportifs du territoire sont en cours. Comme par exemple cette initiative du GESCO 09, un groupement d'employeurs créé en 2015 et réunissant six comités départementaux de fédérations unisports et multisports[22], qui porte différentes interventions au sein des quartiers prioritaires des villes de Foix et Saint-Girons. Et, même si le GESCO sollicite l'association en 2015 pour co-construire une action sur la ville de Pamiers (finalement non financée par la municipalité), c'est la perception de la concurrence qui l'emporte. Pour cet administrateur du groupement d'employeurs, il n'y a pas de doute : « *Rebonds ! vient carrément sur nos plates-bandes quoi ! Puisque pour le coup, ils souhaitent s'implanter chez nous dans les QPV… mais on y est dans les QPV et l'aspect inclusion dans un club local se fait déjà !* ». Dans cette perspective, voir l'association toulousaine arriver sur le territoire et développer des activités sur lesquelles différentes organisations ariégeoises disent disposer de compétences, pouvoir les porter elles-mêmes ou les mettre en place accentue le sentiment d'incompréhension et d'iniquité. Comme le résume cette représentante de l'Etat territorial : « *il n'y a pas d'opposition à ce que Rebonds vienne sur le département, à condition que l'association puisse apporter une plus-value pour les habitants, combler une compétence qu'il n'y a pas sur le département. Et là, on voit vraiment qu'on est sur une situation de concurrence* ».

Enfin, dans un contexte de réorganisation du déploiement des financements publics (Cottin-Marx, 2019), la concurrence est également financière. En effet, évoluant dans un écosystème dans lequel les associations sont encore largement dépendantes des subventions octroyées par les collectivités territoriales, l'arrivée d'une nouvelle organisation – qui plus est non ariégeoise – est vécue comme une menace supplémentaire pour leur pérennité économique. *Rebonds !*, avec son ingénierie de projet reconnue (« *ils font des bons dossiers, de beaux discours c'est-à-dire que sur le papier ce qui était présenté était très beau* » - président d'association), vient ici directement impacter l'obtention des financements locaux par les associations du territoire et/ou diminuer la part qui leur revient. « *On a eu les subventions qui ont été réduites d'un tiers pour alimenter Rebonds*, nous dit par exemple ce salarié de comité sportif. Avant de poursuivre, à propos du montant de l'enveloppe allouée à l'association toulousaine par la ville de Pamiers : *17 000 € ça peut paraître rien au niveau national, pour nous c'est important. Ça nous tue de voir ces 17 000 € donnés à une entreprise, association, pardon, extérieure, et non à quelqu'un présent sur le territoire. Mais sincèrement ça fait mal, surtout que la plupart des subventions sont quand même coupées partout* ». En réalité *Rebonds !* a touché en moyenne 3 000 € par an de subventions par la municipalité entre 2015 et 2021 pour l'ensemble des actions mises en œuvre. Dans ce cadre, au-delà du type d'activités déployées et du profil des publics visés, et au regard d'un mode de financement du monde associatif encore caractérisé par une « logique de

[22] Le GESCO 09 regroupe les comités départementaux des fédérations françaises de basket-ball, football, handball, rugby, volleyball, ainsi que de l'UFOLEP.

guichet », c'est donc également la concurrence que représente *Rebonds !* dans sa capacité à déposer et obtenir des financements publics qui est dénoncée.

L'absence de développement local

Un autre argument évoqué par les opposants de *Rebonds !* repose sur l'absence de **développement local** associée à son implantation sur le territoire. Plus précisément, il s'agit là d'évaluer ce que qu'apporte durablement l'association au-delà des actions mises en œuvre auprès des bénéficiaires, ce qu'elle valorise comme richesse ou ressource, ainsi que la plus-value qu'elle est susceptible de créer localement. Rapporté à la réalité des acteurs sportifs ariégeois, cet argument réfère à l'effet levier que peut avoir *Rebonds !* sur l'écosystème local, c'est-à-dire principalement à la mobilisation des acteurs et des associations du territoire autour du projet développé. Or, à l'instar de ce représentant d'un service déconcentré de l'Etat qui « *reste très sceptique sur l'action* (de R !) *et son effet levier pour les habitants du territoire* », la plupart des acteurs locaux considèrent que son intervention ne répond pas à leurs attentes / exigences en matière de développement. Leur perception est, là encore, très négative. Comme le résume cet élu sport, résolument critique : « *Quand Rebonds ! arrive, ce n'est pas du développement pour le partenaire. C'est du développement pour Rebonds ! S'il y en a un qui écrase l'autre, ce n'est plus du partenariat* ».

Par ailleurs, reprenant les représentations des acteurs sportifs traditionnels, le discours renvoie également à la démarche fédérative qui doit, selon eux, être inhérente aux actions mises en œuvre : la création d'associations, le renforcement de partenariats entre clubs ou encore l'implication des habitants. Or, située en dehors des dynamiques fédérales classiques, le fonctionnement de *Rebonds !* ne répond pas à ce modèle comme le confirme ce président d'association : « *ils ne développent pas de volonté fédérative. Nous, ce qu'on veut c'est vraiment faire un maillage fédératif… Mais non, eux ne sont pas du tout dans ce qu'on veut faire de la vie associative. C'est ce qui me dérange dans le phénomène Rebonds !* ». Au final, et même s'il convient de préciser que plusieurs demandes d'affiliation auprès de l'USEP et l'UFOLEP ont été refusées entre 2016 et 2021, est reproché à l'association toulousaine le fait de ne pas être connectée au territoire d'intervention et de ne pas être en mesure de le dynamiser - au-delà des dispositifs et des actions pour lesquels elle est financée - en y agrégeant des ressources existantes ou en en créant de nouvelles. A ce titre, le fait que *R !* n'ait pas construit de liens forts avec des structures sportives nationales affinitaires ou délégataires l'isole dans ce type d'environnement et fragilise sa légitimité.

Une posture atypique qui dérange

Une dernière forme de résistance relevée auprès des acteurs ariégeois tient à l'**image** qu'ils ont de *Rebonds !*, de son mode de fonctionnement et de son niveau de professionnalisation. En effet, à de très nombreuses reprises, l'association est présentée comme une « *association professionnelle* », une « *entreprise* » et ses représentants « *d'excellents communicants* », de « *bons commerciaux* », voire des « *vendeurs de rêves* ». Ces différents éléments de langage témoignent d'un décalage important, existant dans les représentations des acteurs locaux, entre

le statut associatif de la structure et le degré de rationalisation de son mode de fonctionnement. En effet, les dirigeants de *Rebonds !* s'inscrivent depuis de nombreuses années dans des dynamiques d'institutionnalisation, de professionnalisation et d'adoption d'une logique gestionnaire afin de s'imposer progressivement comme des partenaires fiables, compétents et reconnus dans le champ du socio-sport[23]. Or, si ce processus a permis la construction, puis la consolidation de la légitimité de l'association vis-à-vis de ses parties prenantes par la démonstration de sa capacité d'isomorphisme normatif (Di Maggio, Powell, 1983), il est également perçu comme décalé par rapport à un fonctionnement associatif plus traditionnel et peut poser problème lors de l'implantation dans certains territoires.

D'une part, le degré de professionnalisation de l'association est souvent vu par le prisme de la dimension économique : « *Eux essaient de s'implanter uniquement là où on peut aller chercher de l'argent. Nous, notre genèse est totalement gratuite, on va faire des actions en direction des jeunes, des scolaires ou des écoles de rugby. Eux ne le ferons pas s'il n'y a pas une rétribution financière à côté* » (dirigeante comité de rugby). Dit autrement, c'est la forte salarisation au sein de l'association (plus de 40 salariés) et la présence de postes « inédits » liés aux activités de coordination (suivi social, insertion professionnelle, médiation, déploiement territorial) ou celles de conseil en orientation et insertion qui interpellent car elles sont considérées comme inhabituelles (et donc coûteuses) dans le champ sportif associatif traditionnel. Par ailleurs, un autre problème évoqué tient à la réception de la posture et du discours tenus par les dirigeants de *Rebonds !* lorsqu'ils arrivent dans un nouvel espace et décrivent leurs projets. La présentation des dispositifs déployés, de leurs modes de fonctionnement et de leurs savoir-faire donne parfois l'impression aux acteurs locaux de se trouver dans une position de « *dominés* » ou alimente le sentiment de voir leurs compétences être remises en cause. Ce que résume ce technicien : « *Rebonds ! nous réunit et nous dit : « On a l'expérience, on a la compétence, on a les ressources humaines, on vous propose de travailler avec nous, mais c'est dans le cadre de NOTRE projet et c'est NOUS qui allons coordonner. Vous venez à NOS conditions et vous venez avec NOTRE façon de faire »… Et ça, ce n'est pas acceptable pour nous* ». Dit autrement, l'expertise atypique développée par *Rebonds !*, le discours travaillé et formalisé de ses dirigeants et l'ingénierie mobilisée pour opérationnaliser les actions, sont considérés comme singuliers, complexes et, dans une certaine mesure, inquiètent ou rebutent les acteurs locaux. Certains dénoncent « *une usine à gaz impossible à mettre en place ici* » (président d'association), d'autres « *l'impression donnée par les représentants de R ! d'arriver en terrain conquis* » (élu), d'autres encore « *une forme de dénigrement quand ils arrivaient bille en tête en disant : « Nous, on sait faire, pas vous* » (salarié d'association). Finalement, considérée comme une importante source de légitimité et de reconnaissance dans d'autres espaces géographiques, l'image dévolue à *Rebonds !* et à son degré de rationalisation, constitue, dans ce territoire qu'est l'Ariège, un véritable obstacle à son implantation et au développement de ses activités. Ces différentes perceptions de l'association s'expliquent notamment par le fonctionnement très resserré et le maillage de l'écosystème ariégeois.

[23] Ces différents éléments sont plus largement développés dans la première partie de ce rapport.

L'Ariège : un écosystème impénétrable ?

« *Avec cette expérience* (la tentative de développement territorial), *j'ai appris pour le coup que l'Ariège c'était vraiment des luttes de pouvoir et de territoire ! Tout le monde se connaît, il y a les personnes assez âgées qui sont là depuis des années dans tous les secteurs d'activité d'ici. Et si on ne met pas les pieds dedans, si on n'est pas aimé, il suffit d'une personne pour qu'on soit bloqué partout !* ». Ce propos tenu par un ancien salarié de *Rebonds !*, confronté aux obstacles et résistances décrits ci-avant, synthétise assez bien les caractéristiques de l'écosystème ariégeois et son fonctionnement en réseau. Expliquant en partie les blocages rencontrés par l'association toulousaine, différents éléments peuvent être avancés.

Un réseau d'acteurs resserré

Une première particularité renvoie à la forte proximité existante entre le sport et la politique. En effet, de nombreux dirigeants sportifs du territoire sont également des élus dans les collectivités locales, qui cumulent des responsabilités les amenant à occuper des positions importantes dans des espaces différents (sport, culture, santé, etc.). Si cette proximité et ce « cumul de casquettes » sont plutôt courants en milieu rural (Antoine & Mischi, 2008), la petite taille du territoire accentue néanmoins l'influence de cette omniprésence de quelques acteurs. Comme l'explique ce président d'association : « *On est une terre très colorée socialiste où tous les intervenants sont très investis à la fois sur le politique et sur le sportif. On retrouve donc souvent les mêmes dans plein d'instances… Donc si on se fâche avec une personne, bon ils ont un réseau qui est assez énorme et là, ça peut être très compliqué parce qu'il y a tous les élus politiques qui sont dans le schéma et tout peut se fermer très rapidement* ». En effet, avec 153 000 habitants sur l'ensemble du département (alors que la ville de Toulouse en compte près de 500 000), rappelons que l'Ariège est un petit département, qui ne compte au final qu'assez peu d'institutions et d'acteurs qui les représentent. Ces caractéristiques donnent ainsi à voir un **écosystème très intégré**, articulé autour de quelques figures locales que l'on retrouve dans toutes les instances.

Par ailleurs, cette proximité s'explique aussi par l'enjeu politique que représente l'espace sportif dans le contexte ariégeois. En effet, avec 7 000 licenciés dans des associations sportives de la ville, Pamiers donne à voir un ratio nombre de licenciés / nombre d'habitants très important (47.5 / 100 hab.) qui explique une forte présence politique sur les terrains sportifs. Comme l'explique cette fonctionnaire territoriale : « *l'Ariège est un des départements de France qui compte le plus grand nombre d'associations sportives rapporté au nombre d'habitants… Et du coup pour Pamiers, qui est la plus grosse ville d'Ariège, quand on rapporte le nombre de licenciés dans un club sportif par rapport au nombre d'habitants, c'est assez impressionnant* ». La densité associative et le taux de pénétration de l'activité physique auprès de la population font ainsi du sport et des clubs qui organisent les pratiques des espaces incontournables de l'environnement local. En conséquence, ajoute-t-elle « *les dirigeants de clubs se sentent un peu en terrain conquis parce qu'on on est aussi dans un territoire où la politique, ça se joue beaucoup par rapport au sport aussi. Vous allez à un match de rugby le dimanche, il y a beaucoup de choses qui s'y passent. C'est comme ça* ». Rapportés à l'analyse de la dynamique

d'implantation de *Rebonds !*, ces éléments pointent la position dominante des acteurs sportifs traditionnels, leur proximité avec les financeurs publics locaux et éclairent les résistances rencontrées à la construction de partenariats et à la mise en place de leurs actions et ce malgré le capital d'autochtonie présenté, systématiquement, par ses salariés ariégeois.

Une logique protectionniste assumée

Un autre élément d'explication aux difficultés d'intégration de *Rebonds !* tient en l'existence d'une **logique protectionniste**, défendue par plusieurs institutions, pour qui l'enjeu fort est de mobiliser et de faire travailler les associations traditionnelles historiquement implantées afin de stabiliser et de pérenniser l'écosystème. L'idée générale défendue ici est de protéger les organisations présentes sur le territoire de la concurrence représentée par celles qui souhaitent s'y implanter. Dans cette perspective, plusieurs justifications sont mobilisées. La première fait écho au maillage du réseau ariégeois et au rôle, très important, joué par le mouvement sportif associatif. Ce que résume cet agent d'un service déconcentré : « *on aura toujours les clubs de rugby dans le département et le comité départemental. Et nous, ce sont vraiment des partenaires avec lesquels on travaille toutes les semaines. On est en relation en permanence pour monter des opérations sur du sport santé, sur du sport scolaire, sur du tourisme sportif. Donc pour nous, ce sont des partenaires très importants. Et si on apporte des financements à une association toulousaine, c'est un message contradictoire qu'on envoie à nos organisations locales qui elles sont présentes en permanence* ». Privilégiant la stabilité des relations et la pérennité des actions déjà menées, l'objectif affiché est d'animer et de consolider le réseau d'acteurs et d'associations existant pour continuer à s'appuyer dessus pour le développement local. Sentiment partagé par les principaux concernés, comme le confirme ce président de club : « *on ne peut pas défavoriser nos associations par rapport à une association toulousaine qui viendrait faire des choses en Ariège quoi, ça n'a pas de sens et ce serait complètement contre-productif pour le territoire* ».

Dans le prolongement, un second argument est régulièrement évoqué. Il fait référence aux enjeux, plus généraux, de vieillissement de la population et de perte d'attractivité du département. Le protectionnisme mis en œuvre vise ici à enrayer la « fuite » des jeunes en dehors du territoire et de dynamiser un marché de l'emploi qui continue de s'essouffler avec la décroissance du secteur industriel. Plus précisément, comme l'indique cet administrateur du groupement d'employeurs GESCO 09 : « *l'enjeu c'est de garder notre jeunesse, de la former pour qu'elle reste sur le territoire et qu'elle continue de développer des activités* ». Dans ce cadre, si la réalité de ces données sociales constitue effectivement un important ressort d'action, notons qu'elle représente également un bon moyen d'autolégitimation des acteurs sur le thème d'un « intérêt général local » (Rangeon, 2005) justifiant le rejet de *Rebonds !*. Ce positionnement partagé implique donc pour chaque acteur de l'écosystème, par extension, « *de travailler en réseau, en partenariat et en bonne intelligence* » et, s'agissant du périmètre socio-sportif concerné ici, « *de les faire intervenir sur des thématiques ou des publics non investis jusque-là et les faire monter en compétences progressivement* » (salarié d'association). On observe donc un effet structurant pour le territoire provoqué par l'arrivée / et contre l'association toulousaine.

Un effet collatéral structurant

L'arrivée de *Rebonds !*, en 2014, sur le territoire de l'Ariège coïncide avec la création, quelques mois plus tard, du *Groupement d'employeurs de sports collectifs* (GESCO 09). Bien qu'il n'existe pas de lien direct entre ces deux événements, force est de constater que la présence de R ! dans l'écosystème conforte la **structuration** impulsée par les organisations sportives traditionnelles. En effet, le GESCO résulte du rapprochement des comités départementaux des principales fédérations de sport collectif (basket-ball, football, handball, rugby, volleyball) et du comité départemental de l'UFOLEP, dont les dirigeants ont souhaité se réunir pour mutualiser les moyens et les ressources à leur disposition. Si, au regard de la segmentation historique du paysage sportif français, cette union revêt déjà un caractère exceptionnel, elle l'est d'autant plus que les membres du groupement affichent clairement l'idée de ne pas se faire concurrence entre eux et de jouer la carte de la complémentarité. Ce que décrit ce responsable local de l'UFOLEP : « *travailler avec les fédérations délégataires, tout le monde pense que ce n'est pas possible. Et puis en fait, si, ça marche bien ! En tout cas ici car chacun y trouve son compte. On a trouvé des axes de développement. Alors, évidemment l'UFOLEP ne va pas faire du foot et du rugby. On reste à notre place, on reste sur le multisport* ».

Aussi, l'arrivée de l'association toulousaine dans leur espace d'intervention, renforce non seulement les liens entre les acteurs qui composent ce consortium, mais a également pour effet de catalyser et d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre d'une offre socio-sportive plus étoffée. « *La concurrence est saine, c'est toujours positif à mon sens. Ça nous permet aussi de nous remettre en question* », sourit, à ce sujet, cet élu. Dans ce cadre, et « *parce qu'il faut être en capacité de proposer la même chose sinon Rebonds !, on travaille avec eux* » (salarié associatif), les comités de football, de basket et de rugby ont, par l'intermédiaire du GESCO, déployé plusieurs actions dans les trois QPV du territoire ariégeois ces dernières années. Ainsi, paradoxalement, l'effet levier est remarquable car la concurrence représentée par R ! permet à la fois « *d'introduire une autre vision du sport et d'organiser un autre accès des publics à l'activité sportive* » (dirigeant associatif) et de « *monter des projets solides pour faire comprendre qu'on n'a pas besoin d'autres assos extérieures à notre département qui viennent faire du socio-sport sans aucune valeur fédérale ni fédératrice* » (salarié d'association). Et, même si pour les quelques acteurs « pro-*Rebonds* ! », « *les clubs sportifs traditionnels ne perçoivent pas toujours les enjeux sur le public prioritaire, le parcours, l'insertion parce qu'ils ne se focalisent que sur l'aspect spor*t » (fonctionnaire territoriale), pour les autres, les décloisonnements engendrés, les collaborations initiées et les nouveaux projets portés sont présentés comme « *une vraie réussite* » (fonctionnaire d'Etat).

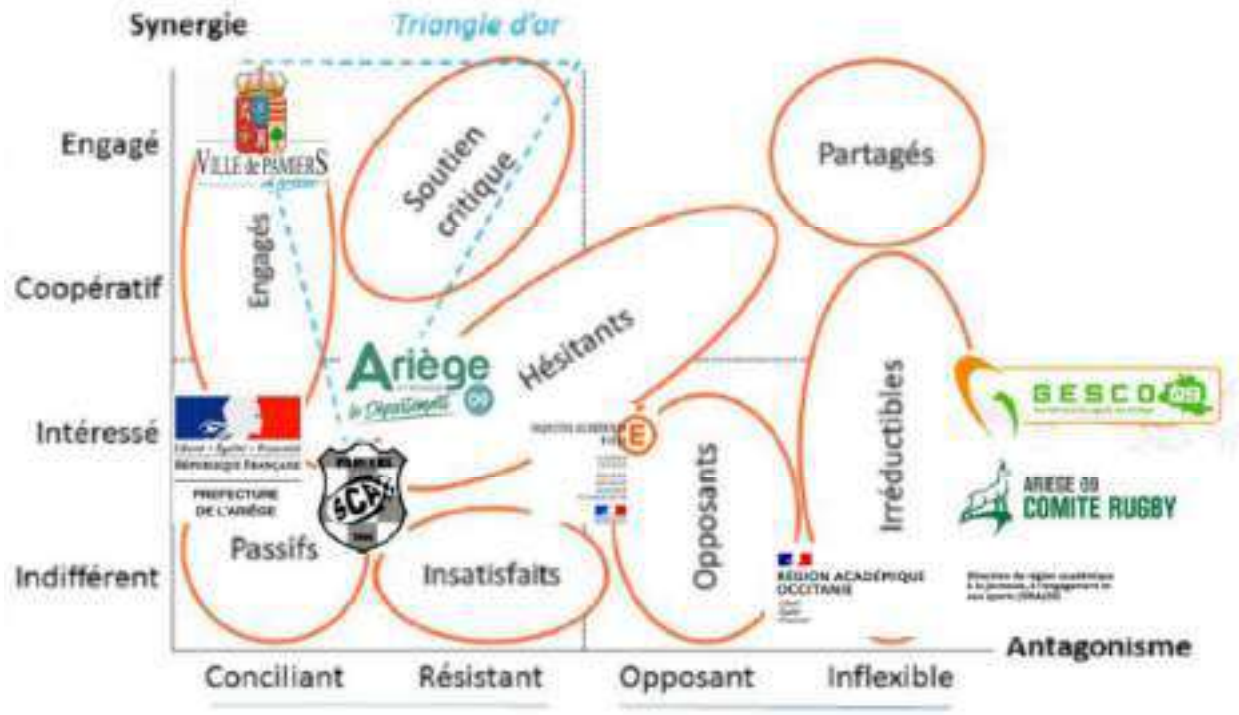

Le territoire ariégeois fonctionne sur le modèle d'une *communauté territoriale* (Marsh & Rhodes, 1995), c'est-à-dire un système très intégré au sein duquel les acteurs sont assez peu nombreux et stables dans leur poste. Ils font partie de cercles d'interconnaissance et dépendent fortement les uns des autres, tant le partenariat est fort et ancien. Un petit nombre d'acteurs politiques et associatifs domine l'écosystème et dispose du pouvoir de bloquer des initiatives qui leur apparaissent concurrentes.

II. « ÊTRE AU-DESSUS OU DANS LA MELEE ? » : ATTENTES ET EXIGENCES HERAULTAISES ET GARDOISES

Au-delà du territoire de l'Ariège, deux autres terrains d'enquête ont été investis pour appréhender et rendre compte des autres dynamiques de développement territorial rencontrées par *Rebonds !*: la ville de Lunel dans le département de l'Hérault et celle d'Alès dans le Gard. Initialement sélectionnés pour leur singularité (les caractéristiques du territoire pour la première et une implantation récente de l'association pour la seconde), ces deux terrains donnent finalement à voir de nombreuses convergences dans les résultats produits qui nous conduisent à ne pas les dissocier et à en proposer une analyse commune.

A. Caractérisation générale du département de l'Hérault

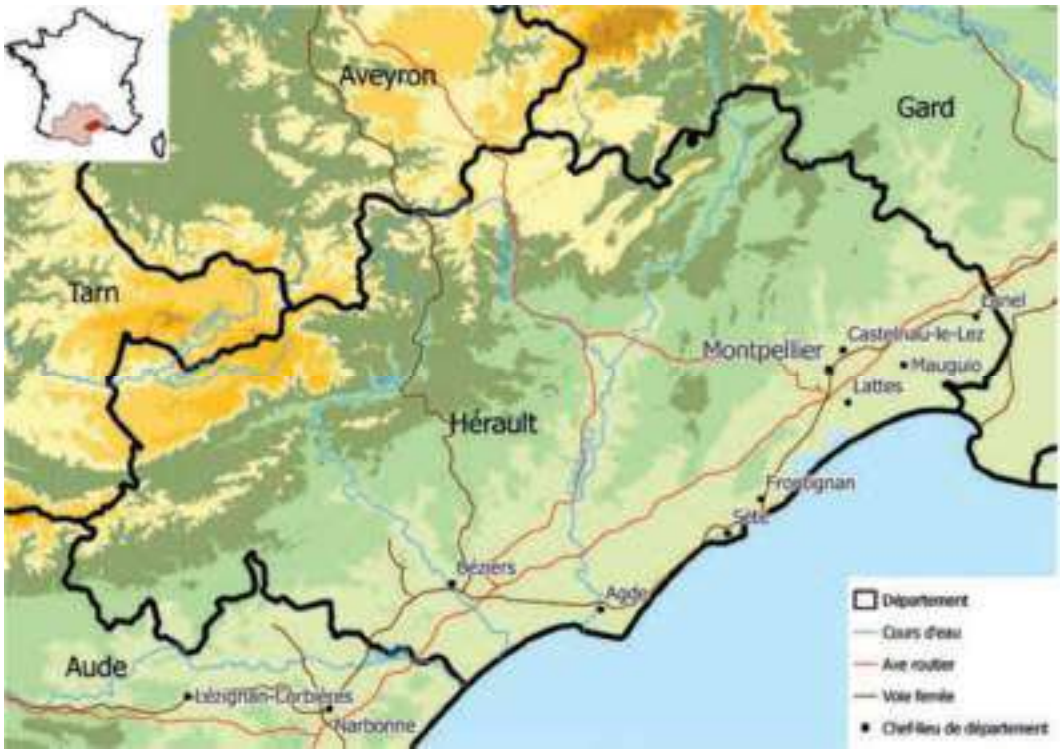

Un département tourné vers le littoral, en croissance démographique

Situé au sud-est de la région Occitanie, l'Hérault est un département littoral de 6 101 km², limitrophe de quatre départements : l'Aude, le Tarn, l'Aveyron et le Gard[24].

[24] Les données proposées dans cette section sont issues d'un travail de compilation des éléments proposés par l'INSEE, le SIG, l'ARS et le Ministère des sports.

L'armature urbaine de l'Hérault s'articule autour d'un réseau de villes le long de la Méditerranée, au premier rang desquelles figure Montpellier. Son unité urbaine compte 449187 habitants en 2018, soit plus de 38 % de la population totale du département. Les unités urbaines de Béziers, 92 800 habitants, de Sète, 91 300 habitants et de Lunel, 52 000 habitants, sont les trois autres grandes unités urbaines du département (elles regroupent plus de 59 % de la population). Entre 2013 et 2018, la population augmente à un rythme annuel de + 1,2 %. Sur cette période, la population de l'unité urbaine de Montpellier a augmenté de 4 550 habitants chaque année, soit + 1,2 % par an, celle de Sète de 860 habitants par an (+ 1,0 %), celle de Lunel de 640 habitants (+ 1,4 %).

Au 1er janvier 2018 le département de l'Hérault compte 1 159 220 habitants, soit le 20ème département le plus peuplé de France métropolitaine. Son rythme de croissance est supérieur à celui de la région Occitanie (+ 0,9 %), supérieur également au rythme de croissance de tous les départements métropolitains plus peuplés. La population augmente à un rythme élevé depuis les années 1980, toujours supérieur à celui de la France métropolitaine, en raison notamment de l'arrivée de populations venues s'installer sur le territoire. Le solde entre arrivées et départs est de + 9 800 personnes chaque année, ce qui représente un excédent annuel moyen de + 1 %. Avec un âge moyen de 40,8 ans en 2018, l'Hérault est un peu plus âgé que la moyenne métropolitaine (40,1 ans), mais il apparaît relativement jeune dans la région (41,8 ans). Les 15-29 ans représentent 19 % de la population héraultaise, contre 18 % en France métropolitaine et 17 % dans la région, sous l'effet de la concentration de la population étudiante dans les universités montpelliéraines. En revanche les personnes de 14 ans ou moins et les personnes de 30 à 59 ans sont moins représentées qu'en France métropolitaine.

Une offre d'équipements et de services très satisfaisante

Département de l'ancienne préfecture de région Languedoc-Roussillon, l'Hérault dispose de nombreux équipements et services. Avec 439 équipements pour 10 000 habitants en 2018, le département est l'un des mieux équipés de la région. Il compte 133 communes qualifiées de pôles de services de proximité, c'est-à-dire disposant d'au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité comme boulangerie, école, banque… 39 communes du département sont des pôles intermédiaires (collège, supermarché, laboratoire d'analyses médicales...) et 12 communes sont des pôles supérieurs, offrant des équipements et services spécifiques et plus rares comme les hôpitaux ou lycées. Ces 184 communes couvrent 95 % de la population héraultaise et constituent un maillage très fin du territoire, offrant aux Héraultais tous les équipements et services possibles. Pour l'ensemble des communes héraultaises, le temps d'accès moyen aux équipements et services est de moins de 5 minutes pour la gamme de proximité, 10 minutes pour la gamme intermédiaire et 20 minutes pour la gamme supérieure.

Un territoire pauvre mais avec une évolution de l'emploi favorable

En 2018, la moitié des Héraultais appartiennent à un ménage disposant d'un revenu de moins de 18 400 euros par unité de consommation. C'est 500 euros de moins que le revenu disponible médian régional et 1 000 euros de moins que celui de France métropolitaine hors Île-de-France. En Haute-Garonne, par exemple, le revenu médian annuel est supérieur de 3 000 euros. Le niveau de vie médian des Héraultais correspond à un revenu mensuel de 1 530 euros pour une personne seule ou encore 2 760 euros pour un couple avec un jeune enfant. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un revenu disponible de 9 300 euros, soit 1 300 euros de moins que les 10 % les plus modestes en France de province. En revanche, les 10 % des personnes les plus aisées ont un revenu disponible de 34 800 euros, proche des niveaux régionaux et nationaux. En conséquence, la dispersion des revenus (rapport entre ces deux niveaux de revenus) est plus forte qu'en province : le rapport interdécile est de 3,8 pour les Héraultais contre 3,3 en France métropolitaine hors Île-de-France. Avec plus de 102 000 habitants vivant en QPV, 9 % de la population héraultaise vit en quartiers prioritaires (ce qui représente au total 29 % de la population des QPV de la région Occitanie).

Dans le prolongement, la part de la population active des 15 ans ou plus, qu'elle soit en emploi ou au chômage, est inférieure à celle de la métropole : 54 % contre 58 % et 55 % dans l'ensemble de la région en 2018. Ce constat est notamment lié à la présence importante de retraités et d'étudiants. Le taux d'activité de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) est également inférieur à la moyenne, notamment chez les femmes. En 2018, 13,7 % des actifs héraultais sont au chômage, contre 11,2 % dans la région et 9,4 % en France métropolitaine. Cette proportion en fait le département de la région le plus exposé au chômage après les Pyrénées-Orientales (13,9 %). L'écart entre le taux de chômage héraultais et la moyenne française dépasse les 4 points.

De nombreux actifs résidant dans l'Hérault entrent ou sortent du département pour se rendre quotidiennement à leur travail, vers Nîmes notamment. L'essentiel des emplois provient du secteur tertiaire, marchand ou non marchand. Ce secteur emploie 349 000 personnes, soit 84% des emplois. Cette part est de 78 % dans la région comme en France métropolitaine. L'évolution de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand sur la période 2012-2018 est plus rapide qu'au niveau national (+ 6,1% contre + 1,6 %). Celle du secteur tertiaire non marchand est plus lente (+ 2,2 % contre + 2,6 %). L'agriculture et l'industrie sont les deux secteurs moins présents en répartition dans le département par rapport au niveau régional, mais l'évolution de l'emploi total est plus favorable qu'en moyenne en France métropolitaine. Enfin, le rythme de croissance de l'emploi est plus faible que le rythme d'évolution de la population.

Focus sur Lunel et son QPV

- Un **taux de pauvreté** supérieur à celui du département (quel que soit l'âge) et plus que doublé pour le QPV *Centre et périphérie*. Cinq habitants sur dix du quartier vivent sous le seuil de pauvreté, contre deux sur dix dans l'unité urbaine.

- Les situations de **vulnérabilité sociale** sont fréquentes parmi les lunellois : tous les indicateurs en lien avec les déterminants sociaux et environnementaux de santé présentent des valeurs parmi les plus élevées des villes d'Occitanie.

- Une **situation sanitaire globalement défavorable :** l'ensemble des indicateurs de mortalité présentent des valeurs supérieures à ce qui est observé au niveau régional et national et la plupart d'entre eux ont des valeurs parmi les plus élevées des villes d'Occitanie (4e quartile).

- Les **plus de 60 ans** représentent plus d'un quart de la population (26 %) de la ville mais le QP *Centre et périphérie* est **jeune** : un habitant sur quatre a moins de 15 ans et les plus de 60 ans sont moins nombreux (20 %). Les ménages sont souvent de grande taille, 12 % d'entre eux comptant cinq personnes ou plus

- Un **capital scolaire très fragile** : les plus diplômés (bas +2 et plus) sont les moins nombreux (22,9 % contre 24,4%) alors que les non diplômés le sont davantage (25,7% contre 22%). Dans le QPV, la part des jeunes (16-24 ans) non-inscrits dans un établissement scolaire est de 36 %, contre 28 % à l'échelle de l'Hérault.

- Un taux **d'équipements sportifs** correct (5 grands complexes répartis sur la ville), un tissu associatif reposant sur une **soixantaine de clubs** et **5000 licenciés**. A noter que le taux de licenciés sportifs au sein du QPV est légèrement supérieur au reste du territoire communal (21,6% contre 19,5%).

Au final, les difficultés socio-économiques qui se concentrent au sein du périmètre prioritaire de Lunel représentent une réelle fragilité et placent le quartier en rupture avec le reste de la commune, au regard notamment de l'ampleur des écarts enregistrés. La concentration de difficultés socio-économiques au sein du QPV est également propice à une dégradation du lien social qui préoccupe les acteurs politiques et associatifs locaux (repli des personnes ou des familles sur elles-mêmes, enfermement au sein des quartiers d'habitation, repli communautaire, formation de clivages et de tensions au sein de la population, installation d'une distance avec les institutions). Dès lors, au regard de cette *gravité (perçue) de la situation locale*, plusieurs éléments organisent les priorités d'intervention des acteurs locaux (politiques et associatifs) et se déclinent en politiques publiques locales privilégiant différents objectifs et publics-cible particuliers.

- Les **jeunes** occupent une place centrale dans les objectifs et le plan d'action du contrat de ville en cours, notamment pour l'accès à l'emploi et à la formation.

- De même, la problématique des **discriminations** apparaît comme un autre objectif important. La population étrangère et immigrée, nombreuse au sein du périmètre prioritaire, est en effet davantage exposée au chômage et à la précarité de l'emploi.

- Par ailleurs, une attention particulière a également été accordée au public féminin, et notamment aux **femmes en situation de mono-parentalité**, dans le cadre du soutien à la parentalité, de l'accès à l'emploi et de l'accès aux droits de façon plus générale.

- Enfin, un dernier enjeu porte sur la **lutte contre le repli communautaire**. L'actualité terroriste funeste de ces dernières années cristallise en effet l'importance des actions visant à favoriser la cohésion sociale, à développer des temps et des espaces de rencontre et d'échanges entre les habitants dans leur diversité, à lutter contre la formation de clivages et de tensions au sein de la population. Pour ce faire, un objectif politique et associatif important tient, à permettre à chacun de s'inscrire dans une identité commune et à rassembler les Lunellois de différents horizons en s'appuyant sur des vecteurs fédérateurs tels que l'attachement de la population à la ville et la culture locale, à prévenir l'isolement, à favoriser l'implication des habitants dans l'animation de la vie locale et dans des projets utiles à la collectivité, et enfin à véhiculer et valoriser des principes et des valeurs communs tels que la solidarité, la fraternité et le respect d'autrui[25].

[25] Extraits du Contrat de ville de Lunel, 2015-2020.

B. Caractérisation générale du département du Gard

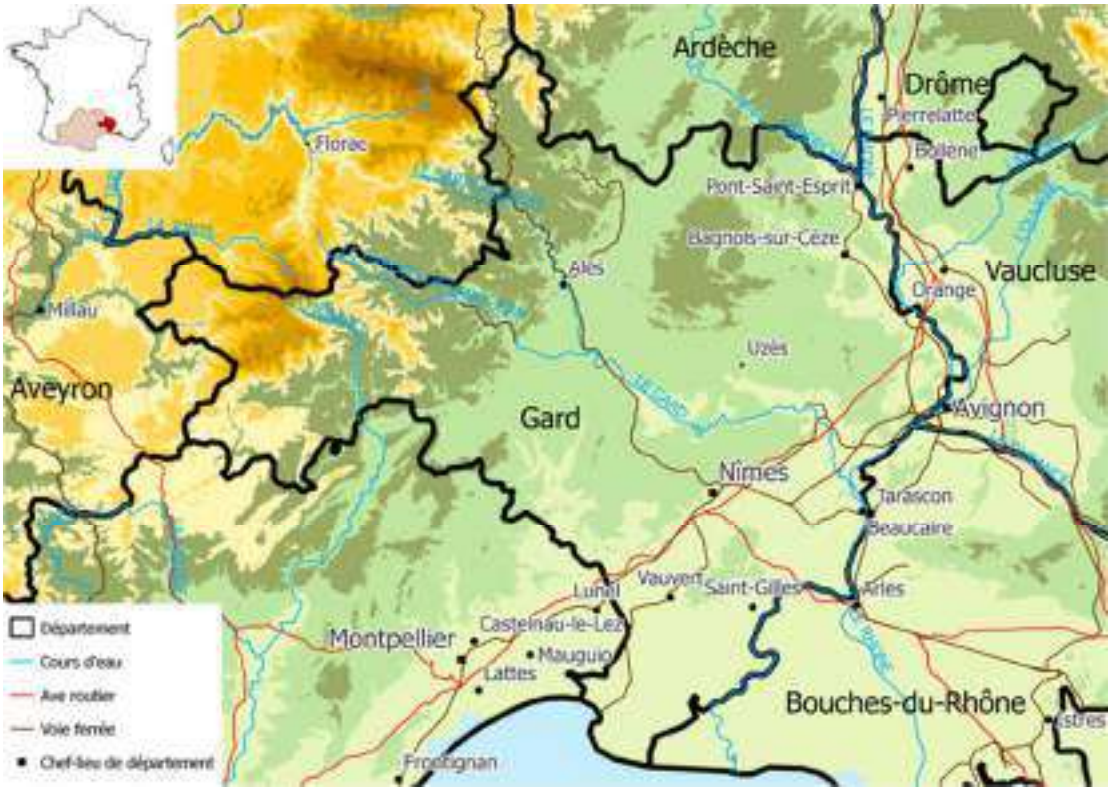

Une population essentiellement urbaine et en forte croissance démographique

Avec 5 853 km2, le Gard est d'une superficie moyenne comparativement à l'ensemble des départements français[26]. Situé à l'est de la région Occitanie et le long de la vallée du Rhône, le département du Gard est au centre de cinq départements : l'Hérault, la Lozère, l'Ardèche, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

L'armature urbaine du Gard s'articule autour des agglomérations de Nîmes et d'Alès, avec respectivement 180 400 habitants et 94 400 habitants. La population réside majoritairement dans des espaces urbains, de grands pôles urbains (49 % des habitants) ou dans les couronnes périurbaines de ceux-ci. La particularité du département tient en l'importance de la population vivant dans les espaces multi-polarisés, situés entre plusieurs grandes aires urbaines comme ceux entre Nîmes et Alès, Nîmes et Montpellier ou Nîmes et Avignon. Ce type d'espaces regroupe 18,5 % de la population du Gard contre seulement 5,5 % de la population au niveau régional. Au 1er janvier 2018, le Gard compte 745 500 habitants. Cela en fait le 3e département le plus peuplé de la région Occitanie et le 68e département de France métropolitaine. Depuis les années 1960, la population gardoise ne cesse d'augmenter avec une croissance démographique nettement supérieure à la moyenne régionale et métropolitaine. L'unité urbaine de Nîmes compte 4 460 habitants de plus chaque année (+ 0,5 % par an) et celle d'Alès 3 810

[26] Les données proposées dans cette section sont issues d'un travail de compilation des éléments proposés par l'INSEE, le SIG, l'ARS et le Ministère des sports.

habitants supplémentaires (+ 0,8 % par an). La croissance de la population la plus soutenue est celle de l'unité urbaine d'Uzès avec + 1,4 % d'évolution par an soit + 810 habitants. L'augmentation de population (+ 1,0 % par an) est due essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants (+ 0,7 %) s'installant sur le territoire et pour une part plus faible liée à l'excédent des naissances sur les décès (+ 0,3 %). Avec une moyenne d'âge de 41,6 ans, proche de la moyenne régionale, la population gardoise est plus âgée que celle de métropole, âgée en moyenne de 40,1 ans en 2018. Les habitants ayant entre 30 et 59 ans sont les plus nombreux représentant 38 % de la population. Toutefois, dans le Gard, la part des personnes âgées entre 60 et 74 ans est plus importante comparativement à la France métropolitaine, respectivement 19 % contre 16 %.

Une offre d'équipements et de services de proximité très satisfaisante

Dans le Gard, 45 % des communes sont des pôles de services et d'équipements, c'est-à-dire qu'elles offrent un large éventail d'équipements et de services aux habitants. Les quatre villes principales du Gard : Alès, Bagnols-sur-Cèze, Uzès et Nîmes sont des pôles dits supérieurs, offrant, outre les services courants, des services spécifiques et plus rares comme des hôpitaux ou hypermarchés. 30 autres communes disposent de services et équipements de la gamme dite intermédiaire (collège, supermarché, laboratoire d'analyses médicales). En s'éloignant des pôles principaux, les pôles de proximité (30 communes) prennent le relais dans l'offre de services, avec des équipements et services dits de proximité (boulangerie, banque, école maternelle…). Au total, 89 % des Gardois résident dans une commune disposant d'équipements et de services de proximité, et 26 % d'équipements et de services de la gamme intermédiaire. Le temps d'accès aux services et équipements est proche de la moyenne régionale et nationale: les Gardois mettent en moyenne 5 minutes en voiture pour atteindre un service ou équipement de la gamme intermédiaire. Concernant la gamme des équipements et services supérieurs, il leur faut 12 minutes contre 10 minutes en métropole.

Un département pauvre, une inactivité importante, mais un marché de l'emploi stable

En raison d'un grand nombre de retraités et de personnes inactives, les actifs, en emploi ou non, sont moins nombreux (54 %), contre 55 % dans la région et 58 % en France métropolitaine. Par ailleurs, en 2018 le chômage touche 12 % des Gardois de 15 ans ou plus, soit 1,1 point de plus que le niveau régional et 1,6 point de plus que le niveau France métropolitaine. Le taux de chômage du Gard est nettement supérieur au niveau national et au niveau de la région Occitanie : c'est le 4ème département de la région au plus fort taux de chômage après les Pyrénées-Orientales (13,9 %), l'Hérault (13,7 %), l'Aude (12,9 %). Toutefois, le taux de chômage est hétérogène selon les territoires : le nord du département et les grandes villes sont les plus touchés. En effet, à Alès, le taux de chômage s'élève à 22,4 %, à Bagnols-sur-Cèze il est de 20,3 % et à Nîmes le chômage touche 21,9 % de la population active entre 15 et 64 ans. Près de 4 actifs occupés gardois sur 10 résident et travaillent dans une même commune et, en parallèle, 47 000 actifs occupés résidant dans le Gard quittent le département chaque jour pour aller travailler.

En 2018, la moitié des Gardois vit dans un ménage disposant d'un revenu de moins de 18020 euros par unité de consommation, soit un revenu plus faible qu'au niveau régional. Le revenu disponible médian des habitants du Gard est le 10ème plus faible des départements français. Au niveau régional, seuls les habitants de l'Aude et des Pyrénées-Orientales disposent d'un revenu médian plus faible. Le bas niveau des revenus peut s'expliquer en partie par une part importante des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible des ménages gardois.

Le secteur tertiaire non-marchand est le secteur d'emploi le plus représenté dans le département. Comprenant l'éducation, la santé, l'action sociale ou l'administration, il représente 35% de l'emploi total, part supérieure à celle du niveau régional (34 %) et du niveau de la France métropolitaine (31 %). Alors que les secteurs de l'industrie, de la construction voient leurs emplois diminuer depuis une quinzaine d'année, l'emploi dans les secteurs tertiaires connaît une augmentation régulière permettant de ne pas chuter sous les niveaux d'emploi moyens de 2007. Le Gard se caractérise également par une part importante d'emplois non-salariés (15 % des emplois contre 10 % au niveau de l'Occitanie).

Focus sur Alès et son QPV

Alès accueille la population la plus fragile de son agglomération et avec un peu plus de 14 000 habitants, 36 % des habitants de la ville résident dans le quartier prioritaire. On y trouve des indicateurs de fragilité significatifs :

- Dans le quartier *Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle – Centre-ville*, la part des **enfants** (moins de 15 ans) et des **jeunes** (**15 à 24 ans**) apparaît relativement **plus élevée** que sur l'ensemble d'Alès alors que c'est l'inverse pour les plus âgés (75 ans et plus).

- La proportion de **familles monoparentales** est plus élevée dans le quartier au regard de l'ensemble de la ville d'Alès (33 % contre 23%) (contre 16,9% dans l'agglomération, 15,6% dans le Gard et 14,4% en France).

- Les trois quarts des habitants du quartier n'ont **pas de diplôme** ou bien ont un diplôme inférieur au Bac contre les deux tiers sur l'ensemble de la ville (44 % des 15 ans et + non scolarisés ont un diplôme inférieur au Bac).

- Près d'un habitant sur deux vit sous le seuil de **pauvreté** dans le quartier PV (un peu plus du quart à Alès). Le revenu médian déclaré par unité de consommation en 2011 s'élevait à 14 338 € à Alès (contre 17 293 € dans le Gard). Un tiers de la population du quartier bénéficie de la CMUc alors que c'est moins du quart de la population municipale.

- Avec près du quart des habitants concernés, la part de ceux ayant un **emploi précaire** est 1,5 fois plus élevée que dans l'ensemble de la ville. 22,7% des personnes actives sont encore sans emploi à Alès (contre 17,6% dans l'agglomération).

- Le **profil de santé** de la ville d'Alès fait apparaître des taux de mortalité relativement élevés au regard de la moyenne régionale, notamment pour la mortalité prématurée et les décès dus à des pathologies dont la consommation d'alcool est un facteur de risque (4e quartile). Seul le niveau de mortalité par suicide, accident ou autres traumatismes est relativement bas (1er quartile). À structure d'âge comparable, la part des personnes en affection longue durée (ALD) et notamment la part des malades diabétiques, sont relativement élevées par rapport à la région.

- Avec 95 clubs sportifs dans plus de 45 disciplines et près de 200 manifestations sportives organisées chaque année, Alès est une **ville sportive**. Les équipements sont récents, nombreux et diversifiés (stades, pistes d'athlétisme, halles de sports, gymnases, courts de tennis, boulodromes, centre équestre, centre nautique, patinoire, etc.). Mais est signalée dans les diagnostics la problématique de l'accès à l'offre sportive et de loisirs en dehors des structures associatives du quartier (coût et problème de mobilité).

Au final, selon les acteurs politiques et associatifs Gardois, le regroupement de la fragilité sociale sur le territoire d'Alès ne produit pas les conditions optimales d'inclusion et de promotion sociale. Pour y répondre, il s'agit donc de donner les moyens renforcés de l'accompagnement des parcours individuels pour les personnes qui ne trouvent pas dans l'environnement de la ville toutes les opportunités de promotion et d'inclusion sociale. Dès lors, au regard de cette *gravité (perçue) de la situation locale*, plusieurs éléments organisent les priorités d'intervention des acteurs politiques et associatifs et se déclinent en politiques publiques locales privilégiant différents objectifs et publics-cible particuliers.

- Au niveau **social** et au regard des conditions dans lesquelles les populations fragiles sont concentrées sur le territoire un objectif est de renforcer l'intervention dans le domaine de l'accompagnement social et professionnel pour soutenir les parcours sociaux. Ce renforcement de l'accompagnement peut s'envisager sous tous les angles de l'accompagnement des parcours individuels : logement, insertion professionnelle, parentalité, éducation, santé.

- L'insertion économique des populations est une composante essentielle de l'insertion dans la société de même que la création de richesse dans ces quartiers marqués par un fort niveau de pauvreté. En lien direct ces problématiques, la **formation des habitants** et l'accompagnement à **l'accès à l'emploi** constituent également des objectifs stratégiques pour répondre aux enjeux de développement économique et participer à dynamiser le tissu économique local au sein des quartiers.

- Enfin, s'agissant du « **vivre ensemble** », avec des objectifs visant à la transmission des valeurs républicaines, la culture de l'engagement, la lutte contre les inégalités ou la mixité sociale… la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République se retrouvent de manière transversale dans l'ensemble des orientations et actions portées par le contrat de ville d'Alès Agglomération.

C. L'intervention de *Rebonds !* dans les territoires Héraultais et Gardois

Rappels chronologiques

L'Hérault

L'implantation de *Rebonds !* dans le département de l'Hérault débute en 2017 avec la création d'une antenne dédiée au développement des activités de l'association sur ce territoire. C'est PB, un éducateur socio-sportif souhaitant quitter Toulouse et promu coordinateur de l'antenne qui porte la dynamique d'essaimage. Celle-ci commence à Lodève avec 12 bénéficiaires d'activités rugby proposées au sein de l'ITEP Campestre.

A partir de 2018, le principal levier (et partenaire) du développement territorial est l'Education Nationale puisque 1300 élèves entre 8 et 11 ans, répartis dans 56 classes et 15 écoles élémentaires de 4 villes différentes (Bédarieux, Béziers, Lunel et Montpellier), participent aux cycles éducatifs rugby. L'activité est complétée par des temps d'activité péri/extrascolaire (112 bénéficiaires) et au sein de l'ITEP de Lodève.

En 2019, la dynamique s'accélère avec 2 099 bénéficiaires sur le temps scolaire dans 27 écoles et 6 villes différentes (s'agrègent au dispositif les villes de Lodève et Camplong). S'y ajoutent 285 enfants encadrés sur le temps péri/extrascolaire (projet vacances), 32 jeunes issus de structures spécialisées (ITEP / IME), 33 bénéficiaires du suivi individualisé et 132 bénéficiaires des séances de l'Essai au Féminin.

En 2020 et malgré les restrictions associées à la crise sanitaire, l'implantation se confirme. L'antenne compte 1 932 bénéficiaires des cycles éducatifs rugby (1 376 en temps scolaire et 556 en temps péri et extra-scolaire), 32 bénéficiaires du suivi *Rebonds* ! et travaille avec 29 structures partenaires (16 écoles élémentaires / 2 collèges / 2 centres de loisirs / 3 ALSH / 7 dispositifs généraux).

Enfin, l'année 2021 est celle de la consolidation avec une activité qui dépasse celle de 2019. A cette occasion, 2 391 enfants au total participent aux cycles éducatifs rugby (2 315 en temps scolaire et 76 en temps péri et extra-scolaire), au sein de 30 structures différentes (25 écoles élémentaires / 2 collèges / 2 ALSH / 1 dispositif bas d'immeuble), 45 jeunes bénéficient du suivi individualisé et 281 jeunes filles intègrent l'action de l'essai au féminin. Au total, 5 villes sont investies : Bédarieux, Béziers, Lodève, Lunel et Montpellier. Les deux dernières citées étant celles concentrant le plus d'interventions.

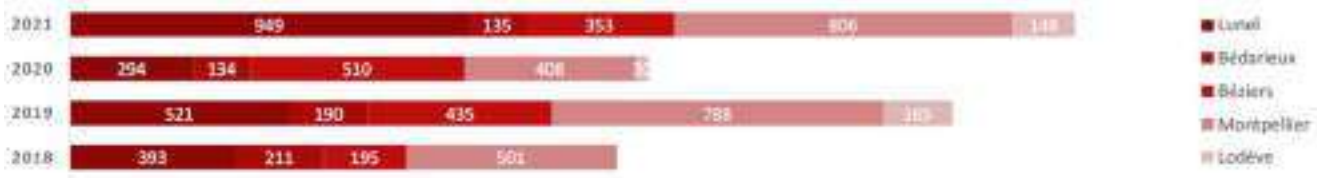

Si l'association toulousaine rencontre quelques résistances auprès de certains acteurs locaux héraultais, c'est sans commune mesure avec les situations de blocage observées précédemment en Ariège. Le partenariat avec l'Education Nationale et la CAF de l'Hérault notamment lui

ouvre l'entrée dans les écoles et lui permet d'intervenir auprès de plusieurs centaines d'enfants, ce qui alimente le processus de développement.

Le Gard

Le développement territorial de *Rebonds !* dans le département du Gard débute en 2019. C'est PB, le coordinateur de l'antenne Hérault qui impulse la dynamique, avant d'être relayé par BP recruté par l'association quelques mois plus tard en tant que chargé de développement Gard.

L'implantation commence, classiquement, par une entrée dans les écoles avec les interventions organisées dans le cadre des cycles éducatifs rugby pendant les temps scolaires. En 2020, 290 élèves de 5 écoles et de 3 villes différentes (Alès, Saint-Gilles et Vauvert) en bénéficient, auxquels s'ajoutent 9 autres enfants encadrés en temps extra-scolaire lors d'une action de découverte des sports à Nîmes. Parmi les 290 bénéficiaires identifiés dans les établissements scolaires, 5 jeunes intègrent l'axe insertion du dispositif et sont suivis individuellement.

Avec 870 jeunes participant aux cycles éducatifs, l'année 2021 marque l'accélération de l'implantation de R ! sur le territoire gardois. Sur le temps scolaire, 796 élèves répartis dans 12 écoles et 7 villes différentes participent aux séances de rugby (aux 3 municipalités partenaires de 2019, s'ajoutent celles d'Anduze, Bagnols-sur-Cèze, Le Grand-Combe et Nîmes). Par ailleurs, l'association a touché 38 bénéficiaires sur des dispositifs extra-scolaires pendant les vacances et encore 36 autres dans des structures spécialisées (DITEP) de Nîmes et d'Uzès.

Toujours en 2021, 15 jeunes sont suivis dans le cadre du projet insertion rugby et l'association met en place pour la première fois l'action Essai au féminin dans 3 écoles de la ville de Vauvert et a concerné 23 jeunes filles âgées de 9 à 11 ans.

A l'instar de la situation héraultaise, le développement territorial dans le département du Gard ne rencontre pas de résistances suffisamment fortes pour bloquer la dynamique d'essaimage. La perception de *Rebonds !* par les institutions et les acteurs locaux est positive, ce qui permet à l'association toulousaine d'intégrer les territoires d'intervention et de pénétrer les écosystèmes en place.

La perception de Rebonds ! par les acteurs de l'Hérault et du Gard

Si elle a suscité quelques crispations du côté des organisations sportives fédérales et de ses représentants (du rugby notamment), l'arrivée de *Rebonds !* sur le territoire de l'Hérault à partir de 2017 et dans le Gard en 2019 a été perçue très positivement par la plupart des acteurs locaux. Eloignée des résistances relevées en Ariège, la perception favorable de l'association toulousaine s'articule autour de différentes représentations.

Une association « socialement utile »

La première représentation porte sur le degré « **d'utilité sociale** » (Hély 2010) que les partenaires institutionnels lui reconnaissent. En effet, face à l'urgence des situations de précarité vécues par certaines franges des populations Lunelloise et Alésienne, ainsi que des données sanitaires, économiques ou sociales qui les caractérisent, c'est d'abord la réalité des problèmes qui constitue un important ressort d'action et justifie, pour les acteurs et opérateurs locaux, l'ampleur des mobilisations publiques et associatives dans le territoire. « *Nous DEVONS accompagner les familles. Elles sont souvent très démunies* », explique cette enseignante qui exerce depuis une vingtaine d'années dans des établissements scolaires implantés dans des quartiers prioritaires de l'Hérault. Avant de poursuivre : « *moi ça m'a toujours… au début ça m'avait vraiment beaucoup surprise de voir combien ils pouvaient être démunis* ». Sur ce territoire, la gravité de la situation locale est telle que la nécessité de l'intervention ne fait pas débat et toute organisation proposant ou développant des actions en direction des publics fragiles et/ou prenant en charge des besoins partiellement ou non satisfaits par l'État peut être considérée comme socialement utile. Cependant, comme l'explique ce délégué du Préfet, vouloir agir sur les vulnérabilités ne suffit pas, car être efficace nécessite d'activer des leviers multiples : « *nous disposons d'un peu de ressources financières, mais en réalité d'assez peu de ressources humaines capables de répondre à la complexité des situations rencontrées !* Et de préciser ensuite : *parce que dans les quartiers politiques de la ville, il faut faire tout un accompagnement sur le social, le sport, la santé et même l'administratif… C'est tout cela qu'il faut mettre en place autour de l'enfant, mais de la famille aussi* ». Dès lors, parce qu'elle dispose des ressources (rares) pour intervenir dans des territoires précarisés auprès de populations fragiles et parce qu'elle se positionne comme « l'interface » entre les différents acteurs constituant l'environnement complexe des jeunes dont elle a la charge (établissements scolaires, clubs de rugby, associations de soutien scolaire, structures de prévention, structures sociales, médico-sociales et d'insertion professionnelle...), *Rebonds !* est perçue par la plupart des acteurs locaux comme une association d'utilité sociale.

Plus précisément, en privilégiant ce **positionnement intersectoriel original** situé entre le sportif, l'éducatif et le médico-social, l'association toulousaine intervient dans des domaines pluriels qui dépassent les compétences et les champs d'intervention sectoriels (et cloisonnés) de chaque structure partenaire avec laquelle elle travaille. Ainsi, les éducateurs de R ! font « plus que » du sport, « plus que » de l'éducatif, « plus que » du social et « plus que » de la santé. « *Ce que fait Rebonds ! avec les petits, les accompagner, les suivre, etc. non, ça dépasse ce qu'on peut faire nous* », reconnait cette autre enseignante à ce sujet. En effet, les dispositifs

déployés sont considérés comme « originaux » et se démarquent de ceux habituellement mis en œuvre à plusieurs titres. D'abord parce qu'ils mobilisent le **rugby**, une activité beaucoup moins implantée et donc moins pratiquée dans les quartiers populaires. A ce titre, le caractère plus inédit de la pratique rugbystique dans des espaces privilégiant traditionnellement le football et l'image positive qui lui est associée séduit les acteurs locaux. Comme le signale cette salariée de la CAF : « *on avait proposé à la ville de Lunel de travailler l'insertion avec le rugby parce qu'en fait il y a déjà énormément d'associations qui passent par le football. En plus, avec le rugby c'est vrai qu'il y a toute une dimension par rapport aux valeurs qui sont mobilisées, qui étaient intéressantes et sur lesquelles il est possible de travailler* ». En effet, utiliser le rugby auprès d'un public qui en est culturellement éloigné permet de l'utiliser comme support d'intervention pédagogique et de travailler, plus facilement que d'autres sports, des objectifs transversaux. Sport de combat collectif aux règles complexes, la découverte progressive de l'activité incite davantage les pratiquants à respecter leurs partenaires, l'adversaire et les règles, favorise la maîtrise de soi et autorise la mixité de genre. Ce qui, selon les acteurs locaux, est particulièrement pertinent dans le contexte des quartiers prioritaires. A l'image de ce représentant de l'Etat, très enthousiaste, lorsque *Rebonds !* a proposé d'intervenir dans les espaces géographiques dont il a la charge : « *le futsal, le taekwondo, le judo, la boxe, etc., c'est du classique… Donc voir arriver le rugby dans les QPV je trouve que c'est bien quoi ! Le rugby, ça a quand même une bonne connotation où il y a du respect, il y a des valeurs. Il y a beaucoup de choses qui me plaisent. Il y a le contact humain, homme-homme ou homme-femme, ce côté mixité genrée, et ça c'est intéressant dans les quartiers. Le contact, mais toujours dans le respect de l'adversaire ou de l'équipe adverse c'est quand même pas mal pour les jeunes qui vont faire du rugby* ».

Par ailleurs, une autre ligne de démarcation tient à l'articulation de la dimension sportive et de la dimension **d'accompagnement social**, comme le signale cette fonctionnaire municipale : « *Pour le dire simplement, des associations qui proposent ce type d'accompagnement, on en a pas assez pour l'instant, ça n'existe quasiment pas !* ». En effet, c'est l'inscription de *Rebonds !* et de ses dispositifs d'intervention dans le domaine du **socio-sport** qui accentue sa reconnaissance auprès des acteurs locaux. Construit sur le postulat des vertus sociales, éducatives et pacificatrices du sport, le socio-sport consiste à mobiliser les activités sportives comme une ressource pour travailler des objectifs de socialisation, d'éducation ou d'inclusion auprès de publics cumulant les situations de vulnérabilité (sociale, économique, sanitaire, scolaire, etc.). Dans cette dynamique, le sport est en quelque sorte au service de l'accompagnement social des publics, dans une démarche éducative à moyen et long terme qui s'adapte à leurs caractéristiques. Aspects sur lesquels s'accorde l'ensemble des acteurs partenaires de l'association toulousaine, qu'ils soient représentant de l'Etat, représentant de l'Education nationale, responsable local de la politique de la ville ou acteur municipal et qu'ils lui reconnaissent unanimement :

> « *Le plus de* Rebonds ! *c'est quand même tout ce qu'il y a à côté et pas seulement le rugby en lui-même, puisqu'à la limite il y a certainement beaucoup de clubs qui pourraient très bien faire faire du rugby… La plus-value se trouve dans le lien entre le sport et cet accompagnement beaucoup plus global et complet des petits, ce lien*

avec les parents, avec les familles… C'est ça le plus de Rebonds ! *par rapport aux autres* (délégué du Préfet).

« *La particularité de* Rebonds ! *c'est d'aller au-delà de l'activité rugby pour proposer un véritable accompagnement socio-éducatif avec un objectif social. Et ils sont en lien avec différents acteurs de la jeunesse, mais aussi en lien avec l'école, en lien avec des acteurs sociaux… Dans notre territoire, c'est la seule action qui ait cette ambition, c'est la seule action qui aille aussi loin dans l'accompagnement* (chef de projet politique de la ville d'une municipalité).

« *Ce qui les démarque (R !) par rapport à beaucoup de partenaires, c'est qu'ils interviennent sur des valeurs transversales, des objectifs transversaux sur la coopération par exemple. Alors que tous les autres interlocuteurs en général, c'est un peu primaire, c'est : « On a une expertise technique, on va vous expliquer ce que c'est que le basket, le foot, lié à l'école. Mais eux c'est un discours qui s'apparente un peu au socle commun, au troisième domaine de compétences des programmes d'enseignement sur la formation de la personne et du citoyen, et sur la culture… Enfin bref, donc c'est-à-dire que c'est autre chose que ce que vont apporter les autres* » (Conseiller pédagogique départemental EPS).

« Rebonds ! *a une conception d'intervention qui me paraît tout à fait pertinente. C'est une approche globale de l'enfant et de sa famille qui permet de mettre l'enfant au centre de l'action qui est développée en associant l'ensemble des acteurs de la jeunesse, l'école et puis les acteurs en lien avec les vies extrascolaires et les acteurs socio-éducatifs… tout ça au bénéfice de l'accompagnement de l'enfant dans une logique de parcours* » (fonctionnaire territorial).

Dit autrement, c'est la position singulière qu'occupe l'association dans son champ d'intervention qui alimente sa reconnaissance et sa légitimité auprès des institutions et acteurs locaux. Avec ses compétences socio-sportives dépassant les temps d'animation sportifs classiques, ses collaborations en réseau avec des partenaires pluriels issus des secteurs publics et privés, ainsi que son fonctionnement partenarial avec des institutions et des organisations déjà installées dans les quartiers populaires, *Rebonds !* se positionne dans les interstices associatifs, institutionnels et administratifs de ses territoires d'implantation. Cette singularité lui confère alors une posture transversale et intersectorielle inédite qui renforce la perception de son utilité sociale.

Une capacité à intégrer les espaces d'intervention

Une autre caractéristique de l'association identifiée par les acteurs locaux tient en sa **capacité à intégrer** les différents espaces d'intervention et à travailler avec les organisations et institutions déjà en place. Si, pour le Gard, l'implantation de *Rebonds !* en 2019 et 2020 a été facilitée par le soutien financier national apporté l'AMI *Tremplin Asso* car l'association, presque autonome économiquement, n'a que très peu sollicité les financements locaux (« *puisqu'il y avait pas de financement majeur au début, ça s'est fait facilement !* » confirme cette chargé de mission d'une municipalité), d'autres leviers expliquent la réussite de ce

processus d'essaimage sur les deux territoires. Le premier tient, vraisemblablement, aux **individus qui « incarnent »,** présentent, portent et mettent en œuvre les dispositifs dans les différents espaces d'intervention. En effet, à plusieurs reprises les acteurs interrogés rappellent que le projet est d'autant plus accepté localement qu'il est incarné par PB, le coordinateur de l'antenne Hérault-Gard. Figure locale des (ou figure connue dans les) espaces géographiques investis, l'interconnaissance lui permet dans les premiers temps de l'implantation de s'introduire dans les différents réseaux. « *Il avance comme ça tranquillement, en toute discrétion, avec de l'intelligence et du respect*, reconnaît ce délégué du Préfet Héraultais. *C'est comme ça qu'ils ont su s'adapter au quartier politique de la ville et qu'ils ont aussi réussi à adhérer aux tissus associatifs. Visiblement ils font leur place, ils s'imprègnent et s'intègrent vraiment bien dans les quartiers. Ils n'arrivent pas comme dans une mêlée au rugby !* (rires) ». La personnalité, le positionnement et le discours des porteurs de projets apparaissent donc déterminants dans l'intérêt qui leur sont portés, puis dans leur intégration dans l'écosystème. « *Dans ces quartiers-là il suffit d'une personne*, confirme cette directrice d'école avant de poursuivre : *Parce que c'est quelqu'un qui est paisible, serein, qui écoute, qui ne s'impose pas, voilà… Je pense que c'est ce qui fait qu'on adhère assez rapidement à son projet et il inspire confiance. Et puis en plus*, termine-t-elle, *le rugby a une bonne réputation hein !* ».

Un autre levier évoqué pour expliquer l'intégration réussie dans les deux territoires tient, contrairement à ce que nous avons vu en Ariège, à la **perception d'une complémentarité** plutôt que d'une concurrence des actions menées. Ce positionnement concerne principalement les différents acteurs du rugby, historiquement plutôt hostiles vis-à-vis des activités de *Rebonds !*. Or, dans les départements du Gard et de l'Hérault, s'il existe effectivement certaines réticences, elles sont essentiellement formulées par les instances fédérales déconcentrées et leurs représentants. Les clubs et leurs membres, se considérant « *éloignés de ces questions politiques et davantage préoccupés par les gamins eux-mêmes* » (dirigeant de club), partagent une représentation plus positive de l'association toulousaine et de ses actions. En effet, pour ces derniers, non seulement *R !* n'est pas vue comme une concurrente, mais lui être « associé » présente même plusieurs avantages.

Le partenariat valorise d'abord l'image du club qui accueille les enfants suivis dans le cadre des cycles insertion. Comme le signale, par exemple, ce responsable de la formation de son club : « *Je ne vois que des aspects positifs tant sur le plan sportif que sur le plan de la politique de développement que j'ai mise en place. Quand je présente le projet pédagogique aux parents en début d'année pour les mobiliser et les impliquer dans la vie du club et bien le partenariat avec l'association je le mets en avant. Pour l'image c'est bien !* ». Un autre avantage relevé tient à la possibilité qu'offre *Rebonds !* de toucher d'autres publics, culturellement (et/ou géographiquement) éloignés de la pratique rugbystique, de leur faire découvrir l'activité et de leur proposer une passerelle avec leur club. « *L'idée que j'avais depuis longtemps, enfin que j'avais imaginée*, nous explique ce dirigeant, *c'était justement d'ouvrir cette section sportive à des jeunes issus de quartiers défavorisés. Mais pour ça il fallait déjà qu'on puisse avoir une implantation dans ces quartiers-là et on en avait pas. Alors du coup l'arrivée de* Rebonds ! *était un bon support pour pouvoir toucher ces publics-là et là on commence à avoir des enfants qui sont issus de* Rebonds ! *qui ont intégré la section sportive* ». Enfin, un dernier avantage

repose sur tout le travail de préparation que les éducateurs-trices socio-sportifs réalisent en amont avec les enfants et leurs familles pour l'intégration dans le club. En effet, celle-ci se passe, la plupart du temps, très bien parce que le lien est déjà construit. Ce que nous explique cet entraîneur : « *souvent les familles ça fonctionne à la confiance, il faut qu'elles aient confiance pour que ça marche. Donc c'est vrai que le filtre de l'éducatrice* Rebonds ! *pour moi est fondamental, dans le sens où c'est justement elle qui va nouer cette relation de confiance avec les parents. Après derrière, pour moi c'est plus facile. C'est plus facile pour nouer à mon tour une relation de confiance avec les parents et les inciter à participer à la vie du club* ». Dès lors, l'intégration réussie des nouveaux adhérents permet aux clubs traditionnels non seulement de renouveler leur vivier de joueurs-ses et de bénévoles, mais leur permet également de les fidéliser plus facilement.

Une ingénierie qui séduit

> « *On a vu arriver l'association* Rebonds ! *sur le quartier. Ils nous ont présenté ce qu'ils pouvaient nous proposer. Et rien que là j'ai senti que cette association, c'était du sérieux parce que j'ai bien vu dans la présentation qu'ils portaient quelque chose d'intéressant, de sérieux et qui pouvait être durable, voilà. Donc je les ai vus arriver d'un très bon œil* ».

Cet extrait d'entretien avec une représentante de l'Etat illustre, d'une part, ce qui se joue dans l'organisation des relations entre les commanditaires publics qui financent les actions et les associations qui les mettent en œuvre et montre, d'autre part, à quel point le degré de professionnalisation des opérateurs est important. En effet, dans le prolongement de travaux sociologiques s'intéressant à l'évolution des liens entre les pouvoirs publics et le monde associatif (Abrioux, 2010 ; Cottin-Marx, 2019), notre analyse de la perception de *Rebonds !* confirme que l'institutionnalisation, la structuration et la rationalisation de l'association toulousaine sont **source de légitimité** dans l'environnement dans lequel elle évolue. En effet, si à l'interne ces différentes dynamiques permettent d'optimiser les modes de fonctionnement et de gagner en efficacité, vues de l'extérieur, elles contribuent également à la reconnaissance de l'organisation auprès de partenaires (essentiellement) institutionnels sensibles à ces différents aspects. Comme le précise, sans détour ce délégué du Préfet : « *Quand on voit les bilans… la qualité des bilans par exemple. C'est un excellent indicateur. Là, le bilan tel qu'il est présenté, c'est pro… Moi, j'attache de l'importance à la présentation, c'est une vitrine quelque part. Donc ça reflète bien l'état d'esprit de la structure, le bon équilibre et le travail de qualité qui est fait* ».

Ainsi, devenir un interlocuteur légitime des institutions passe non seulement par la qualité des interventions et de l'ingénierie pédagogique déployées (« *leurs manières de faire, leur savoir-faire* » - [enseignante] ; « *l'approche totalement adaptée à ce qu'attendent les habitants du quartier* » - [club]), la capacité d'innovation (« *l'accompagnement avec les jeunes et le travail de médiation avec les familles c'est vraiment innovant* » - [CAF]), mais également par la capacité des représentants de l'association à structurer un discours audible par leurs interlocuteurs institutionnels et à formaliser des projets reconnus administrativement (avec des

objectifs, des financements, une maîtrise d'œuvre précisée, des évaluations, etc.). Dès lors, au-delà de l'efficacité même des dispositifs, cette généralisation de la logique de projet et l'exigence accrue de professionnalisation des opérateurs impactent indirectement la perception de *Rebonds !* sur ces deux territoires. Dit autrement, le regard positif des acteurs institutionnels locaux sur **l'ingénierie** mise en place, le fonctionnement professionnalisé et la communication soignée participe pleinement à l'implantation dans les écosystèmes et à l'obtention des financements. A l'instar de ce chef de projet politique de la ville qui reconnait : « *quand il y a des organisations comme R ! qui déposent des projets, on ne discute même pas ! Je vous le dis clairement quoi, quand on parle de Rebonds ! avec l'ensemble des financeurs on ne discute pas !* ». D'ailleurs, cette représentation très positive véhiculée par les principales institutions partenaires de l'Hérault et du Gard fait que les attentes et les exigences de leurs représentants vis-à-vis de l'association toulousaine sont plus importantes que pour les autres structures. On constate en effet dans les deux écosystèmes étudiés que *R !* est considérée comme un véritable opérateur de politique publique et, qu'à ce titre, on en demande davantage à ses représentants.

Des écosystèmes exigeants vis-à-vis de Rebonds !

Déjà identifiée par les institutions comme une ressource particulièrement forte et stable, cette perception positive de l'association a été consolidée par la période de crise sanitaire que nous avons traversée. Jusqu'à en faire aux yeux des acteurs locaux un « *opérateur fonctionnel* » des politiques publiques (Lafore, 2010).

De « simple intervenant » à « opérateur fonctionnel » : les autres effets de la crise sanitaire

Contrairement à de nombreuses autres associations pour qui la période pandémique a été source de difficultés organisationnelles et structurelles fragilisant, de fait, les partenariats construits de longue date (Plaisance, 2022), la crise a renforcé cette reconnaissance et cette légitimité accordées à l'association toulousaine. Ce qu'indique son cofondateur : « *Il y a un certain nombre de partenaires institutionnels qui ont vu à quel point on était un acteur précieux pour les territoires et à quel point on ne tanguait pas, on ne tangue pas en période de grandes difficultés sociétales. C'est venu renforcer notre appréciation par nos partenaires* ». Au cours de la pandémie, « *on ne s'est pas posé 10 000 questions, on a bossé*, confirme son directeur. Et c'est pourquoi, poursuit-il, *les financeurs* [publics] *sur les territoires où on était déjà présents se sont sur-saisis de nous* ». En effet, la manière dont les dirigeants de *Rebonds !* ont été sollicités, puis se sont engagés dans la crise témoigne, plus généralement, du rôle central désormais joué par les organisations non lucratives dans nos modes de vie contemporains pour l'opérationnalisation d'un grand nombre de services médicaux, éducatifs, sportifs et sociaux.

Dans cette dynamique générale et palliant le désengagement continu de l'État dans de nombreux domaines de la vie collective (King, Le Galès, 2011), les associations sont incitées à prendre une part croissante dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ce double processus « *d'étatisation du social et de socialisation de l'État* », observé par Habermas (1962) donne ainsi à voir, d'un côté, des responsables administratifs et politiques externalisant la production

de projets pour se contenter de piloter et de réguler l'action des associations et, de l'autre, des responsables associatifs intégrant les logiques institutionnelles et adaptant leur mode de fonctionnement aux contraintes administratives. Sollicités par les institutions publiques pour intervenir au plus près des populations, ces derniers se trouvent aujourd'hui pris dans des relations de plus en plus étroites de partenariat et de subordination avec l'État et les collectivités territoriales (Cottin-Marx, Hély, Jeannot, Simonet, 2017). Plus précisément, alors que l'activité d'intérêt général était historiquement à l'initiative du monde associatif qui, conjointement, demandait le soutien des acteurs publics, on observe depuis le début des années 2000 un basculement dans lequel ce sont les acteurs publics qui s'entendent avec les associations pour la réalisation d'une partie des objectifs politiques. C'est ainsi qu'en quelques années le partenariat a considérablement évolué en passant progressivement « *d'une logique d'accompagnement de l'action des associations à une logique d'instrumentalisation des associations désormais outil des politiques publiques* » (Prouteau, Tchernogog, 2017 : 539). Le positionnement de *Rebonds !* sur les territoires Héraultais et Gardois illustre clairement cette situation.

> « *Ici il n'y a pas une vraie politique jeunesse… Il y a une certaine complexité qui fait que la plupart des choses qui se font sur X sont faites par le milieu associatif et non pas par la mairie… Du coup, que ce soit l'État, que ce soit la région, que ce soit le département, que ce soit la CAF, on essaie de faire avancer les choses par l'intermédiaire des associations parce que c'est la seule manière de faire ! Alors, avec* Rebonds ! *on a ouvert beaucoup de portes pour qu'ils s'implantent dans l'Hérault et même chose dans le Gard. On les a beaucoup soutenus... Economiquement aussi avec des aides aux fonctionnements, des aides à l'investissement, plus les contrats de ville. Bref, nous en tant que financeur on essaie de co-financer un maximum pour accompagner le projet* » (fonctionnaire).

Positionnée au cœur des dispositifs concertés au sein des deux territoires analysés et bénéficiant d'un appui fort des institutions publiques locales associé à des subventions importantes, *Rebonds !* participe donc directement à la « *gestion territorialisée du social* » (De Maillard, 2002) en tant que partenaire-opérateur des politiques publiques. Or, l'octroi de ce « statut » n'est pas sans conséquences car la contribution des associations se fait systématiquement dans le cadre de procédures arrêtées par les institutions et fait peser sur leurs membres des contraintes fortes, liées notamment aux modes de financement sur projet, aux normes qu'imposent les relations de conventionnement et aux évaluations de leurs activités. En effet, dans ce contexte, l'intervention requiert encore plus de professionnalisme, encore plus d'efficience et d'efficacité, ce qui pointe avec force le paradoxe d'un travail de proximité plus complexe, nécessitant des compétences et des savoirs faire fins, mais accompli par des salariés associatifs dont la précarité n'est plus à démontrer (Rascol-Boutard, 2010). Deux limites principales sont identifiées.

« Occuper le terrain » : participer davantage à la vie institutionnelle locale

Sans remettre en cause la perception positive de l'association, ni la pertinence des interventions précédemment relevées, une première limite évoquée par les acteurs des écosystèmes Héraultais et Gardois tient à l'implantation départementale (et non locale) des antennes territoriales de *Rebonds !*. Le principal problème associé repose sur le faible ancrage dans le territoire (ou la ville) où se développent les actions et, en conséquence, une **participation à la vie institutionnelle locale** qui pourrait être plus importante. Comme l'explique cette salariée de la CAF : « *Moi ce que je voudrais, c'est avoir un comité de pilotage local parce qu'en fait, ce qui m'intéresse, c'est mon territoire.* Rebonds ! *organise des comités de pilotage départementaux et donc moi je ne suis pas invitée, ce sont mes cadres qui sont invités et ils ont une vision un peu large de tous les lieux d'implantations. Du coup, il y a un manque d'ancrage territorial… C'est une problématique qu'on rencontre avec beaucoup d'autres associations qui sont départementales. Et donc ils viennent ponctuellement pour une action et après ils repartent. Donc, par exemple, des trucs tout bêtes : on les invite à des réunions, à des comités de pilotage, à des réunions de travail, ils ne sont jamais là* ». Au-delà des actions mises en œuvre avec les bénéficiaires, il s'agit donc pour certains commanditaires de demander aux opérateurs d'en faire plus et de participer activement à l'ensemble des temps de concertation, de discussion et de préparation qui visent à organiser et coordonner les interventions de tous. Dans un espace partagé, le fonctionnement partenarial appelle ainsi l'ensemble des parties prenantes à s'engager dans la construction de synergies locales et de collaborations pour gagner en efficience. « *En fait, ce qui est vraiment important, ce sont les familles qui sont derrière les dispositifs. Il y a tellement de besoins ici. Et donc l'argent public investi, il doit être optimisé au maximum, on doit optimiser les ressources en fait. Et ce d'autant plus qu'on n'a pas des enveloppes qui grossissent chaque année. Donc il faut qu'on mette tout en œuvre pour accompagner ces jeunes le mieux possible* » (fonctionnaire territoriale).

Dans cette perspective, jouant ce rôle d'interface ou de plateforme entre les différentes organisations qui interviennent sur leurs territoires, les acteurs locaux demandent à leurs représentants d'investir davantage ces **dynamiques collectives et partenariales**. A l'instar de ce que décrit cette cheffe de service d'une municipalité : « *On est justement là pour jouer ce rôle d'ingénierie, c'est-à-dire impulser des projets, apporter un appui aux structures pour développer des actions. On a un rôle de coordination, de développement de partenariats, de développement de liens entre des actions. On est vraiment au service des structures et parfois elles ne s'en saisissent pas suffisamment donc on leur rappelle* ». Cette observation s'applique également à l'association toulousaine avec d'autant plus d'insistance qu'elle intervient dans des écosystèmes denses dans lesquels gravitent de nombreux acteurs et dans lesquels les partenariats existent et fonctionnent de longue date. « *Le problème pour* Rebonds ! *c'est qu'il y a déjà beaucoup, beaucoup d'acteurs,* reconnaît cette chargée de mission Politique de la ville. *Et donc, on a l'habitude de travailler en partenariat depuis longtemps. C'est un peu ancré. Je ne vais pas dire que c'est formel ou que ça se fait à tous les coups, mais comme tout le monde se connaît finalement on travaille comme ça* ». Il convient donc pour l'organisation socio-sportive de tenir compte de ces modalités d'action collective et d'y participer en s'appuyant davantage sur les ressources locales à disposition. Ainsi, c'est la dynamique « *instituante et*

organisante » (Lyet, 2016) de chaque écosystème que *Rebonds !* doit appréhender et mieux intégrer en contribuant à l'effort collectif de concertation et de co-construction des politiques publiques.

Dans le prolongement, le développement territorial de l'association et, surtout, la rapidité du **processus d'essaimage,** inquiètent un certain nombre de ces institutions partenaires. En effet, même si les dirigeants de *Rebonds !* ont mis en place, depuis plusieurs années, une stratégie articulée autour de quatre étapes successives pour organiser ce déploiement territorial (*diagnostic* d'une durée de 6 mois à 1 an ; *expérimentation* d'1 an ; *développement* de 1 à 3 ans et une dernière phase de *consolidation / pérennisation*), cette progressivité de l'implantation ne rassure pas totalement les acteurs locaux. « *Je pense que ça va trop vite*, nous dit par exemple ce chargé de mission dans une collectivité. *Ce déploiement me fait peur parce qu'avant d'envisager un déploiement de cette envergure-là, je pense qu'il faut d'abord pérenniser l'existant, monter en puissance ce qui est déjà mis en place. Vous voyez ? Il ne faut pas que l'essaimage se fasse au détriment de la consolidation des actions. Je n'ai rien contre l'essaimage et on est très favorable par rapport au concept, mais il faut peut-être se recentrer, être sur moins de territoires et s'ancrer plus profondément dans le paysage local* ». Ainsi, dans la continuité de leurs préconisations « d'occuper le terrain » et de participer davantage à la vie institutionnelle locale, la dynamique d'essaimage territorial est ici considérée par les acteurs territoriaux comme un élément à maîtriser. Or, si ces demandes institutionnelles paraissent légitimes au regard du développement local qu'elles doivent servir, elles n'intègrent pas les réalités auxquelles sont confrontés les dirigeants de *Rebonds !* : les ressources humaines limitées, la diversité et la pluralité des espaces d'intervention dans un même département, le caractère chronophage de l'opérationnalisation des différents dispositifs et la réalisation des objectifs de déploiement fixés au niveau national. Tous ces éléments compliquent, de fait, la satisfaction de ces demandes.

Être à fois « 1ère ligne et ¾ aile » : satisfaire des partenaires pluriels

Une deuxième limite tient aux conséquences indirectes de la mise en œuvre d'un dispositif qui s'inscrit dans plusieurs domaines d'intervention et différents champs professionnels (éducation, social, sport, médico-social). Les interventions de *Rebonds !* sont en effet parfois perçues au prisme des compétences sectorielles de chacun des partenaires institutionnels avec lesquels ils travaillent. Ces derniers appliquent donc un regard pointu sur l'aspect du dispositif qui les concernent prioritairement et, dès lors, se montrent **exigeants** quant à la satisfaction des **objectifs ou de leurs modes de fonctionnement sectoriels**. C'est le cas, par exemple, avec les partenaires de l'Education nationale avec qui l'association toulousaine travaille pour l'animation des cycles de rugby dans les établissements scolaires. En effet, si ces derniers participent au projet de l'association car ils permettent aux éducateurs socio-sportifs d'y repérer les jeunes qui, ensuite, vont intégrer le suivi individualisé, le fait qu'ils soient réalisés pendant le temps scolaire impose le respect d'un certain cadre. Ce que rappelle ce CPDEPS : « *Leurs interventions se déroulent en EPS, les activités proposées le sont pendant un temps d'enseignement de l'EPS. Donc même si c'est très intéressant de travailler la dimension sociale, de travailler des objectifs de coopération, des objectifs transversaux, au final on peut se*

demander ce qu'apprennent tes élèves ? Parce qu'en EPS, ils doivent aussi apprendre des choses pointues sur le corps ». La question posée porte alors sur les contenus d'apprentissage proposés au cours des séances organisées par *R !*, ainsi que le respect des programmes et de la « *logique scolaire* ». Dit autrement, et même si cet autre responsable reconnaît « *qu'on ne peut pas leur demander d'être prof d'EPS* », vu du côté de l'Education nationale, il est néanmoins nécessaire « *de ne pas confondre animation et enseignement* », « *d'axer également les interventions sur les apprentissages des gamins* » ou, encore, « *d'y introduire de la différenciation pédagogique pour que les élèves progressent dans l'activité* ».

Par ailleurs, ce même partenaire pointe un autre aspect d'amélioration relatif à l'obligation d'assurer, pendant le temps de l'intervention, un **co-enseignement** entre l'éducateur et l'enseignant. S'appuyant sur une circulaire publiée en 2017 sur les intervenants extérieurs, stipulant que ces derniers doivent mettre leur expertise technique au service du projet de l'enseignant, certains fonctionnaires interrogés évoquent une asymétrie lors de la mise en œuvre des cycles de rugby. Plus précisément, l'un d'entre eux explique : « *Il faut quand même rappeler que leur projet social doit s'inscrire dans un projet pédagogique et que ce projet pédagogique doit également être formateur pour les enseignants ! C'est ça la logique des interventions à l'école : apporter une plus-value aux enseignants qui soit transférable sans intervenant. Or là, au final,* poursuit-il, *c'est l'enseignant qui se met à la disposition du projet de* Rebonds ! *C'est ça ce qui se passe dans les faits. Et c'est problématique parce que quand on est partenaire du service public, on est censé se mettre à disposition du service public. Et à l'école, c'est l'élève qui est au centre, l'élève et les programmes. Ce n'est pas le projet du partenaire*. Avant de nuancer, pour finir : *Mais bon après, je vous rassure, ça se passe avec beaucoup d'intervenants !* ». Dans ce cas précis, on constate donc que le positionnement de l'association et les actions qu'elle déploie dans les établissements scolaires sont appréhendés (et jugés) au filtre de l'expertise sectorielle et professionnelle des acteurs qui en assurent le fonctionnement. Et bien que le respect de ces attentes réglementaires soit légitime au regard du partenariat établi avec l'Education nationale, leur stricte application complexifie un peu plus l'intervention de *R !* et réduit inexorablement la portée d'un processus qui se veut plus global.

Evoquée par d'autres partenaires, une troisième demande porte sur la **lisibilité** de l'ensemble du **processus d'accompagnement** mis en œuvre. En effet, eu égard à la complexité de l'intersectorialité qu'il induit, le dispositif mobilisé est souvent mal connu des parties prenantes, ce qui suscite des interrogations sur la place de chacune d'elles, le rôle qu'elle joue dans cette « chaine » socio-éducative et sportive et, au final, sur les effets produits. A l'instar de cet enseignant : « *Ils repèrent des gamins à l'école et derrière, ils agissent… euh, on sait qu'ils agissent et qu'ils le font bien… mais, en fait, on ne sait pas vraiment ce qu'ils font et comment ils le font, de quelle manière ils touchent les familles par exemple* ». La remarque porte ici sur l'articulation des étapes qui organisent l'accompagnement des jeunes et sur l'idée d'en rendre compte plus clairement aux acteurs qui y participent. Dans le prolongement, ce sont les effets produits par le suivi individualisé qui appellent à davantage de communication. Certains partenaires comme la CAF demandent par exemple à disposer de plus d'informations sur les résultats générés : « *Moi je voudrais bien savoir comment l'association évalue ce parcours avec les familles ? Et, surtout, j'aimerais savoir ce que, finalement, ça a donné pour la famille ? Ce que ça a produit comme effet pour le jeune ? Est-ce que ça a permis d'aller vers le droit commun*

? Est-ce que ça a permis d'ouvrir d'autres dispositifs ? Bref, savoir ce que ça a donné tout cet accompagnement ». Dit autrement, certains acteurs souhaitent, à la lumière de leur propre implication, aller au-delà de l'idée largement partagée du « *ça marche* » pour illustrer et qualifier les différentes formes de réussite (ou pas) générées par les actions entreprises sur leurs territoires d'intervention ou de responsabilité.

D'ailleurs, communiquer davantage sur les effets produits ou de manière plus détaillée sur les processus mis en œuvre permettrait sans doute, enfin, de limiter la portée des remarques formulées quant au coût – considéré comme important – du dispositif. En effet, à plusieurs reprises la question du **modèle économique** sur lequel repose l'intervention de *Rebonds !* a été évoquée par nos interlocuteurs, ainsi que celle d'un décalage relatif entre le « coût » de l'action et le nombre de bénéficiaires suivis. « *De notre point de vue*, explique ce responsable Politique de la ville d'une municipalité, *le volet accompagnement concerne un effectif beaucoup trop réduit. On considère même que c'est un outil qui est sous-utilisé. Un très bon outil, mais qui est sous-exploité donc ça pose aussi la question de la viabilité financière de l'action* ». Plus précisément, cet autre responsable pointe directement un ratio qui peut, pour certains, paraître déséquilibré : « *X euros par famille en termes d'accompagnement, c'est vrai que ce modèle-là nous interroge en tant que financeur. Mais, en fait c'est lié au dispositif lui-même et au processus engagé… c'est l'action en termes de moyens mobilisés quoi. Un éducateur socio-sportif à plein temps ça représente une dizaine de jeunes accompagnés dans l'année. Pas plus, on sait que c'est pas possible. Donc ça pose forcément une question en termes d'impact de l'action par rapport au financement public mobilisé...* ».

Aussi, bien que reconnaissant unanimement la dimension qualitative du travail réalisé et le fait que le modèle d'intervention « *veut qu'on ne fasse pas du volume* », certains acteurs institutionnels Héraultais et Gardois invitent, à ce titre, l'association toulousaine à redimensionner le périmètre du dispositif mobilisé et à rééquilibrer la répartition des ressources (humaines et financières) consacrées à l'organisation des cycles éducatifs de rugby et des suivis individuels. Jusqu'à proposer « *d'adapter l'action de Rebonds par rapport à nos* (leurs) *attentes* », comme l'explique sans détour ce fonctionnaire : « *On a réfléchi ensemble que ça soit la ville, la CAF, l'État, en se disant qu'il faudrait peut-être réduire la partie initiation, la partie repérage des enfants pour concentrer davantage les moyens sur l'accompagnement en faisant en sorte qu'à travers le développement de partenariats avec des prescripteurs du secteur de la prévention spécialisée, du PRE, etc., et bien des enfants en fragilité seraient orientés vers l'action sans s'appuyer sur l'initiation dans les écoles. Par exemple*, poursuit-il, *ce serait pour les enfants qui sortent du programme de réussite éducative et qui, peut-être, ne sont pas encore suffisamment armés… Comme on ne peut pas les garder ad vitam aeternam dans ce dispositif-là, ça serait peut-être intéressant que* Rebonds ! *prenne le relais* ». Forte de la perception positive dont elle fait l'objet et de l'efficacité des actions qu'elle déploie sur les territoires, l'association socio-sportive est ainsi considérée par les acteurs locaux comme une partie prenante de leur écosystème et ces derniers n'hésitent pas à se projeter dans la régulation de son projet et de ses activités. S'inscrivant dans une logique de recomposition de leurs relations avec *Rebonds !*, ces propositions témoignent de la volonté des acteurs territoriaux d'opérer un « glissement » des modalités de pilotage et de contrôle du projet, tout en repositionnant l'association comme un prestataire. Au final, on constate donc que le travail partenarial dans

lequel s'inscrit *R !* induit d'une part « *des pratiques multiples, des relations intersubjectives, des identités professionnelles croisées et des cadres institutionnels complexes* » (Blanc, Foucart et Stoessel-Ritz, 2016) qui élèvent, plus que pour toute autre organisation, le niveau d'exigence attendu et, d'autre part, accentuent sa perception d'opérateur des politiques publiques locales, enrôlé pour pallier aux difficultés des différentes institutions pour intervenir au plus près des populations. Ce qui renforce le paradoxe déjà évoqué de s'appuyer sur des associations par nature précaires pour sortir des jeunes de la précarité…

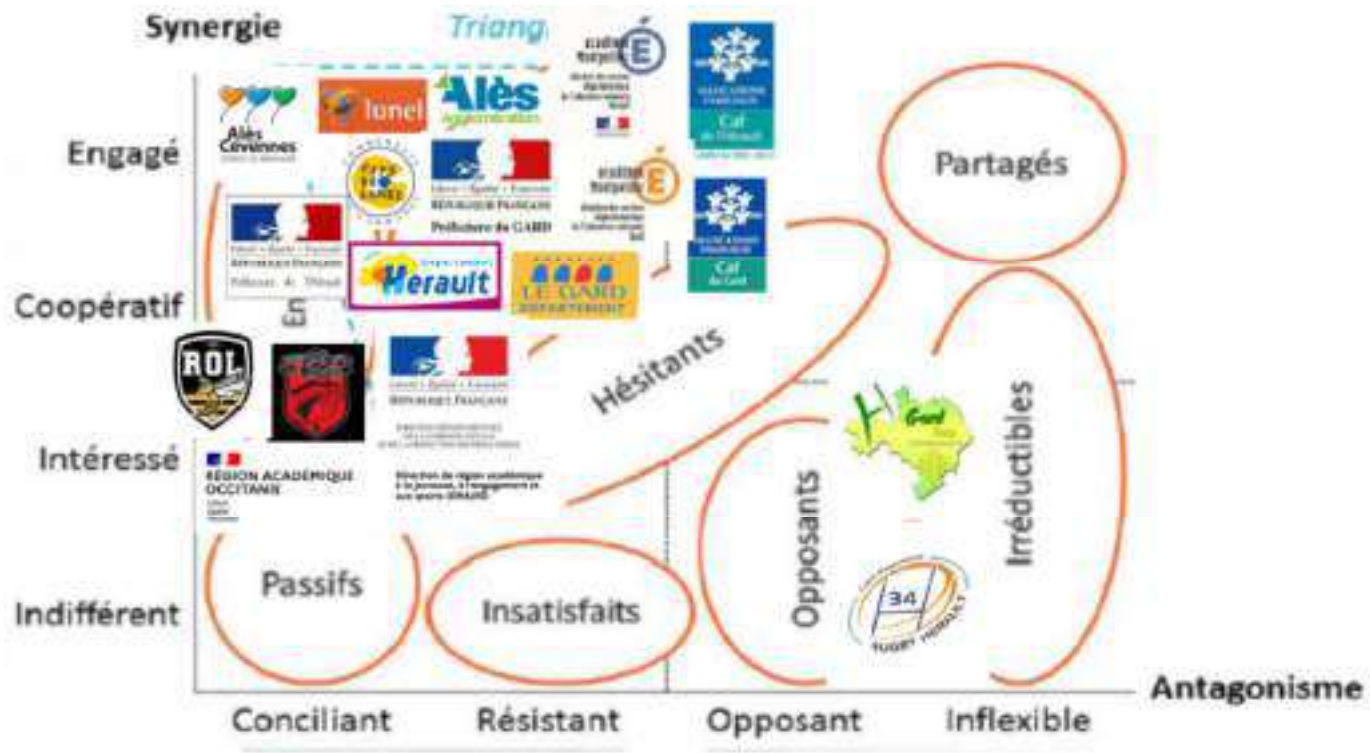

Dans les territoires de l'Hérault et du Gard, les relations des acteurs relèvent du *réseau thématique* (Marsh & Rhodes, 1995), c'est-à-dire un système partiellement intégré, soumis à de nombreux éléments exogènes. Le nombre d'acteurs est élevé, certains types de postes sont stables mais pas tous. On constate dans ces deux écosystèmes une cohérence des interventions des différents niveaux territoriaux entre eux (de la ville à la région) et une volonté de mutualiser, d'échanger sur les compétences disponibles, voire de co-construire les interventions. Même si des frictions peuvent survenir, les initiatives se prennent souvent à plusieurs, dans un souci d'améliorer la prise en charge du public.

Conclusion

En rupture avec les offres sportives traditionnelles et l'idée du caractère mécaniquement éducatif du sport, **l'association *Rebonds !*** s'est construite sur la volonté de développer un accompagnement socio-sportif original. Forte de cette ambition, l'association s'est rapidement distinguée en composant une équipe faite de profils complémentaires, porteurs de compétences sociales (éducatrices spécialisées) et sportives (éducateurs sportifs). Le fonctionnement de l'association, largement bâti sur les interactions internes régulières et l'accompagnement multipartenarial, a progressivement conduit à l'élaboration d'une culture professionnelle socio-sportive, incarnée notamment par les salariés de l'association ayant été socialisés à ce mode de fonctionnement. La complémentarité s'observe également au sein des instances dirigeantes. La composition du conseil d'administration est marquée par l'intégration progressive de membres aux profils variés, permettant de diversifier les ressources et par conséquent, les champs d'actions.

Cette configuration a permis à *Rebonds !* de développer, depuis sa création en 2004, divers dispositifs d'accompagnement global, supportés à la fois par la complémentarité des ressources internes et partenariales. Ces dispositifs témoignent d'un haut niveau d'ingénierie pédagogique et méthodologique à la fois dans le contenu des dispositifs, mais aussi dans la capacité de *Rebonds !* à fédérer les partenaires autour du projet. Bien que très formalisés, ces programmes d'accompagnement conservent une souplesse intéressante pour ajuster les dispositifs aux contextes locaux. L'agilité apparaît alors comme un ressort de l'efficacité.

S'agissant des ressources humaines, l'analyse montre que le fonctionnement de l'association repose sur une organisation du travail claire, articulée autour de principes de répartition des tâches et de distribution des rôles rationnalisées. Celle-ci est étroitement articulée à une forte dynamique de professionnalisation (une quarantaine de salariés) qui alimente, selon les projets développés et leur évolution, les différents axes de l'association : fonctions supports, activités de coordination, conseil en orientation et insertion, et activités d'encadrement et d'animation socio-sportive. Aussi, nos observations montrent clairement l'engagement, le dévouement et la grande disponibilité de l'ensemble des membres de l'organisation qui, sécurisés par la pérennité de leur statut (CDI) et convaincus de l'utilité sociale de leur activité se consacrent pleinement à la fois à l'accompagnement des jeunes et au développement de l'association.

Par ailleurs, la légitimité de *Rebonds !* auprès de ses nombreux partenaires passe également par un processus de reconnaissance et d'institutionnalisation de la structure elle-même. L'obtention régulière de labels et d'agréments depuis 2005, la mobilisation systématique de l'évaluation de leurs activités, la réécriture récente du projet associatif témoignent, à ce titre, du caractère dynamique et innovant dans lequel les dirigeants de l'association s'inscrivent systématiquement. Ces différents éléments participent ainsi au renforcement des repères et des références communes qui construisent d'une part l'identité partagée par tous les membres de *R !* et garantit d'autre part sa visibilité dans les territoires.

Enfin, confrontés aux déséquilibres provoqués par le développement territorial et le changement d'échelle d'intervention opérés depuis 2014, les dirigeants de l'association s'appuient sur différents outils pour assurer à la fois l'efficacité de dispositifs de plus en plus éloignés du berceau territorial qu'est Toulouse et la pérennité des valeurs et du fonctionnement qui font la

singularité (et la reconnaissance) de *Rebonds !*. Privilégier le capital d'autochtonie dans les nouveaux recrutements, acculturer aux valeurs associatives par un accompagnement prolongé, positionner l'utilité sociale au cœur de la socialisation professionnelle ou impliquer l'ensemble des salariés aux projets de Recherche et Développement et à la structuration actuelle du champ du socio-sport, leur permet ainsi de continuer à se développer et se structurer, tout en garantissant l'authenticité du cadre et du périmètre d'intervention de l'association.

En questionnant alors **l'impact des actions** portées par *Rebonds !* **auprès des bénéficiaires**, on constate dans la seconde partie de ce travail, qu'ils existent bel et bien. Ils prennent même des formes variées par effet direct et par effet ricoché, ou effet rebond. Nous avons tenté de nous concentrer sur ce qui est effectivement produit par les dispositifs étudiés en contrôlant ainsi les influences exogènes. Dans la veine des travaux produit par Basson (2016), nous avons pu observer comment les interventions de Rebonds ! socialisent, participant à l'incorporation de dispositions permettant une ouverture du champ des possibles. Nous avons aussi précisé la façon dont elles participent à la fabrique de liens sociaux de diverses natures : liens de participation élective, organique ou de filiation (Paugam, 2009). Ces liens sociaux renforcent ou supportent une intégration dans des domaines variés tels que la pratique sportive évidemment, mais aussi l'école ou l'insertion professionnelle. Nous avons démontré enfin que des effets peuvent être observés au-delà des seuls bénéficiaires directs, touchant les familles des jeunes suivis, et plus largement parfois, leur entourage moins proche, dans le quartier. Mais ces effets ne s'observent pas tout le temps, ni pour tous les jeunes suivis. Ils n'ont pas de caractère mécanique, mais sont conditionnels. Nous avons donc identifié quelques éléments de conditionnalité de ces effets.

D'abord l'importance de la mise en place d'accompagnements initiés précocement et installés dans un temps long, dicté par les problématiques individuelles plutôt que par une temporalité « administrative ». Cela permet à la fois de capter des publics en réelle situation de précarité, de peser sur leurs socialisations, de construire des liens avec l'entourage des premiers bénéficiaires suivis et de répondre à des problématiques personnelles qui évoluent dans le temps. Nous avons pu constater ensuite, que la richesse et la complémentarité des ressources humaines socio-sportives permettent la mise en place d'une véritable organisation multipartenariale. Celle-ci supporte et conditionne un accompagnement « global », c'est-à-dire inscrit dans différentes sphères de l'existence du jeune suivi et de sa famille. Cela renforce vraisemblablement les potentiels transferts de ce qui s'acquiert dans la pratique sportive vers d'autres cadres sociaux. L'incarnation de figures stables constitue aussi un levier puissant de l'accompagnement. Les conditions de recrutement et d'emploi des salariés, ainsi que l'acculturation au projet que nous avons pu observer, produisent des conditions de travail favorables à cette stabilité (relative) des équipes.

Ce sont ces éléments de conditionnalités qui sont déterminants. Ils sont les plus utiles pour accompagner la logique de déploiement territorial, puisqu'ils fixent des principes sur lesquels construire des actions originales plus ajustées. Et c'est bien là un dernier élément de conditionnalité mis au jour : l'impérative adaptation des actions entreprises, aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

Enfin, la dernière partie de l'évaluation porte sur l'analyse des **dynamiques de déploiement territorial** que l'association met en œuvre depuis 2014 et l'essaimage de ses différents dispositifs au-delà du département de la Haute-Garonne, territoire d'implantation originel. Considérant les espaces investis comme des *systèmes dynamiques* articulant les caractéristiques géographiques, sanitaires et socio-économiques des territoires ET l'ensemble des acteurs et organisations quoi y évoluent, l'objectif est d'appréhender différentes configurations rencontrées par les membres de *Rebonds !* lorsqu'ils pénètrent sur des terrains inconnus. Pour ce faire, les QPV de la ville de Lunel (Hérault), d'Alès (Gard) et Pamiers (Ariège) constituent les trois terrains d'enquête investis. Nos résultats montrent deux dynamiques très différentes.

Le territoire ariégeois fonctionne sur le modèle d'une *communauté territoriale*, c'est-à-dire un système très intégré au sein duquel les acteurs sont peu nombreux et stables dans leur poste. Ils ont construit de solides cercles d'interconnaissance et dépendent fortement les uns des autres, tant les partenariats sont forts et anciens. Un petit nombre d'acteurs politiques et associatifs domine l'écosystème et dispose du pouvoir de bloquer des initiatives qui leur apparaissent concurrentes. Ce positionnement, justifié par la défense et la promotion du bien être territorial et de la communauté ariégeoise, amène les acteurs territoriaux à privilégier les initiatives et les projets portés par les organisations locales et, par extension, à entretenir une certaine culture de la défiance vis-à-vis des institutions et des organisations non autochtones ou considérées comme éloignées du département. A ce titre, les dirigeants de *Rebonds !* rencontrent de nombreux obstacles pour mettre en place et pérenniser leurs dispositifs *Projet insertion rugby* et *Essai au féminin* nécessitant des partenariats étroits avec les acteurs de l'Education nationale, de la Politique de la ville et les clubs de rugby locaux. En effet, *R !* est perçue par les acteurs ariégeois comme une association « venant de Toulouse », concurrente de structures existantes, et dont la complexité de l'ingénierie dénote avec le fonctionnement du monde sportif associatif traditionnel. Cette image, construite et véhiculée par les acteurs autochtones, conditionne ainsi les modalités d'interaction entre *R !* et l'écosystème ariégeois et donne à voir à la fois un faible niveau d'ouverture des réseaux existants et des relations au mieux absentes et, dans certains cas, défiantes. Pour autant, bénéficiant d'un soutien fort du service jeunesse de la ville de Pamiers et du Conseil départemental convaincus du bien-fondé et de la pertinence des actions, l'association intervient néanmoins régulièrement auprès des jeunes Appaméens dans le cadre d'un autre dispositif, les *Chantiers insertion*.

Dans les territoires de l'Hérault et du Gard, les configurations et les relations des acteurs observées relèvent du *réseau thématique*, c'est-à-dire un système partiellement intégré, soumis à de nombreux éléments exogènes liés notamment aux caractéristiques territoriales et au faible nombre d'acteurs socio-sportifs identifiés. Dans ces deux espaces d'intervention, plus denses et urbains que l'Ariège, le nombre d'acteurs et d'institutions est élevé et la stabilité des postes est relative. On constate dans ces deux écosystèmes une cohérence des interventions des différents niveaux territoriaux entre eux (de la ville à la région) et une volonté de mutualiser, d'échanger sur les compétences disponibles, voire de co-construire les interventions. Dans ces deux départements, le développement territorial ne rencontre pas de résistances suffisamment fortes pour bloquer la dynamique d'essaimage. La perception de *Rebonds !* par les institutions et les acteurs locaux est très positive, ce qui permet à l'association toulousaine d'intégrer les territoires d'intervention et de pénétrer les écosystèmes en place. En effet, les acteurs héraultais et gardois la considèrent comme « socialement utile » non seulement au regard des activités

déployées, mais également de la singularité de son positionnement intersectoriel et de son accompagnement socio-sportif. L'institutionnalisation, la structuration et la rationalisation de *R !* et son ingénierie sont ici source de reconnaissance, de crédibilité et de légitimité auprès des différents partenaires des deux territoires. Plus encore, l'association socio-sportive est considérée par les acteurs locaux comme une partie prenante de leur écosystème à tel point que certains d'entre eux manifestent le désir d'opérer un « glissement » des modalités de pilotage et de contrôle des actions déployées en repositionnant l'association comme un prestataire-opérateur de leurs propres politiques publiques. Dit autrement, notre analyse montre que le travail partenarial dans lequel s'inscrit *Rebonds !* élève, plus que pour toute autre organisation, le niveau d'exigence attendu et préfigure, à terme, d'autres configurations dans lesquelles les associations socio-sportives seront « enrôlées » pour pallier aux difficultés des différentes institutions pour intervenir au plus près des populations.

Bibliographie partie 1

Alberghini, A. et al. (2017). Étude qualitative sur l'accompagnement socio-éducatif effectué dans les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), *Recherche Sociale*, 223, 4-130.

Amblard H., Bernoux P., Herreros G. et Livian Y.-F. (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.

Bellaoui, N., Lamy, M. (2015). Les associations, lieu de reinvention du travail ? *Mouvements*, 81, 71-76.

Bergeron, H., Castel, P., Dubuisson-Quellier, S. (2014). Gouverner par les labels : une comparaison des politiques de l'obésité et de la consummation durable, *Gouvernement & action publique*, 3 (3), 9-32.

Bertrand, N., Moquay, P. (2004). La gouvernance locale, un retour à la proximité, *Economie rurale*, 280, 77-95.

Bernoux, P. et al. (2001). *L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1 : Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs*. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), 104 p.

Becker, H. (2006). Notes sur le concept d'engagement, *Revue des Sciences Humaines*.

Bonnemaison, J. (2001). La géographie culturelle établie par Maud Lasseur et Christel Thibault, *CTSH*, 38, 152 p.

Borgetto, M. (2010). Sur quels principes bâtir une politique sociale: Petit inventaire des choix possibles. Informations sociales, 157, 10-16.

Cantelli, F., Damay, L., Donnay, J-Y. (2002). « Acteurs associatifs et politiques publiques Pour une sociologie politique des acteurs associatifs : comprendre les nouveaux enjeux », *Revue du centre d'études et de recherche en administration publique*, p. 11-30.

Chatelain-Ponroy, S. (2014). La gouvernance associative : entre diversité et normalisation , in *Comptabilité, Finance et Politique*. De la pratique à la théorie : l'art de la conceptualisation, *ECS*, p. 219-226.

Collectif Rosa Bonheur. (2017). Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires, *Tracés, Revue de Sciences Humaines* [En ligne], 32 / 2017.

Darmon, M., Socialisation primaire et construction de l'individu : La socialisation comme inconscient de l'éducation, in La socialisation, Armand Colin, Paris, 2006, coll « 128 » ;

Darmon, M., (2010). Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile, *Agora débats/jeunesses*, 56, 49-62.

Diarra, S., Sire, J.. (2015). "*Rebonds*!, le rugby, activité éducative", *EMPAN*, 99, 89-90.

Di Maggio, P. et Powell, W. (1983), The Iron-Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Field, *American Sociological Review*, 48, April, 147-160

Durkheim, E. (1925). L'éducation morale, Paris, PUF.

Falchun, T., Robène, L. & Terret, T. (2016). L'habitus professionnel spécifique aux éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, *Déviance et Société*, 40(1), 101-129.

Faure, S. et Garcia, M.-C., Hip-Hop et politique de la ville, *Agora débats/jeunesses*, 2008/3 N° 49, p. 78-89. DOI : 10.3917/agora.049.0078 ;

Faure, S. et Garcia, M.-C., Les « braconnages » de la danse Hip-Hop dans les collèges de quartiers populaires, *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, n° 133, juin 2003 ;

Filippi, M., Torre, A. (2003). L'organisation en réseau : de l'instauration de règles locales aux actions collectives. *in* Dupuy C. et Burmeister A., (Eds) *Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité*, La Documentation française, Paris

Fisher, N.(2005). Les corps normés n'ont rien d'exceptionnel. Usages contemporains du concept de Bio-pouvoir dans la sociologie de l'Etat, CEVIPOF/IEP, Paris, in : travailler avec Foucault, l'hamatlan, p. 75-93.

Foucaul, M. (1975). *Surveiller et punir*, Paris, coll Tel, Editions Gallimard.

Goffman, E. (1968). *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de minuit.

Garcia, M.-C. (2010) « William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset, Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques » Paris, PUF, 2008, Hommes & Migrations, vol. 3 n°1285, p. 200-201.

Gomez, J. F. (2008). « L'éducation spécialisée, un chemin de vie », « Recensions », Reliance, vol. 3 n°29, p. 127-130. DOI : 10.3917/reli.029.0127 ;

Gossot, B., (2008). Vers une culture commune ?, *Reliance*, 27, 54-57.

Granie, A.-M., « Partenariats, réseaux et création d'une culture co-construite entre partenaires », 8èmes Journées d'études « Ingénierie des dispositifs de formation à l'international », ¾ juin, 2004.

Grossetti, M, Beslay, C., Salles, D. (1998). Le modèle néo-républicain et les sites en reconversion industrielle, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 80-81, XII, 109-119.

Guérandel, C. (2017). Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités », *Sciences sociales et sport*, 1(1), 79-111.

Guy, V., (2009). Les types sociologiques d'éducation selon Max Weber, *Revue française de pédagogie*, 168.

Haudenhuyse, R., Theebom, M., Nols, Z. (2013). Sports-based interventions for socially vulnerable youth : Towards well-defined interventions with easy-to-follow- outcomes ?, *International Review for the Sociology of Sport*, 48-4, 387-404.

Hély, M. (2009). Les métamorphoses du monde associatif, coll. Le lien social, *Presses Universitaires de France*.

Hoarau, C. & Laville, J. (2008). La gouvernance des associations: Économie, sociologie, gestion. Toulouse, France: ERES.

Lacaze, L., (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou « l'analyse stigmatique » revisitée », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 5, 183-199.

Lahire, B., (2005). Misère de la division du travail sociologique : le cas des pratiques culturelles des adolescents, *Education et sociétés*, 16, p. 129-139.

Lafore, R. (2010). Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale. *Informations sociales*, 162(6), 64-71.

Lafore, R. (2019). Chapitre 1. L'association, simple opérateur des pouvoirs publics : Le fait associatif dans l'action sociale. Dans : Francis Batifoulier éd., Manuel de direction en action sociale et médico-sociale. Paris: Dunod. p. 23-47.

Lafore, R. (2021). Chapitre 1. Le basculement institutionnel de l'action sociale. Dans : Faïza Guélamine éd., Diriger au sein des nouvelles organisations sociales et médico-sociales: Donner du sens à l'action, p. 11-30.

Laville, J.-L., Sainsaulieu, R., (sous la direction de). (1997). *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 19.

Le Berrigaud, ML. (2016). Le projet associatif, multidimensionnel et obsolescent, XXVe Conférence Internationale de Management Stratégique, Université d'Orléans, Laboratoire d'Economie d'Orléans.

Legon, T. (2011). La force des liens forts : culture et sociabilité en milieu lycéen, *Réseaux*, 1(1), 215-248.

Loncle, P. (2011). Jeunesse, in Romain Pasquier et al., Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, « Références », p. 295-300.

Loncle, P. (2011). La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique, *Sociologie*, vol.2, p. 129-147.

Löwy, I. (2006). L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité. Paris, La dispute.

Lyet, P.. (2015). « La coopération partenariale : une institution incertaine. Biennale Internationale del'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles : " Coopérer ? ", Jun 2015, Paris, France. hal-01187950.

Marchal, E. (1992). L'entreprise associative entre calcul économique et désintéressement, *Revue française de sociologie*, 33(3), p. 365-390.

Martucelli, D. (2006). Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine, Paris, Armand Colin.

Moquay, P. (1998). Sentiments d'appartenance et développement régional in Côté S. et Proulx M.-U. (dir.), Espaces en mutation », Rimouski (Qc), GRIDEQ-GRIR, coll. Tendances et débats en développement régional, 57-69.

N'Dyaie, A. (2004). « La professionnalisation des animateurs », in Dan Ferrand Bechmann (dir), Les bénévoles et leurs associations- autres réalités, autres sociologies ?, Paris, L'Harmattan.

Offner, J-M. (1999). *Gouvernance, mode d'emploi. Pouvoirs locaux*, n°42, p. 58-61.

Oualhaci, A. (2015). Faire de la boxe thaï en banlieue : entre masculinité « populaire » et masculinité « respectable », *Terrains & travaux*, 27(2), p. 117-131.

Oualhaci, A. (2019). Enfiler les gants de la respectabilité: Accumulation et usages du capital culturel dans les quartiers populaires (France/États-Unis). *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(3), p. 56-75.

Pasquier, S. (2003). Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences, *Revue du MAUSS*, 2, p. 388-406.

Penin, N. (2019). Sports en QPV : connaître, comprendre, intervenir. Rapport de recherche, DRJSCS, Hauts-de-France. https://elipsis.hypotheses.org/nos-publications.

Pierre, G., Bioteau, E. (2017). « L'ancrage territorial des coopératives de proximité en réponse à des besoins sociaux localisés. Étude de cas de l'Ouest français », *Norois*, n°242, p. 25-37.

Piludu, O. (2015). La construction identitaire associative, un processus historique, une élaboration collective. Empan, 3(3), p. 119-123.

Renahy, N. (2010). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.

Retiere, J.-N. Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, vol. 16, n°63, p. 121-143.

Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation, *Revue française de sociologie*, vol. 47(1), p. 3-48.

Safi, M. (2011). Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine, *Sociologie*, vol.2, p. 149-164.

Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration ?, *Hommes et Migrations*, 1182, p. 8-14.

Schnapper, D. (1991). *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard.

Sinigaglia-Amadio, S., (2007). Une approche sociologique du travail associatif dans les quartiers dits sensibles : de l'expérience à l'expertise.

Solini L., Basson J.-C., (2012), « L'hyperactivité forcée » comme dispositif de contrôle éducatif des jeunes détenus. Les temps collectifs en établissement pénitentiaire pour mineurs, in BODIN R. (dir.), Surveiller, Ficher, Pénaliser, Paris, La dispute.

Solini, L., Neyrand, G., (2009), Le sport en Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs. Un objectif institutionnel d'éducation en décalage avec la réalité du terrain, *International Review on Sport and Violence*, 2, [http://www.irsv.org/].

Théodon, O., (2009). « Educateur spécialisé en foyer de l'enfance : de la difficulté à penser et à agir le changement dans les relations aux parents » Approche clinique, *Empan*, 73, p. 148-157.

Wagner, A.-C. (2012). « Habitus », *in* Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ».

Wievorka, M. (2008). L'intégration : un concept en difficulté, *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, p. 221-240.

Bibliographie partie 2

Basson, J. (2016). Le rugby, l'école et la jeunesse populaire : Le travail éducatif de l'association socio-sportive Rebonds !. *Empan*, 103, 120-126.

Berger, P. et Luckmann, T. (1966). La construction sociale de la réalité, Paris, Méridiens Klincksieck.

Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction*, Paris, Les éditions de minuit.

Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 69-72.

Darmon, M. (2019). Analyser empiriquement un inobservable : comment « attrape-t-on » une disposition ?. Dans : Séverine Depoilly éd., *La différenciation sociale des enfants : Enquêter sur et dans les familles* (pp. 107-137). Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.

Demazière, D. (2007). À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés. *Langage et société*, 121-122, 85-100.

Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport : Genèse politique d'une croyance collective. *Sociétés contemporaines*, 69, 7-23.

Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78-6, 1360-1380.

Guérandel, C. (2017). Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités ». *Sciences sociales et sport*, 10, 79-111.

Haudenhuyse, R., Theeboom, M. et Nols, Z. (2013). Sports-based interventions for socially vulnerable youth : Towards well-defined interventions with easy-to-follow outcomes ? *International review for the sociology of sport*, 48-4, 471-484.

Julhe, S. et Honta, M. (2012). L'articulation travail-famille chez les conseillers techniques sportifs : situations asymétrique entre hommes et femmes. *Sociologie*, n°4, vol.3, 341-357.

Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel*, Paris, Nathan.

Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques*, Paris, Nathan.

Lapointe, L., Laberge, S. et Dusseault, M. (2012). Comment l'intervention psychosociale dans le sport peut-elle développer des habiletés de vie chez des jeunes de milieu multiethnique moins bien nantis ? *Revue PhenEPS*, 4-1, 1-22.

Löwy, I. (2006). L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité, Paris, Éditions La Dispute.

Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve*, Paris, Armand Colin.

Mauger, G. & Pouly, M. (2019). Enquêter en milieu populaire : Une étude des échanges symboliques entre classes sociales. *Sociologie*, 10, 37-54.

Mennesson, C. (2005). *Etre une femme dans le monde des hommes*, Paris, L'Harmattan.

Nicaise, S., Mennesson, C. & Bertrand, J. (2020). Les inégalités sociales de santé dès la petite enfance : le rôle du sport. *Empan*, 118, 22-31.

Nols, Z, Haudenhuyse, R. et Theeboom, M. 2017. « Urban Sport-for-development initiatives and young people in socially vulnerable situations : investigating the “deficit model”. *Social inclusion*, 5-2, 210-222.

Oualhaci, A. 2019. « Enfiler les gants de la respectabilité. Accumulation et usages du capital culturel dans les quartiers populaires (France/États-Unis) ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 228/3, 56-75.

Penin, N. (2012). *Les sports à risque. Sociologie du risque, de l’engagement et du genre*, Arras, Artois presses université.

Penin, N. (2021). Les dés pipés du développement d’activités physiques en quartiers prioritaires de la politique de la ville. *Jurisport*, 225.

Paugam, S. (2006). L’épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? *Revue européenne de sciences sociales*, 135, 11-27.

Paugam, S. (2009). *Le lien social*, Paris, Presses Universitaires de France.

Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation. *Revue française de sociologie*, 47, 3-48.

Sorignet, P. (2010). *Danser : Enquête dans les coulisses d’une vocation*. La Découverte.

Bibliographie partie 3

Abrioux, F. (2010). Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction. *Management & Avenir*, 40, 186-204.

Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G., Livian, Y.-F. (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil.

Antoine, A., Mischi, J., dir., *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, PUR, 2008.

Basson, J.-C. (2018). La fabrique des « bons petits gars ». Rugby éducatif et socialisation à la citoyenneté de la jeunesse populaire toulousaine. *Lien social et Politiques*, 80, 210-236.

Bertrand N., Moquay P. (2004). « La gouvernance locale, un retour à la proximité », *Économie rurale*, 280, 77-95.

Blanc, M., Foucart, J., Stoessel-Ritz, J. (2016). Travail social, partenariats et transactions sociales. *Pensée plurielle*, 43, 3, 7-13.

Cottin-Marx, S. (2019). *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte.

Cottin-Marx S., Hély M., Jeannot G., Simonet M. (2017). La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements. *Revue française d'administration publique*, 163, 463-476.

De Maillard J. (2002), Les associations dans l’action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? *Lien social et Politiques*, 48, 53-65.

Di Maggio P.J., Powel W.W. (1983). The iron cage revisited : institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields, *American Sociological Review*, 48, 147-160.

Filippi M., Torre A. (2003). L'organisation en réseau : de l'instauration de règles locales aux actions collectives. *in* Dupuy C. et Burmeister A., (Eds) *Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité*, La Documentation française, Paris.

Grossetti M, Beslay C., Salles D. (1998). Le modèle néo-républicain et les sites en reconversion industrielle, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 80-81, XII, 109-119.

Habermas, J. (1962). *L'espace public*, Paris, Payot, (édition française, 1992).

Haschar-Noé, N., Salaméro, É., Honta, M. (2015). La gouvernance différenciée des contrats locaux de santé. *Journal de gestion et d'économie médicales*, 33, 375-388.

Haschar-Noé, N., Salaméro, É. (2016). La fabrication d'un contrat local de santé « expérimental ». Négociations et compromis sous tensions. *Sciences sociales et santé*, 34, 81-105.

Hély, M. (2010). Le travail « d'utilité sociale » dans le monde associatif. *Management & Avenir*, 40, 206-217.

King D., Le Galès P., 2011, Sociologie de l'État en recomposition, *Revue française de sociologie*, 52, 453-480.

Lafore, R. (2010). Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale. *Informations sociales*, 162, 64-71.

Loncle, P. (2011). La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique. *Sociologie*, vol. 2(2), 129-147.

Lyet, P. (2016). Les transactions partenariales dans le travail social : des institutions incertaines. Pensée plurielle, 43, 15-2

Plaisance, G. (2022). Resilience in Arts and Cultural Nonprofit Organizations : an Analysis of the COVID-19 Crisis in France. *Voluntas International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 1-20.

Prouteau, L., Tchernonog, V. (2017). Évolutions et transformations des financements publics des associations. *Revue française d'administration publique*, 163, 531-542.

Marsh, D., Rhodes, R. (1995). Les réseaux d'action publique en Grande-Bretagne, *in* P. Le Galès et M. Thatcher (dir.) *Les réseaux de politique publique. Débats autour des « policy networks »*, Paris, L'Harmattan, p. 31-68.

Moquay, P. (1998). Sentiments d'appartenance et développement régional, *in* Côté S. et Proulx M.-U. (dir.), *Espaces en mutation*, Rimouski (Qc), GRIDEQ-GRIR, coll. Tendances et débats en développement régional, 57-69.

Négrier, E. (2008). Du local sans idée aux idées territoriales en action, *in* O. Giraud (dir.), *Politiques publiques et démocratie*, Paris, La Découverte, p. 163-177.

Rangeon, F. (2005), Peut-on parler d'un intérêt général local ?, *in* C. Le Bart et R. Lefebvre (dir.), *La proximité en politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Rascol-Boutard, S. (2010). Auto-régulation des RH : des pistes d'action pour la GRH ? Le cas de dispositifs d'action sociale. Management & Avenir, 40, 218-233